Catherine Desprats-Péquignot

La psychanalyse

R E P È R E S

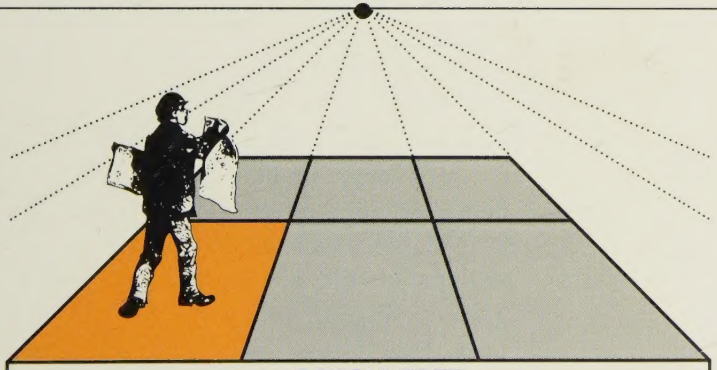

LA DECOUVERTE

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/lapsychanalyse0000cath

195

Catherine Desprats-Péquignot

LA PSYCHANALYSE

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE
9 *bis*, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris
1995

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue d'Hautefeuille, 75006 Paris).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **A la Découverte**.

© Éditions La Découverte, Paris, 1995.
ISBN 2-7071-2436-2

Introduction

Si la psychanalyse connaît une large diffusion, elle est aussi soumise à de multiples dilutions : nombre de pratiques et leur théorisation n'ont quasi d'autres relations à la psychanalyse, telle que Freud l'a définie, que de se réclamer de celle-ci. Une question mérite encore d'être posée, en cette fin du XX^e siècle, à en juger par l'écart, voire le malentendu, entre ce que le fondateur de la psychanalyse comprend par ce terme et ce qui s'en conçoit : qu'est-ce que Freud (1856-1939) appelle psychanalyse à la fin du XIX^e siècle ?

Est-ce la relation patient/psychanalyste qui caractérise la psychanalyse comme le voudrait l'idée commune ? Ce n'est pas, en tout cas pour Freud, ce qui en premier lieu spécifie, définit la psychanalyse qui ne trouve là, comme méthode de traitement où cette relation s'instaure, qu'un champ d'application, certes privilégié.

Ses premières élaborations et conceptions dessinent pour Freud un « nouveau commencement » qu'il désigne en 1896 du terme de psychanalyse (chapitres I et II).

De la psychanalyse, ce « commencement qui n'en finit pas », comme dit Octave Mannoni [1980]*, il propose une définition concise et précise dans un article d'encyclopédie rédigé en 1922 : « Psychanalyse est le nom : 1) d'un procédé d'investigation des processus psychiques, qui autrement sont à peine accessibles ; 2) d'une méthode de traitement des troubles névrotiques, qui se fonde sur cette investigation ; 3) d'une série de conceptions psychologiques acquises par ce moyen et qui fusionnent progressivement en une discipline scientifique nouvelle » [Freud, 1923, p. 51].

---

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

La psychanalyse est donc d'abord le nom d'une méthode d'investigation de la vie psychique qui permet d'« explorer », dit Freud, ce qu'il appelle inconscient. Ce sont principalement l'étude et l'analyse de deux ordres de phénomènes, les symptômes morbides des troubles névrotiques (chapitre I) et les rêves (chapitre II), qui l'amènent rapidement à définir les règles et les principes de cette méthode (chapitre III). C'est celle-ci qui à la fois fonde la méthode de traitement des troubles ayant des causes psychiques (chapitres I, IV) et permet d'élaborer le corpus théorique d'un champ nouveau de savoir (chapitres I, II, IV, V). Dans cette définition, ce qui est mis en avant, ce n'est donc ni le corpus théorique, ni la situation analytique dans la cure, mais c'est la méthode de recherche, d'investigation, méthode qu'il présente en 1900 dans *L'Interprétation des rêves*.

Certes, Freud constate en 1926 que « le nom de psychanalyse a acquis au cours du temps deux significations. Il désigne aujourd'hui : 1) une méthode particulière de traitement des affections névrotiques ; 2) la science des processus psychiques inconscients [...] ». Mais, ajoute-t-il, « l'avenir jugera vraisemblablement que l'importance de la psychanalyse en tant que science de l'inconscient dépasse largement son importance thérapeutique » [Freud, 1926, p. 154-155]. De ces deux significations, c'est à la seconde qu'il donne la priorité : la psychanalyse comme « science de l'inconscient ».

Les conceptions théoriques de ce qu'il veut être science, acquises au moyen d'une méthode qu'il veut tout autant scientifique, sont indissociables de la pratique. Freud rappelle que ce sont toujours des interrogations cliniques qui remettent en question les propositions théoriques précédemment établies. On conçoit qu'elles donnent lieu à des refontes, des reconsidérations et de nouvelles élaborations souvent fondamentales (chapitres IV et V), des propositions parfois divergentes tout au long de son œuvre. A tel moment, devant tel problème persistant ou nouveau, il construit telle théorie, produit tel concept. Sans cesse, il questionne, remet sur le chantier ses avancées, ses hypothèses, toujours prêt à reprendre telle ou telle question. Ses ouvrages ou articles font montre d'une démarche, d'un mouvement, scandés par les moments décisifs de sa vie, de son « auto-analyse ». Ils constituent un corpus théorique qui ne fait pas système, mais reste ouvert, questionnant, ne pouvant être détaché d'une expérience toujours singulière comme est celle, pour chaque analyste, de son expérience d'analysant, de sa pratique et son effort de théorisation de celle-ci, de chaque cas en analyse. Notons, en regard de ces dernières remarques, que le travail fait pour cet ouvrage, à partir

de Freud et d'autres, ne peut être considéré comme analytique en tant que tel : c'est, entre autres, une approche possible de moments de théorisation de leur expérience analytique qui sont repris et présentés ici. Travail, donc, non de psychanalyse, mais sur la psychanalyse qui, comme « science », n'est pas réductible à la personne de Freud ou de tout autre qui l'a suivi.

Le corpus freudien ne peut être pris comme un tout : la psychanalyse n'est pas une somme de solutions arrêtées, mais un ensemble de problèmes tant cliniques que théoriques, ou méthodologiques, que Freud a su poser, et que posent, depuis, ceux qui se sont efforcés de les reprendre et de les reconsidérer. Il écrivait à son ami Fliess, le 7 mai 1900 : « Aucun critique n'est mieux que moi capable de saisir clairement la disproportion qui existe entre les problèmes et la solution que je leur donne. » Ces problèmes tels qu'il les a posés sont toujours vivaces, les solutions toujours problématiques : en témoignent la diversité des contributions se réclamant d'une filiation freudienne et les points de débat, les convergences ou les réorientations, les conflits, les dissidences, les accords ou affrontements, qui participent de l'histoire du mouvement de la psychanalyse (cf. annexe et bibliographie).

Freud, médecin, le rappelle à plusieurs reprises dans ses écrits, la formation médicale telle qu'elle est dispensée n'est pas un atout pour accéder à la psychanalyse : la préparation que vous avez reçue, dit-il aux médecins, « a imprimé à votre pensée une certaine orientation qui vous écarte beaucoup de la psychanalyse » ; de même, dit-il aux philosophes et aux psychologues, « ni la philosophie spéculative, ni la psychologie descriptive, ni la psychologie dite expérimentale et se rattachant à la physiologie des sens, ne sont capables telles qu'on les enseigne dans les écoles [...] de nous offrir le moyen de comprendre un trouble psychique quelconque » [Freud, 1916-1917, p. 30-31]. Pour désigner la psychanalyse, Freud utilise parfois le terme de psychologie, mais il la pense sous la forme d'une théorie de l'inconscient. Il ne vise pas à élaborer une nouvelle théorie dans la psychologie, mais à constituer un nouvel objet, l'inconscient, dont l'investigation, l'analyse, la définition entraînent un élargissement du champ scientifique : « Ce qui caractérise la psychanalyse en tant que science, c'est moins la matière sur laquelle elle travaille, que la technique dont elle se sert. On peut, sans faire violence à sa nature, l'appliquer aussi bien à l'histoire de la civilisation, à la science des religions et à la mythologie qu'à la théorie des névroses. Son seul but et sa seule contribution consistent à découvrir l'inconscient dans la vie psychique » [Freud, 1916-1917, p. 416].

Les incidences de la psychanalyse sont nombreuses et diverses, tant dans le champ des savoirs que dans celui des pratiques. Mais qu'il y ait des « résistances à la psychanalyse », Freud y a très vite été confronté. Elles sont toujours d'actualité, un siècle après que l'inconscient, tel que Freud en conçoit les termes, a été « découvert ».

I / Le temps d'un « nouveau commencement »

Deux dates, 1895 et 1900, marquent les débuts de la psychanalyse, dit Freud en 1926. Chaque fois qu'il rappelle le contexte dans lequel naît la psychanalyse, il souligne ce qu'il pense devoir à tel ou tel, médecin, savant, philosophe, écrivain. Mais, s'il reconnaît ces influences, s'il importe des modèles d'autres champs, s'il désigne des figures marquantes, il distingue un avant et un après ce « nouveau commencement » qu'il nomme : psychanalyse.

C'est en même temps aux plans clinique, technique, thérapeutique, théorique que s'effectue, entre 1895 et 1900, ce nouveau commencement étroitement lié au travail avec les névrosés et à son « auto-analyse ». Si Freud écrit en 1924 que « la psychanalyse est pour ainsi dire née avec le XX^e^ siècle », c'est que, fin 1899, la publication de *L'Interprétation des rêves*, dont la première édition est datée de 1900, a valeur d'acte de naissance de la psychanalyse : avec cet ouvrage, dit-il, elle « se présente au monde comme quelque chose de nouveau ».

Les « bases nouvelles à notre conception de la vie mentale », élaborées dès ce moment par la psychanalyse, l'amènent à penser que celle-ci peut être « d'une application légitime dans le domaine entier des sciences psychologiques » [1925a, p. 126]. Ces bases nouvelles, il commence à les dégager en cherchant à lever le secret des névroses, et à déchiffrer l'énigme du rêve.

1. Le « secret des névroses » et le désir de savoir de Freud

Premières approches et conceptions des mécanismes psychiques de la formation des symptômes névrotiques. Le cas Anna O.

Comme Freud le rappelle en 1924, les neurologues qui s'occupaient vers la fin du XIX[e] siècle des « maladies nerveuses » (à l'époque, aussi bien l'épilepsie que l'hystérie, par exemple) « ne savaient que faire du facteur psychique, ils ne pouvaient le saisir, l'abandonnaient aux philosophes, mystiques et... charlatans, et tenaient même pour non scientifique de s'en occuper ; en conséquence de quoi ne s'ouvrait aucun accès aux secrets des névroses, notamment à ceux de l'énigmatique « hystérie » qui était le prototype de toute l'espèce [Freud, 1924, p. 98].

On connaît alors les symptômes de l'hystérie et on sait que des troubles telles la cécité, des paralysies, des contractures, des douleurs localisées, quoique réels, ne correspondent à aucune lésion organique. Les médecins suspectent depuis fort longtemps des facteurs psychiques, mais ils ne savent pas comment les aborder ni qu'en faire. Ni l'approche neurologique minutieuse de Charcot (1825-1893) à Paris, dont Freud est un moment l'élève, ni les recherches sur la suggestion de Bernheim (1837-1919) à Nancy ne mettent Freud sur la voie d'un sens à découvrir dans le symptôme hystérique. Il faudra le rappel, dans ce contexte, d'un récit que lui a fait Breuer (1842-1925) pour qu'il s'oriente vers l'idée que les symptômes présentés par les hystériques non seulement dépendent de mécanismes psychiques, mais ont un sens qui est à reconnaître.

Dans les années 1880-1882, le Dr Joseph Breuer traite sous hypnose, en la laissant parler, une jeune fille, dite Anna O., souffrant d'hystérie. Parler avec elle de son « théâtre privé », exprimer par des paroles « ce qui oppressait son cœur », dit Freud en 1925, entraîne un apaisement des troubles. Anna O. appelle cette méthode de traitement, jusqu'alors inusitée, *talking cure* (« cure de parole ») ou encore *chimney sweeping* (« ramonage de cheminée »). Breuer remarque que dans la parole viennent se dire des souvenirs oubliés, et il suppose que c'est la verbalisation de ce qui était resté non dit qui amende le symptôme. Ainsi, entre autres, Anna O. souffre d'une inhibition à boire. Cette inhibition est levée quand elle peut dire le souvenir d'une scène où elle a éprouvé du dégoût. Tout cela, dit Freud, avait ouvert à Breuer « des aperçus profonds sur l'étiologie et la signification des symptômes hystériques » [1925b, p. 34]. (Étiologie : étude des causes et ensemble des causes d'une maladie, d'un symptôme.)

Freud reprend et applique à nombre de malades la méthode de Breuer. Il confirme, au début des années 1890, les résultats obtenus par celui-ci avec Anna O., dont le cas sera publié à l'instigation de Freud, en 1895 dans les *Études sur l'hystérie*. Dans cet ouvrage, exposant leur procédé de traitement des symptômes morbides qu'ils appellent « catharsis » (purification, libération sous forme d'émotion de souvenirs oubliés pathogènes), ils rendent compte de leur expérience et en proposent une théorisation (théorie de la catharsis ou de l'abréaction. Abréaction : expression émotionnelle libératrice d'un affect). Dès 1892, dans la *Communication préliminaire* que Breuer et Freud cosignent et qui ouvre les *Études sur l'hystérie*, le problème de l'étiologie psychique et des mécanismes psychiques des phénomènes hystériques est posé.

Le cas d'Anna O. « a gardé jusqu'à ce jour, pour notre compréhension des névroses, son importance unique » remarque Freud en 1924. Pourquoi ? Parce qu'avec ce cas, pour la première fois, non seulement le facteur psychique est au premier plan et éclaire les phénomènes morbides de l'hystérie, mais aussi apparaît le lien entre symptôme et non-dit, entre guérison et accès à la parole.

Ce lien, Freud s'efforce d'en comprendre le pourquoi et le comment. En 1895, pour rendre compte de son expérience clinique, il avance l'hypothèse de l'existence de processus psychiques qu'il nomme « inconscients », source de troubles psychiques et physiques (phénomène de conversion hystérique) parfois graves. Les symptômes, manifestations de ces processus psychiques inconscients, lui paraissent se former « au moyen du langage », résulter d'une « résonance associative des pensées », et par un mécanisme de « conversion symbolisante » [1895a, p. 143], comme une autre façon de parler. Il remarque en effet qu'ils se forment principalement par association, contiguïté (par exemple, un mal de tête anodin associé à un choc psychologique va persister ensuite, dessinant une « zone hystérogène »), et par symbolisation (par exemple, une sensation de coup de poignard dans la région cardiaque peut se déchiffrer comme « ça m'a donné un coup au cœur », ou une sensation de boule dans la gorge comme « j'ai du mal à avaler ça » ou « je l'ai en travers [de la gorge] »). Découvrant que le symptôme a un sens qui peut être mis au jour, il montre qu'il s'analyse donc et s'interprète comme une façon de dire autrement, comme une façon détournée d'exprimer, dans un langage qui nécessite d'être déchiffré, ce qui n'a pu se parler : les hystériques « souffrent de réminiscences ».

Le temps d'une rupture et d'un nouveau commencement : la psychanalyse

• *Rupture.* – La « catharsis » est « le précurseur direct » de la psychanalyse, dit Freud [1924]. Mais pour que naisse la psychanalyse il fallait faire un pas de plus, et un pas d'une autre nature.

Ce pas, pour Freud, est celui de sa rupture avec ce précurseur direct tant au plan théorique, technique que personnel : la collaboration avec Breuer s'interrompt peu après la publication des *Études sur l'hystérie*. Sa rupture marque un tournant dont il rend compte ainsi : « L'abandon de l'hypnose signifiait une rupture avec ce qui avait été jusqu'à présent l'évolution du procédé, et un nouveau commencement » [1924, p. 102]. Ou encore : « Depuis le remplacement de l'hypnose par la technique de la libre association, le procédé cathartique de Breuer est devenu la psychanalyse, qui fut alors développée pendant plus d'une décennie par l'auteur (Freud) seul » [1924, p. 104].

Se signale pour Freud, par l'abandon de cet auxiliaire technique qu'était pour lui l'hypnose, bien autre chose que cet abandon en lui-même : l'émergence d'une conception de la vie psychique révolutionnaire qui va de pair avec la mise en œuvre d'une nouvelle méthode d'investigation. Cette conception nouvelle de la vie psychique, issue du travail clinique, l'amène à reconsidérer le but de la tâche thérapeutique, à abandonner la théorie de la catharsis et à rompre avec la méthode de Breuer.

• *Un nouveau commencement.* – Dans l'avant-propos de 1908 aux *Études sur l'hystérie*, Freud dit que c'est un texte à lire comme « une étape d'une histoire » et comme un « témoignage de mes premières opinions. Je ne les considère d'ailleurs pas comme erronées, mais seulement comme des tentatives pour aborder des concepts qui, après des efforts prolongés de ma part, ont fini par s'imposer ».

Les concepts qui s'imposent, à partir de l'expérience clinique avec les névrosés, et aussi d'un travail sur lui-même (l'auto-analyse), ce sont notamment ceux de refoulement et d'inconscient, avec pour conséquence l'articulation, jusqu'alors inconcevable, entre symptôme névrotique, psychisme, inconscient et sexualité. Par là, non seulement il promeut une nouvelle conception de la vie psychique, mais dégage une nouvelle conception du sexuel.

Un « jeu de forces » psychiques concourt à la formation des symptômes. Ce jeu de forces que masquait, pense Freud, l'utilisation de l'hypnose, il veut l'explorer et donner par là un fondement sûr à la théorie. Mais cette exploration se heurte au

phénomène de la résistance par lequel ce jeu de forces se manifeste dans le travail thérapeutique. Reconnaissant la valeur de ce phénomène, il conçoit l'existence d'un processus psychique pathogène qu'il appelle « refoulement ». C'est la théorie du refoulement qui l'engage à poser le problème du conflit psychique et qui l'oblige, dit-il, à « prendre au sérieux » le concept d'inconscient.

De plus, l'investigation clinique, orientée par ces premières élaborations, lui révèle que le conflit psychique et ce qui est refoulé portent de façon prévalante sur le champ du sexuel. Il reconnaît ainsi le rôle étiologique fondamental du psychosexuel dans l'hystérie (psychosexuel : le sexuel pris en compte à partir de son expression psychique). Il rappelle en 1925 : « La théorie que nous avions essayé de construire dans les *Études* en était restée à un stade encore très incomplet [...]. Or, une expérience qui ne fit que s'accroître rapidement me découvrit que ce n'étaient pas n'importe quelles motions affectives qui étaient à l'œuvre derrière les phénomènes de la névrose, mais qu'elles étaient de manière régulière de nature sexuelle... » Il étend alors son champ d'investigation à d'autres formes de névroses : « Sous l'influence de ma surprenante découverte, je fis alors un pas lourd de conséquences. J'allai au-delà de l'hystérie et commençai à explorer la vie sexuelle de ceux qu'on appelait neurasthéniques et qui avaient coutume de se trouver en grand nombre dans mon cabinet » [1925b, p. 41-42]. Ce qui l'amène à découvrir l'importance du facteur sexuel dans l'étiologie des névroses. Faisant « éclater la limitation du traitement aux états hystériques », son but explicite est alors de constituer une théorie générale des névroses.

Le fait qu'il s'occupe désormais « des formes de la nervosité en général », qu'il en dégage l'étiologie sexuelle et que la théorie du refoulement « devint la clef de voûte de la compréhension des névroses » l'amène à reconsidérer le but et les modalités du travail thérapeutique. Pour obtenir l'amendement des symptômes, ce n'est plus en effet l'abréaction, mais la mise au jour et la levée des refoulements qui sont désormais visées. Cette nouvelle tâche thérapeutique, il cherche à l'atteindre par le moyen d'une nouvelle méthode qu'il met en place après quelques tâtonnements. Découvrant que les patients peuvent parler à leur insu de ce qu'ils savent sans le savoir quand on les invite à s'abandonner à l'« association libre », il adopte ce procédé. Celui-ci devient, et reste depuis, un des principes essentiels de la méthode d'investigation et de traitement spécifiques à la psychanalyse.

2. Théorie du refoulement et du conflit psychique

Résistance et refoulement : de l'expérience clinique à la conception théorique

Dans les *Études sur l'hystérie*, on trouve une sorte de premier recensement des manifestations de la résistance, qui est appréhendée en premier lieu comme ce qui fait obstacle à la remémoration et donc au travail thérapeutique.

Si Freud tente d'abord de franchir en force l'obstacle, il va vite saisir ce phénomène, qui se montre constant et intense tout au long du travail, comme un révélateur et une voie d'approche de ce qui l'engendre dans la cure : le refoulement.

Il explique que c'est à partir de ce qu'il éprouvait dans l'expérience clinique comme résistance, et parce qu'il va « traduire en mots » ce qu'il éprouve, qu'il entre « en possession de la théorie du refoulement » [1925b, p. 50]. Il donne « le nom de *refoulement* au processus pathogène qui se manifeste à nous par l'intermédiaire d'une résistance » [1916-1917, p. 317].

Si, au départ, et encore en 1895, il appréhende comme un refus volontaire de savoir quoi que ce soit de représentations pathogènes l'opération psychique par laquelle ces représentations sont exclues de l'accès à la conscience, il va saisir rapidement qu'il s'agit d'un processus de défense psychique inconscient. C'est la force toujours agissante de ce processus qu'il reconnaît donc dans la cure comme résistance au travail analytique. Dès lors qu'il saisit la résistance, non comme un obstacle contingent, mais comme la manifestation d'une force qui s'oppose au travail en faisant obstacle à la remémoration, il peut concevoir que les forces défensives qui s'opposent à la levée du refoulement doivent être les mêmes que celles qui l'ont engendré. Ce qui provoque la névrose, ce qui concourt à la formation de symptômes en refoulant des représentations, empêche aussi leur reconnaissance.

En saisissant que « le travail de mise à nu de l'oublié pathogène » lutte contre une résistance qui se maintient tout au long du travail et qui se renforce à l'approche du refoulé, Freud montre par là même que le patient qui « résiste » ne fait que témoigner, à son insu, de la persistance de l'opération inconsciente du refoulement : la résistance manifeste dans la cure un fait de structure. On comprend qu'il dise : « La reconnaissance de la valeur des phénomènes de résistance fournit l'un des piliers sur lequel se fonde la doctrine psychanalytique des névroses, la théorie du refoulement » [1924, p. 103].

Cette théorie, issue de la clinique, qui articule symptôme,

inconscient et sexualité, a servi de base à sa conception dynamique des névroses, et devient donc la clef de voûte de leur compréhension. Il conçoit dès lors autrement et réordonne en conséquence la tâche thérapeutique. C'est à ce « nouvel état des choses » qu'il fait droit « en nommant le procédé d'investigation et de guérison non plus *catharsis* mais *psychanalyse* » [1925b, p. 52].

Le processus pathogène, l'opération psychique du refoulement dont il fait l'hypothèse à la fin du XIX^e^ siècle, était « une nouveauté, rien qui lui ressemblât n'avait encore été identifié dans la vie psychique » [1925b, p. 51]. C'est la première fois qu'un tel processus, dont l'essence « ne consiste qu'en ceci : mettre à l'écart et tenir à distance du conscient » [1915a, p. 47], est avancé comme étant « une condition préalable de la formation de symptômes » [1916-1917, p. 321]. On n'envisage alors rien d'analogue à cette conception qui implique corrélativement l'hypothèse de l'inconscient et l'affirmation d'une articulation entre psychisme, inconscient et sexualité, manifeste dans le conflit psychique.

• *Motif du refoulement : le conflit psychique.* – Le conflit psychique, dont Freud viendra à penser qu'il est constitutif du psychisme de tout un chacun, est d'abord reconnu comme éclairant l'étiologie de l'hystérie, puis des névroses. Il rappelle en 1924 : « C'est en tant que motif du refoulement, et par là même cause de toute entrée dans la névrose, qu'il fallut considérer le conflit entre deux groupes d'aspirations psychiques » [1924, p. 103].

Le refoulement est l'issue du conflit qui se joue prioritairement entre des « motions de désir » et leur interdit. Une représentation de désir, un fantasme sexuel, tel le fantasme de fellation que Freud découvre chez sa jeune patiente hystérique Dora [1905a], entraîne l'action défensive de la force refoulante dont, dans la névrose, résulte « l'effet pathologique ». Il y a censure, barrage de l'accès à la conscience et à l'action motrice : la représentation de désir devient ou reste inconsciente. Ce qui est refoulé ne perd rien de son influence sur la vie psychique, ni de la force qui pousse à son expression, comme le montre le symptôme. Ainsi, chez Dora, la toux, l'irritation de la gorge sont des manifestations physiques par lesquelles s'exprime, entre autres, le fantasme inconscient de fellation qui a une origine des plus innocentes : Dora, enfant, était une « suçoteuse » et son père avait contré cette habitude [cf. Dora, *Cinq Psychanalyses*, p. 36 *sq.*]. Par le langage du symptôme s'exprime donc, à l'insu du sujet, ici Dora, un désir inconscient, d'origine infantile, et se dit une de ses vérités : celle

de son désir de suçoter et sa nostalgie d'une satisfaction infantile auto-érotique.

Dès 1896, Freud conçoit le symptôme comme une « formation de compromis entre des représentations refoulées et refoulantes » et, en 1899, il affirme : le processus « *conflit, refoulement, substitution sous forme de formation de compromis*, revient dans tous les symptômes psychonévrotiques, il donne la clef pour comprendre la formation de symptômes » [1899, p. 118]. De plus, il découvre (notamment grâce à l'analyse de Dora commencée en 1900) que la formation de symptômes permet de répéter, en s'y substituant, les conditions inconscientes d'une satisfaction qui se révèle liée à la psychosexualité de l'enfance. Telle est, pour Dora enfant, la satisfaction « sexuelle » de la zone érogène buccale que le travail de la cure retrouve dans le suçotement. Le désir inconscient de cette satisfaction est mis en scène dans le fantasme de fellation, signifié dans le symptôme de la toux, de l'irritation de la gorge. Le symptôme, comme le rêve et selon les mêmes mécanismes (cf. p. 31 *sq.*), représente comme réalisée « une satisfaction à la manière infantile », comme accompli le désir inconscient.

Le symptôme, « substitut d'un acte psychique qui ne s'est pas produit », a donc pour condition « le fait qu'un acte psychique n'a pu aboutir à sa fin normale » [Freud, 1916-1917, p. 317]. Il vient « se substituer à quelque chose que le refoulement empêche de s'extérioriser » [*ibid.*, p. 321]. Avec la formation de symptômes, l'instance refoulante a gain de cause. Mais en même temps est obtenue une satisfaction substitutive. Celle-ci, qui se dit dans le symptôme, se dit dans un langage qui nécessite d'être déchiffré, et dit une vérité à laquelle le sujet n'a jamais eu ou n'a plus accès, du fait de son refoulement.

Cette vérité, refoulée, de son désir, que le sujet parle à son insu, c'est celle que Freud découvre agissante dans les troubles de nature diverse présentés par Emma, Elizabeth, Dora, le petit Hans, etc., et qui fait donc « retour » et s'exprime, méconnaissable et restant méconnue du sujet, dans le langage du symptôme. C'est pourquoi, remarque Jacques Lacan [1901-1981], « on n'est plus capable de dire à ce moment-là quel est le sujet qui parle, mais que "ça parle", que "ça" continue à parler ; et ce qui se passe est déchiffrable entièrement à la façon dont est déchiffrable, c'est-à-dire non sans difficulté, une écriture perdue » [1957]. Ce que Freud montre de façon magistrale avec l'interprétation des rêves.

• *Le rôle primordial du psychosexuel dans le conflit psychique.* – Freud parle souvent d'« aspirations psychiques », de « motions

pulsionnelles », de « motions de désirs » pour désigner ce qui constitue un des pôles du conflit défensif, sur quoi porte prioritairement le refoulement. Il s'efforce de cerner par ces termes ce qui lui paraît agissant d'une « force motrice » dans la formation de symptômes. L'analyse du rêve l'amène à conceptualiser cette force en articulant les registres du pulsionnel et du désir. Ainsi, il avance dans *L'Interprétation des rêves* : « Les désirs inassouvis sont des forces pulsionnelles du rêve », ou encore : « La force pulsionnelle » du rêve est « dans tous les cas un désir à accomplir ». Par là, il poursuit les élaborations par lesquelles il cherche à rendre compte du conflit psychique et précise sa conception de l'articulation de la vie psychique (dont il fait valoir la division avec l'hypothèse de l'inconscient) avec la sexualité dont il montre que, chez l'humain, elle ne s'exprime dans le psychisme que par des « pulsions partielles » (telle la pulsion partielle dite « orale »), ne s'y manifeste que par la « force », l'« énergie psychique » de la libido, terme par lequel il conceptualise « la présence effective, comme telle, du désir » [Lacan, 1964, p. 140].

L'élaboration théorique du conflit psychique fera l'objet, tout au long de l'œuvre de Freud, de multiples reprises. Mais il accordera toujours un rôle primordial au psychosexuel (désir, fantasme inconscient, vie libidinale) comme l'une des forces en présence dans celui-ci. Encore en 1938, il remarque que, comme modèle théorique, le conflit psychique et les refoulements peuvent valoir pour n'importe quelle exigence pulsionnelle. Cependant, « nous constatons invariablement [...] que les excitations qui jouent ce rôle pathogène émanent des pulsions partielles de la sexualité » [1938a, p. 57]. Tel est le cas de la pulsion partielle orale chez Dora.

Freud englobe les pulsions partielles sous le terme générique de pulsion sexuelle. Ce concept, « limite entre le somatique et le psychique », est le « mythe » qui lui permet de relier le registre d'une fonction, telle la fonction sexuelle, à celui du désir, du langage, et de penser la sexualité propre à l'humain en la situant dans le champ de la « psychosexualité » : la sexualité y est saisie du point de vue de son expression au plan psychique.

La conception freudienne de la vie sexuelle, ou vie libidinale, non seulement oblige à reconsidérer la définition du sexuel (cf. p. 102 *sq.*), mais ouvre la voie pour reconnaître que, chez l'être humain, le sexuel est d'emblée « psychosexuel », qu'il n'a affaire « qu'à ce qui, de la sexualité, passe dans le réseau de la constitution subjective, dans les réseaux du signifiant » [Lacan, 1964, p. 161]. Chez l'humain, le sexuel n'est donc pas réductible à de seules données biologiques, il est pris dans un ordre langagier :

ce que Freud appréhende en découvrant que les symptômes dont il déchiffre le langage symbolique « sont, pour ainsi dire, l'activité sexuelle des névrosés » [1905a, p. 86].

Pour en arriver à ces conceptions sur le conflit psychique, le refoulement, le symptôme, pour découvrir le rôle primordial du psychosexuel et de l'infantile, pour découvrir en somme ce qui est constitutif de la psychanalyse, il a fallu que Freud surmonte certains obstacles, dont son propre refoulement : parler de (sur) l'inconscient n'empêche pas d'y être assujetti. Dans le franchissement de ces obstacles, son « auto-analyse », qui l'amène à reconnaître en lui-même ce qu'il entendait chez ses patients, se révèle déterminante. C'est une des sources essentielles de découvertes fondamentales, telles la problématique œdipienne ou celle du poids des « fantasmes de désir » refoulés dans la formation des symptômes.

Refoulement et fantasmes de désir. Première confrontation au « complexe d'Œdipe »

• *Du trauma sexuel aux fantasmes de désir.*— Le récit répété d'une séduction par un adulte dans l'enfance que Freud entend de ses patientes hystériques l'amène à penser qu'un événement sexuel traumatique réel est directement en cause dans l'hystérie et éclaire son étiologie : il en fait part à son ami Fliess en janvier 1896. La sexualité dans l'enfance est donc très vite en question, mais pas en tant qu'appartenant normalement à l'enfance : elle ferait effraction dans l'enfance et s'imposerait par l'adulte séducteur.

Mais quelque chose se révèle lentement dans les mois de l'année 1897, qui remet tout en question : il a fait erreur en croyant à la réalité matérielle d'une séduction racontée par ses patientes [cf. sa lettre historique à Fliess de septembre 1897]. Sa conception du mécanisme pathogène dans les névroses s'effondre. Comment, dès lors, expliquer la névrose ?

Plus d'une fois, Freud reviendra sur ce moment de l'année 1897 qui est un tournant décisif pour la psychanalyse, son « erreur » ayant failli avoir « des répercussions désastreuses sur son travail », faute d'avoir « tiré de son expérience les conclusions correctes, à savoir que les symptômes névrotiques ne se rattachaient pas directement à des expériences réellement vécues, mais à des fantasmes de désir » [Freud, 1925b, p. 58].

Dr Sigm. Freud
Chargé de cours de neurologie
à l'Université

21-9-97
IX Berggasse 19,

Cher Wilhelm,

« [...]. Il faut que je te confie tout de suite le grand secret clinique qui, au cours de ces derniers mois, s'est lentement révélé. Je ne crois plus à ma *neurotica*, ce qui ne saurait être compris sans explication ; tu avais toi-même trouvé plausible ce que je t'avais dit. Je vais donc commencer par le commencement et t'exposer la façon dont se sont présentés les motifs de ne plus y croire. Il y eut d'abord les déceptions répétées que je subis lors de mes tentatives pour pousser mes analyses jusqu'à leur véritable achèvement, la fuite des gens dont les cas semblaient le mieux se prêter à ce traitement, l'absence du succès total que j'escomptais [...]. Puis aussi, la surprise de constater que, dans chacun des cas, il fallait accuser le père de perversion..., la notion de la fréquence inattendue de l'hystérie où se retrouve chaque fois la même cause déterminante, alors qu'une telle généralisation des actes pervers commis envers des enfants semblait peu croyable. [...] En troisième lieu, la conviction qu'il n'existe dans l'inconscient aucun « indice de réalité » de telle sorte qu'il est impossible de distinguer l'une de l'autre la vérité et la fiction investie d'affect. (C'est pourquoi une solution reste possible, elle est fournie par le fait que le fantasme sexuel se joue toujours autour du thème des parents).

Quatrièmement, j'ai été amené à constater que, dans les psychoses les plus avancées, le souvenir inconscient ne jaillit pas, de sorte que le secret de l'incident de jeunesse, même dans les états les plus délirants, ne se révèle pas [...].

Sous l'influence de ces considérations, j'étais prêt à renoncer à deux choses – à la totale liquidation d'une névrose et à la connaissance exacte de son étiologie dans l'enfance. Maintenant, je ne sais plus où j'en suis, car je n'ai pas encore acquis de compréhension théorique ni du refoulement ni du jeu de forces qui s'y manifeste [...].

Quelques mots encore. Dans cet effondrement général, seule la psychologie demeure intacte. Le rêve conserve certainement sa valeur et j'attache toujours plus de prix à mes débuts dans la métapsychologie. [...]

Très affectueusement à toi,

Sigm. »

[*In La Naissance de la psychanalyse,* PUF, Paris, 1969, p. 190-193.]

• *Fantasmes de désir et « complexe d'Œdipe ».* – Par ses « conclusions correctes », Freud reconnaît donc le rôle du fantasme dans la formation de symptômes et la présence dans le fantasme, chez l'adulte, du sexuel infantile (inconscient), ce qui lui ouvre la voie pour poser l'existence du psychosexuel dans l'enfance : « Je m'étais là trouvé confronté pour la première fois au complexe d'Œdipe [...], que je ne distinguais pas encore sous un travestissement aussi fantasmatique [...]. L'erreur une fois dissipée, la voie de l'étude de la vie sexuelle infantile était libre » [1925b, p. 58-59].

C'est dans le temps de son auto-analyse (devenue systématique dans le courant de l'été 1897), alors qu'il trouve en lui-même des

désirs inconscients, incestueux, œdipiens, qu'il en vient à accorder raison au « mensonge » hystérique. Il peut y entendre l'expression d'une vérité ignorée du sujet : celle d'un désir inconscient de séduction et il peut reconnaître que le « fantasme sexuel se joue toujours autour du thème des parents ».

Le 3 octobre 1897, il écrit à Fliess : « Depuis quatre jours, mon auto-analyse, que je considère comme indispensable à la compréhension de tout le problème, se poursuit dans mes rêves. » Dans les jours suivants, c'est au décours d'un rêve qu'il saisit en lui-même le « complexe d'Œdipe ». Le 15 octobre, il écrit à Fliess : « C'est un bon exercice que d'être tout à fait sincère envers soi-même. Il ne m'est venu à l'esprit qu'une seule idée ayant une valeur générale. J'ai trouvé en moi, comme partout ailleurs, des sentiments d'amour envers ma mère et de jalousie envers mon père, sentiments qui sont, je crois, communs à tous les jeunes enfants. » Il découvre en lui ce qu'il a découvert chez les névrosés : les premières années d'enfance, l'histoire psychique infantile, voilées par l'amnésie infantile (qu'il rapproche de l'amnésie hystérique), laissent des traces psychiques indélébiles.

Si l'adulte n'est pas à tout coup, dans la réalité événementielle, un séducteur pervers, la seule alternative, c'est d'entendre dans la « scène de séduction » l'autre version du « désir de l'Autre » : non pas, ou pas seulement, un désir venant de l'Autre, mais un désir pour l'Autre (Autre : par cette majuscule, Lacan différencie l'autre, le semblable, de l'Autre de l'altérité, « lieu du langage », instance symbolique dont le sujet dépend et qui le détermine). La scène de séduction raconte alors un fantasme de désir œdipien, met en scène un désir, d'origine infantile, témoignant de l'existence chez l'enfant de sentiments d'amour, d'un investissement sexuel, pour le parent de l'autre sexe (ou ses substituts).

Il n'en reste pas moins que la scène de séduction racontant l'effraction du sexuel, l'introduction *au* sexuel, relève aussi d'une vérité : c'est par l'Autre qu'advient la sexualité, c'est l'Autre qui éveille au désir, à la vie libidinale. Subsiste donc le problème d'une vérité du « trauma psychique ». La scène de séduction raconte aussi cette version du désir de l'Autre. Ce que Freud ressaisira en voyant dans le fantasme inconscient de séduction un « fantasme originaire » : un fantasme « inconscient depuis toujours inconscient » organisateur de la vie fantasmatique de chacun. Le fantasme originaire de séduction y devient la réponse au problème du surgissement du désir, de l'éveil du sexuel.

On peut comprendre par là ce qui amène Jacques Lacan à définir l'inconscient par rapport à l'Autre, et à avancer que l'inconscient, c'est « le discours de l'Autre », lieu des signifiants : c'est

l'Autre qui est en question dans la parole du sujet, qu'il le sache ou non ; c'est aussi à partir de l'Autre, qui l'introduit au langage et au désir, qu'il parle et qu'il désire : « Le désir de l'homme, c'est le désir de l'Autre. » Et on peut aussi saisir, à partir du modèle hystérique du fantasme de séduction, ce qui engage Jean Laplanche à passer d'une « théorie de la séduction restreinte » à une « théorie de la séduction généralisée », à soutenir la thèse d'une « figure symbolique de la séduction », d'un « autre primordial », à postuler l'« implantation » de la sexualité (ou pulsion) par l'« implantation du désir maternel » introduisant l'enfant au sexuel en proposant à celui-ci des « signifiants non verbaux aussi bien que verbaux » qui sont, dit-il, « imprégnés de significations sexuelles inconscientes ».

Pour Laplanche, comme pour Lacan, c'est donc le langage des « adultes », le code symbolique, auquel la mère (ou son substitut) introduit l'enfant, qui fait traumatisme. Par son discours (langagier, gestuel), ses modalités propres d'interpellation, de réponse, de désignation, etc., elle introduit le sujet au désir, lequel s'éveille, se constitue à partir du désir de cet « Autre primordial maternel » (Lacan) qui fait énigme.

• *Fantasmes de désir et « réalité psychique »*. – Des années après son « erreur », reconsidérant le moment historique où il en est venu à concevoir que les symptômes se rattachent à des fantasmes de désir et non directement à une expérience vécue, Freud remarque : « Le caractère le plus déroutant des processus inconscients (refoulés), auquel les chercheurs ne s'habituent qu'en surmontant de grandes répugnances, tient à ce que dans ces processus l'épreuve de réalité n'est pas valable, la réalité de pensée équivaut à la réalité extérieure, le désir à son accomplissement, à l'événement ; ceci découle directement de la domination du vieux principe de plaisir. [...] Qu'on ne se laisse jamais entraîner à introduire l'étalon de réalité dans les formations psychiques refoulées ; on risquerait alors de sous-estimer la valeur des fantasmes dans la formation des symptômes en invoquant précisément qu'ils ne sont pas des réalités, ou de faire dériver d'une autre origine un sentiment de culpabilité névrotique parce qu'on ne peut pas prouver l'existence d'un crime réellement commis. On a l'obligation de se servir de la monnaie qui a cours dans le pays que l'on explore, dans notre cas la *monnaie névrotique* » [1911, p. 142].

La névrose a pour conséquence et peut-être pour fin, pense Freud, de détourner le névrosé de la réalité extérieure, qui n'apporte pas satisfaction, au profit de la vie fanstasmatique. C'est

désormais l'existence de cette « réalité psychique », soit le désir inconscient et les fantasmes qui le mettent en scène, qui rend compte de l'étiologie des névroses : les fantasmes inconscients de désir sont les « précurseurs des symptômes ».

Mais il ne réduit pas le champ d'action du fantasme inconscient à son rôle pathogène dans la formation de symptômes. Il l'étend à différentes sortes de productions psychiques. Il le montre à l'œuvre dans des phénomènes tels le rêve, le lapsus, etc., qu'il analyse comme autant de « formations de l'inconscient ». Il le montre encore participant de l'agencement des créations artistiques, littéraires, poétiques, du récit mythologique, etc. Ainsi, les premières élaborations de la théorie du refoulement et la reconnaissance de l'existence d'une réalité psychique ouvrent le champ d'exploration de différentes formes de création psychique, dont le rêve est le modèle exemplaire.

3. L'opération du refoulement constitutive de l'inconscient

C'est l'expérience de la cure qui révèle à Freud que la vie psychique est « remplie de pensées efficientes bien qu'inconscientes » et que les symptômes en émanent [1912a, p. 179]. Dès 1895, il postule l'existence de « groupes psychiques séparés » hétérogènes au champ de la conscience, ne relevant donc pas de l'ordre d'une « conscience seconde » ou d'une « double conscience ». Avec la théorie du refoulement, il rend compte de cette séparation, constitutive d'un inconscient et instauratrice d'une division psychique entre conscient/préconscient *et* inconscient. C'est du fait de l'opération du refoulement que se trouvent séparés ces groupes psychiques constitués, dit-il, de « pensées inconscientes », de « représentations », de « motions de désir » ou « motions pulsionnelles », ayant été conscientes ou n'ayant jamais eu accès au conscient-préconscient.

Le refoulé, ou l'inconscient, signifie alors une même réalité : l'ensemble des représentations, des « motions de désir », coupé de la conscience et séparé de celle-ci. Cet ensemble séparé constitue un « lieu psychique » distinct, un « système psychique » différent de celui de la conscience : le système inconscient qui a une organisation propre, qui est régi par des mécanismes, des lois qui lui sont propres (processus primaires, principe de plaisir). Avec cette conception, Freud postule donc la différenciation de systèmes (systèmes conscient, préconscient, inconscient) et, fondamentalement, la séparation entre conscient-préconscient *et* inconscient :

c'est la première topique ou première théorie de l'appareil psychique (cf. p. 98).

De l'opération du refoulement, lui-même processus psychique inconscient, résulte donc l'Inconscient. Il est constitué par un contenu refoulé (l'inconscient au sens descriptif) et il constitue un système psychique séparé (l'inconscient au sens topique). Il est en conflit avec les autres systèmes (point de vue dynamique, problème du conflit psychique).

Mais comment expliquer cette opération du refoulement elle-même, par laquelle Freud rend compte de la constitution de l'inconscient ? Par quel mécanisme est-elle possible, et comment expliquer que le refoulement ne puisse jamais être totalement levé ?

Refoulement originaire et « noyau de l'inconscient »

• *L'hypothèse d'un refoulement originaire.* – Freud postule que deux types de forces doivent agir pour que le refoulement soit possible, l'une répulsive (force refoulante), l'autre attractive (qui attire vers l'inconscient). En 1895, il envisage qu'un « groupe psychique séparé » est un « noyau de cristallisation » qui attire à lui d'autres représentations par la même voie du refoulement. Entre 1911 et 1914, il reconsidère cette idée. Il fait l'hypothèse d'une opération psychique initiale, d'une première phase de refoulement, d'un moment psychique de constitution d'un noyau refoulé faisant dès lors point d'appel et constituant ce pôle d'attraction.

En 1915, il précise les termes de cette solution avec l'hypothèse d'un refoulement originaire (ne pouvant être levé) qui serait constitutif du noyau de l'inconscient ou refoulé originaire, soit des formations inconscientes qui n'ont pas elles-mêmes été attirées par d'autres représentations. Ce noyau de l'inconscient serait dès lors un pôle d'attraction pour les refoulements ultérieurs, après coup, de représentations pouvant se connecter avec lui. Il pense que cette opération de refoulement originaire « consiste en ceci que le représentant psychique (représentant de la représentation) de la pulsion se voit refuser la prise en charge par le conscient. Avec lui se produit une fixation ; le représentant correspondant subsiste à partir de là de façon inaltérable et la pulsion demeure liée à lui » [1915a, p. 48].

La pulsion, telle que Freud la conceptualise, n'a pas de place en tant que telle dans la vie psychique. Elle y est représentée et ne s'y manifeste que par des « représentants psychiques » (au sens du député qui représente ses électeurs) et par l'expression d'affects qui ne sont pas refoulés, mais déplacés sur d'autres

représentations ou réprimés, car seules les représentations sont refoulées.

Freud postule donc, avec l'opération du refoulement originaire, que des « représentants de la représentation » (représentants psychiques de la pulsion) donnant lieu à fixation, soit un mode d'inscription inaltérable dans le système de l'inconscient, seraient une sorte de refoulé initial, constituant un pôle d'attraction d'autres représentations et conditionnant les refoulements ultérieurs. Ainsi, il envisage que c'est par une seule et même opération que se fixent et subsistent, inaltérables dans l'inconscient, des représentants de la représentation auxquels la pulsion reste liée et que l'inconscient est constitué par leur inscription sous forme de traces mnésiques qu'il compare à l'inscription de signes. Ils constituent les têtes de file de séries associatives, de chaînes de pensées, qui sont coordonnées avec d'autres, et qui connaissent le même destin que le refoulé originaire.

Telle est donc la déduction théorique, le principe postulé, qui permet de penser la constitution subjective historique d'une « Autre scène », d'un « lieu de l'inconscient », dont le noyau inconscient est depuis toujours inconscient, dont le refoulement ne peut être levé et qui est un pôle d'attraction, facilitant les refoulements ultérieurs en se conjuguant à la force refoulante. Ce noyau inaltérable, constitué d'éléments historiquement et subjectivement déterminés, propres à chacun dans leur combinaison, étant, dès lors, « ce à partir de quoi va se parler quelque chose, à l'insu du sujet » (Lacan).

• *Conséquences de l'hypothèse du refoulement originaire.* – Cette hypothèse est toujours en débat et, comme d'autres questions, donne lieu à des différences, voire des divergences d'appréciation. Jacques Lacan, lui, y voit « l'essence même de la découverte freudienne » [1953-1954, p. 54]. Comment le comprendre ?

a) D'une part, Freud suppose un moment psychique « historique » de constitution de l'inconscient comme séparé : la division subjective est une opération psychique inaugurale. C'est un des points de désaccord fondamental avec Carl Gustav Jung (1875-1961), un temps considéré comme son dauphin, avec lequel il rompt en 1913 (cf. p. 92). Dans la conception jungienne de l'inconscient, il n'y a pas constitution d'un inconscient. Il en inscrit l'origine dans le passé de l'humanité sous forme d'archétypes qui sont des contenus transhistoriques inconscients. Freud montre non seulement que la constitution de l'inconscient est indissociable du monde humain, mais aussi qu'elle participe historiquement

à l'organisation psychique du sujet. C'est pour cela qu'il refuse la distinction inconscient individuel/inconscient collectif, car : « Le contenu de l'inconscient n'est-il pas dans tous les cas collectif ? » [Freud, 1939, p. 177.] A partir de là, on peut saisir la proposition de Jacques Lacan : « L'inconscient, c'est le social », et aussi sa conception de l'inconscient en tant qu'Autre du sujet.

b) D'autre part, il ouvre la voie pour penser les premiers éléments constitutifs de l'inconscient comme des signifiants. Ce que soutient Jacques Lacan : les articles de Freud de 1915 sur le refoulement, l'inconscient, les pulsions, « ne laissent aucune ambiguïté sur ce sujet : c'est "le signifiant qui est refoulé" [...] il n'y a pas d'autre sens à donner dans ces textes au mot *Vorstellungsrepräsentanz* » [1966, p. 714], mot qu'il traduit par « représentant de la représentation ». Déjà au colloque de Bonneval [1960] consacré à l'Inconscient, des psychanalystes, y compris lui-même, reprenant sur ses traces la voie ouverte par Freud, ont débattu de la question du refoulement originaire, sur « le mythe de la naissance de l'inconscient *pour autant qu'il résulte de la capture de l'énergie pulsionnelle dans les rets du signifiant* » [Serge Leclaire, Bonneval, 1966, p. 126]. Serge Leclaire (1924-1994), particulièrement, a poursuivi dans *Psychanalyser* [1968] la réflexion sur ces questions, s'interrogeant notamment sur la nature des « signifiants inconscients élémentaires » et les modalités de leur fixation.

c) Enfin, à partir de son interrogation sur les psychoses, Jacques Lacan fait valoir la nécessité du refoulement originaire : cette opération psychique serait la condition d'accès du sujet à l'ordre symbolique (ordre du langage, de la culture) qui le constitue, ouvrirait à la possible mise en place de la « fonction paternelle » et de la position de l'Œdipe (cf. p. 107). Il y voit un processus de métaphorisation, une opération de substitution, permettant la symbolisation dans le langage du réel, du vécu immédiat.

• *La théorie du refoulement : un des piliers de la psychanalyse.* – Le fait clinique qui s'impose à Freud dans la cure (cf. les cas publiés dans *Cinq Psychanalyses*) et qu'il théorise sous le concept de refoulement est central, et il lui donne une place qu'il dira toujours fondamentale dans la psychanalyse. Il écrit en 1914 : « La théorie du refoulement est le pilier sur lequel repose l'édifice de la psychanalyse. » Et encore en 1925, après l'élaboration de la seconde topique (cf. p. 99) : « On peut partir du refoulement comme d'un centre auquel se rattachent tous les pans de la doctrine psychanalytique. » La conception du conflit psychique comme constitutif du psychisme, l'affirmation de l'existence de

la réalité psychique, la conceptualisation de l'hypothèse de l'inconscient comme lieu psychique séparé, du fait de l'opération psychique du refoulement, ne sont pas les moindres de ces pans.

Refoulement et « retour du refoulé »

L'inconscient est, par définition, inaccessible. L'« Autre scène » ne peut être appréhendée que par ses formations : symptôme, rêve, lapsus, acte manqué, etc. Quelque chose par là se manifeste d'un savoir insu du sujet sur la jouissance, sur le désir : un « savoir inconscient », formule Lacan qui remarque qu'avec ce savoir « on ne sait pas y faire », « se débrouiller ».

Dire formations de l'inconscient, c'est dire que le refoulement n'est pas une opération réussie et accomplie une fois pour toutes, que le refoulement se révèle indissociable du retour du refoulé par lequel ce que le sujet ne peut parler, ce qui n'a pu être intégré à son histoire, fait retour, « par tous les pores de son être » [Lacan].

Quoique Freud ait aussi appelé la psychanalyse, « psychologie des profondeurs », ce n'est donc pas pour autant qu'il faut descendre dans ou vers l'inconscient. Le refoulé qui fait retour dans le symptôme n'a jamais disparu, n'a jamais été englouti. Il est là, tissé à même la parole, mais le sujet ne sait pas, ne sait plus, ce qu'il dit et « qui » parle à son insu. « Le sujet qui a refoulé la vérité ne gouverne plus, il n'est plus au centre de son discours : les choses continuent à fonctionner toutes seules et le discours à s'articuler, mais en dehors du sujet. Et ce lieu, cet en-dehors du sujet, c'est strictement ce qu'on appelle l'inconscient » [Lacan, 1957].

Les formations de l'inconscient, Freud les analyse, les démonte, cherchant à saisir les processus inconscients qui concourent à leur élaboration. Ce qui l'amène à tenter de théoriser les lois particulières, les principes qui fondent et régissent le système inconscient, à construire des modèles théoriques, à proposer des hypothèses sur la nature de l'inconscient, à chercher donc des solutions permettant de rendre compte de ce qui se manifeste, à l'insu du sujet conscient, dans des « effets d'inconscient ». C'est toute la partie métapsychologique de ses travaux qui ne sont pas directement issus de la clinique, mais que celle-ci incite à postuler. Par métapsychologie, Freud désigne sa « psychologie » ou psychanalyse, qui va au-delà du conscient et s'attache à dégager, à l'aide d'un ensemble de modèles théoriques, les principes des processus psychiques, du fonctionnement du psychique : par exemple, dans ses articles de 1915 sur le refoulement et sur

l'inconscient, il expose les problèmes, les difficultés liées à la réalité dont il cherche à rendre compte par le concept d'inconscient, dont les ambiguïtés donnent encore lieu à débats, et il s'efforce de penser la genèse (refoulement originaire), la nature et les lois de l'inconscient, déduites de l'analyse des névroses et de formations tel le rêve.

4. L'inconscient au sens de Freud

« La psychanalyse fut contrainte, par l'étude des refoulements pathogènes ainsi que d'autres phénomènes [...], de prendre le concept d'"inconscient" au sérieux », dit Freud [1925b, p. 53]. Pas plus le mot que le concept de l'inconscient ne sont nouveaux, mais il leur donne une tout autre signification, comme il le rappelle en 1938 : « Le concept de l'inconscient attendait déjà depuis longtemps son admission aux portes de la psychologie. La philosophie et la littérature ont très souvent joué avec lui, mais la science ne savait pas s'en servir. La psychanalyse s'est emparée de ce concept, l'a pris au sérieux, lui a donné un contenu nouveau » [1938b, p. 295].

L'inconscient « psychanalytique » : une découverte de Freud ?

C'est tout le problème de la constitution et de l'organisation de la vie mentale que Freud réengage avec la conception du psychique inconscient, institué et constitué par refoulement, dont il s'agit pour lui de saisir les déterminations. Cette conception, par laquelle il rend compte de son expérience, pose aussi toute la question des rapports du conscient à l'inconscient (processus psychiques et lieu hétérogène à la conscience) et, partant, celle du rapport du sujet à lui-même : la « division subjective » instaure, au sein du sujet, une altérité radicale. De plus, dès 1896, il a envisagé que les processus primaires seraient par nature inconscients. Il va rapidement défendre l'idée que « l'être inconscient » est une qualité première des processus psychiques : ainsi, il conçoit que nous sommes, sans pour autant le percevoir (en « avoir conscience » comme on dit), occupés d'une activité psychique qui se fait si l'on peut dire « pour personne » et « sans personne », activité des processus psychiques inconscients incessante.

Ce sont là des conceptions qui rompent avec ce qui est entendu par inconscient à la fin du XIX^e^ siècle. En effet, avec « son » inconscient, Freud se dégage des conceptions philosophiques de la nature et de l'esthétique dominantes à son époque :

– d'une part, l'inconscient n'est pas pour lui extra-humain, une entité métaphysique (Dieu ou Nature), il ne désigne pas, comme chez les romantiques allemands, les forces obscures ou vitales de la Nature, ni même ce que Schopenhauer appelle Volonté, soit un principe commun unique qui se manifeste tant dans la matière que dans la vie et la pensée et qui n'est pas conscient. Par inconscient, Freud désigne donc tout autre chose qu'un agent extérieur ou une Nature dont l'humain fait partie, il n'est pas une autre façon de dire Dieu ou la Nature. Il désigne du psychique inconscient propre à l'humain, il nomme ainsi des « pensées efficientes », des processus actifs qui restent hétérogènes à l'activité de conscience et ne peuvent l'atteindre. Il n'a pas trouvé jusqu'alors de meilleur terme, mais il n'exprime rien d'autre avec « son » inconscient, dit-il clairement en 1907 ;

– d'autre part, avec « sa » conception de l'inconscient, Freud déboute la conscience de la place qui lui est faite par les théories psychologiques et philosophiques (conscientialisme) dominantes à son époque, pour lesquelles conscience et psychisme reviennent à dire la même chose, c'est-à-dire le tout de la vie mentale (les manifestations de l'inconscient dans la vie mentale ne sont pas reconnues comme phénomènes psychiques). Freud, avec l'affirmation de la réalité psychique de l'inconscient, dénonce ces conceptions : il soutient que « le mental en soi est *inconscient* et que la conscience n'est qu'une qualité qui peut venir s'ajouter à des actes psychiques isolés » [1925a, p. 128]. Il attribue à celle-ci des fonctions précises (organe de perception psychique) non indépendantes, dans leur exercice, des finalités inconscientes. Encore en 1938, il réaffirme que « l'être conscient n'est pas une condition indispensable de l'activité psychique », qu'il n'est qu'une des « qualités [...] — nullement constante » — du psychique, « bien plus souvent absente que présente » [1938b, p. 292]. Certes, le philosophe Theodor Lipps, auquel Freud se réfère, fait de l'inconscient le « fondement général de la vie psychique », mais c'est aussi pour lui, comme pour les philosophes, l'alternative au conscient ou son opposé. Ce n'est pas le cas pour Freud : « Notre inconscient n'est pas celui des philosophes » [1900, p. 521] ;

– enfin, la conception des rapports conscient/inconscient et de leurs fonctions respectives est propre à la psychanalyse qui distingue, au sens descriptif, « deux sortes d'inconscient que les psychologues n'avaient pas encore distinguées. Tous deux sont inconscients au sens que donne à ce mot la psychologie. Pour nous l'un des deux, celui que nous appelons inconscient, *ne peut en aucun cas parvenir à la conscience* ; l'autre, que pour cette raison nous nommons préconscient, peut y parvenir » [Freud,

1900, p. 521-522]. Ce sont des positions qu'il réaffirme dans *Le Moi et le Ça* [1923], alors qu'il présente la deuxième topique, il rappelle encore que le concept psychanalytique d'inconscient vient de la théorie du refoulement et que le refoulé est « le prototype de l'inconscient ».

Si Freud rompt avec les conceptions psycho-philosophiques dominantes, il rompt aussi avec les conceptions de la neurobiologie (pour les neurologues, tel Charcot, l'inconscient renvoie à un automatisme réflexe), et écarte toute idée de localisation anatomique. En 1925, il reprécise que la subdivision de l'inconscient entre un préconscient et un inconscient proprement dit est « liée à la tentative de se représenter l'appareil psychique à partir d'un certain nombre d'instances ou de systèmes et de rendre compte des relations qu'ils entretiennent entre eux dans un langage spatial, ce qui n'implique nullement qu'on cherche à le mettre en connexion avec l'anatomie cérébrale réelle » [1925b, p. 55]. Il reste sur le terrain psychologique en soutenant l'idée d'une autre scène, d'un « *lieu psychique* », à partir de l'hypothèse de Fechner (célèbre physiologiste allemand de l'époque de Freud) selon laquelle « *la scène où le rêve se meut est peut-être bien autre que celle de la vie de représentation éveillée* » [1900, p. 455].

L'inconscient au sens de Freud : une découverte contestée

L'inconscient au sens de Freud est souvent bien malmené par des positions et conceptions engageant la définition et l'existence même de la psychanalyse tant au plan théorique que pratique. Dès les années cinquante, ouvrant une dispute qui se poursuit toujours, Jacques Lacan dénonce l'infléchissement d'une conception de la psychanalyse en Amérique (mouvement dit de l'*ego psychology*, béhaviourisme) qui a perdu « le sens de l'expérience freudienne » et montre « l'éclipse, dans la psychanalyse, des termes les plus vivants de son expérience, l'inconscient, la sexualité, dont il semble que bientôt la mention même doive s'effacer » [1953, p. 246]. Il propose alors un « retour à Freud » qui rompe avec ces conceptions, pour retrouver « le sens de l'expérience freudienne », laquelle, justement, avait amené Freud lui-même à rompre avec cette tradition psychologique de la prééminence du moi/conscience. En effet, « l'expérience psychanalytique n'est pas autre chose que d'établir que l'inconscient ne laisse aucune de nos actions hors de son champ » [Lacan, 1966, p. 514].

Qu'il ne soit de sujet que divisé et que, du fait de cette division subjective, le sujet ne sache pas ce qu'il fait quand il parle et agit, voilà ce qui demeure intolérable, inacceptable. Freud le notait

déjà, la résistance à la psychanalyse, à la « peste » de l'inconscient, se manifeste de diverses façons. N'est pas la moindre celle qui consiste à dire accepter l'inconscient, tout en soutenant qu'on peut se contenter de la référence au fonctionnement psychique conscient : l'explication des troubles est ainsi, écrivent des psychiatres privilégiant l'approche béhaviouriste, « plus maniable, plus acceptable par les patients et les médecins » (*Psychologie médicale*, 19, 6, 1987, p. 794).

Un autre type de problème est soulevé par l'idée, toujours vivace, que relèverait d'un malentendu, voire d'une ignorance, chez les psychanalystes, de soutenir que Freud a « découvert » l'inconscient (cf., par exemple, le propos introductif du n° 48 publié en 1993 de la *Nouvelle Revue de psychanalyse*). Freud reprendrait, poursuivrait des approches, des intuitions « précurseurs ». Certes, il reprend certaines idées, intuitions, voire des « opinions populaires », ce qu'il signale, et il sait qu'on ne l'a pas attendu pour percevoir qu'une partie de la vie mentale échappe à la conscience. On ne peut cependant lui contester la paternité de la découverte de l'inconscient, si l'on tient compte de ce qu'il introduit de radicalement nouveau avec la définition qu'il donne de ce concept. En inscrivant l'inconscient dans la description du fonctionnement normal de la vie psychique propre à l'humain, en établissant les lois, les fonctions, la logique de ses processus, il instaure de ce fait même une rupture avec « le courant romantique allemand ou... la tragédie grecque » dans la continuité desquels, entre autres, on tend encore à le placer et à placer « son » inconscient.

Jean Laplanche, en accord sur ce point avec Jacques Lacan, maintient : « La découverte psychanalytique, on ne le dira jamais assez, est celle de l'inconscient et de la sexualité au sens que Freud lui donne » [1990, p. 67]. Jean Laplanche a souvent témoigné de son désaccord avec les positions et propositions de Jacques Lacan, mais il lui rend hommage pour avoir su mettre l'accent sur le caractère radical de la rupture que le concept freudien d'inconscient constitue de fait (comme celui de sexualité ou pulsion), rupture qui reste encore souvent méconnue, si ce n'est refusée. Ainsi, il écrit à propos de ce dernier : « Le penseur a fait prévaloir cette certitude, inouïe dans le freudisme, que l'inconscient et la pulsion ne surgissent pas des tréfonds de la "vie", mais que leur genèse et leur nature sont indissociables du monde humain et de la communication interhumaine » (*Nouvelle Revue de psychanalyse*, Gallimard, 1993, n° 48, p. 75, note 3).

II / Le rêve : « voie royale » d'accès à la vie psychique inconsciente

Sur l'« Autre scène », constituée par le refoulement, quelque chose ne cesse d'être agissant, quelque chose que Freud découvre s'exprimer tout d'abord dans le langage du symptôme et qu'il s'efforce de déchiffrer : telle est au départ la voie qui ouvre l'accès à l'exploration de l'inconscient.

Cet « en-dehors du sujet », que nous ne connaissons que par ses effets, ce « discours refoulé de l'inconscient qui se traduit dans la langue du symptôme » (Lacan), le rêve se révèle très vite la « voie royale » pour y accéder.

Durant la période 1895-1900, Freud a fait un rapprochement, jusqu'à lui impensable, entre deux types de phénomènes, le rêve et le symptôme névrotique, qu'il analyse conjointement dans *L'Interprétation des rêves*. Il soutient en effet l'idée de processus comparables où s'atteste leur « commune référence à l'inconscient ». La psychanalyse n'est plus dès lors réservée à la pathologie : chacun vient à être concerné par ce que Freud découvre. Comme l'écrit Moustapha Safouan, « la découverte de l'inconscient signifie qu'à la question : le sujet sait-il ce qu'il fait quand il parle ? Freud répond non » [1968, p. 252]. Et il répond non tant pour le névrosé que pour l'homme dit « normal ». C'est en quelque sorte cette réponse, dont les arguments se dégagent et s'affinent sur plusieurs années, qu'il fait connaître « au monde » avec *L'Interprétation des rêves*.

L'idée d'un livre sur les rêves est présente dès 1896, mais quatre ans passent avant sa rédaction complète et sa publication. Freud a alors quarante-trois ans. Avec cet ouvrage, la psychanalyse se présente au monde « comme quelque chose de nouveau » dont il revendique seul la paternité : « [...] mon *Interprétation des rêves* porte la date de 1900 », écrit-il en 1924.

Pourquoi est-ce nouveau ? Parce qu'avec *L'Interprétation des*

rêves est donc rendu public ce qu'il a dégagé, articulé, théorisé depuis 1895, démarche, travail, questions, dont seuls Fliess et quelques relations ou des lecteurs de ses articles avaient jusqu'alors quelque connaissance. Mais, de plus, c'est en s'appuyant ici sur l'investigation de son propre inconscient qu'il présente sa méthode d'interprétation et les nouvelles bases d'une conception de la vie psychique, c'est à partir de son auto-analyse (entamée vers 1895) qu'il témoigne de l'expérience de l'inconscient. Et cette expérience, c'est à partir du rêve, phénomène banal, dont tout un chacun peut faire l'épreuve qu'il soit dit « malade » ou « normal », qu'il en rend compte.

Freud affirme que le rêve est une preuve « de l'existence d'actes psychiques inconscients ». Il démontre, avec la publication de *L'Interprétation des rêves*, qu'il peut être interprété, ce qui signifie « indiquer "son sens", le remplacer par quelque chose qui peut s'insérer dans la chaîne de nos actions psychiques, chaînon important semblable à d'autres et d'égale valeur » [1900, p 90]. Par là, il s'oppose aux théories scientifiques dominantes pour lesquelles le rêve « n'est point un acte mental mais un processus somatique révélé seulement par certains signes psychiques » [1900, p. 90], et pour lesquelles la question de son interprétation ne se pose donc pas. Attentif aux idées du sens commun, mais rejetant les procédés populaires d'interprétation « inutilisables pour la recherche scientifique », Freud note : « [...] j'ai pu faire un pas en avant [...]. Je prétends que le rêve a une signification et qu'il existe une méthode scientifique pour l'interpréter » [1900, p. 93].

Soutenant qu'il s'insère dans le déroulement des activités mentales de la veille, que s'y poursuivent les investissements divers de celle-ci, ce qu'il découvre avec les pensées latentes, il pense qu'il n'est « au fond qu'une forme particulière de pensée que permettent les conditions propres à l'état de sommeil » [1900, p. 431, note 1]. De même que l'analyse des névrosés lui a appris que les activités de pensée les plus complexes peuvent s'effectuer sans qu'intervienne la conscience, les patients qui font part de leurs rêves lui ont appris que l'on pouvait replacer le rêve « dans la suite des états psychiques que l'on retrouve dans nos souvenirs en partant de l'idée pathologique » [1900, p. 94]. Aussi, dit-il, « de là à traiter le rêve comme les autres symptômes et à lui appliquer la méthode élaborée pour cela, il n'y avait qu'un pas » [1900, p. 94].

Ce pas, Freud le franchit et il analyse le rêve comme il analyse un symptôme, selon la même méthode. Mais il se demande : des rêves de névrosés peut-on tirer des conclusions concernant le rêve

de normaux ? Comment procéder à l'analyse de rêves racontés pour en trouver le sens ? L'analyse du rêve, comme de toute formation de l'inconscient, nécessite en effet la parole, les associations d'idées propres, ici, au rêveur. C'est notamment pour résoudre ces problèmes qu'il utilise et analyse principalement ses propres rêves dans *L'Interprétation des rêves*.

Le premier des rêves qui y est rapporté et analysé date de 1895 (deux mois environ après la publication des *Études sur l'hystérie*). Il est déjà évoqué dans *L'Esquisse d'une psychologie scientifique* [1895b, non publiée du vivant de Freud]. C'est un rêve qu'on peut dire inaugural et fondateur pour Freud. En témoigne une lettre à Fliess, peu après la parution de *L'Interprétation des rêves*, où il s'amuse à l'idée qu'un jour, sur le seuil de la maison de Bellevue, une plaque commémorera ce 24 au 25 juillet 1895 où il a fait le rêve dit de « l'injection faite à Irma », par l'interprétation duquel, pour la première fois, l'énigme du rêve a été dévoilée, et ce par l'auteur du rêve lui-même.

Le rêve exemplaire de « l'injection faite à Irma », premier de ses rêves, dit-il, qu'il a soumis à une analyse détaillée, premier rêve de *L'Interprétation des rêves* avec lequel il présente l'application de sa méthode d'interprétation au rêve, doit donc cette place privilégiée au fait essentiel que c'est par l'analyse de ce rêve qu'il dévoile l'« énigme » du rêve : il découvre que par le rêve quelque chose se dit, se réalise, d'un désir méconnu du sujet et qui le concerne. Donnant à ce rêve, principiel à plus d'un titre, dimension de modèle, il conclut de son analyse : « *Après complète interprétation, tout rêve se révèle comme l'accomplissement d'un désir* » [1900, p. 112].

Que le rêve de « l'injection faite à Irma », son analyse, ce qu'elle révèle, soit un moment historique, c'est déjà le sentiment de Freud quand il écrit à Fliess. En effet, ce qu'il découvre par son auto-analyse est indissociable de la découverte de la psychanalyse. On comprend par là aussi qu'il puisse voir, en l'année 1895, un début de la psychanalyse : elle commence avec la découverte de la prégnance du désir, tant dans le phénomène du symptôme que dans celui du rêve.

1. Le rêve : accomplissement de désir

Un accomplissement de désir inconscient

• *Rêve et processus primaire.* – C'est par l'étude de la formation des symptômes et par ce qu'il déduit de l'analyse des rêves

que Freud en vient à penser que le fonctionnement mental propre à l'inconscient est régi par des lois et des mécanismes particuliers : ceux du processus primaire (ceux du processus secondaire caractérisent le conscient-préconscient).

Dès l'*Esquisse d'une psychologie scientifique* [1895], il affirme : « Les rêves sont des réalisations de désirs. » Notant que « dans les rêves les idées ont un caractère hallucinatoire », il fait ce rapprochement : « [...] à l'état de veille, les investissements par désir primaire ont un caractère hallucinatoire – voir les fantasmes des hystériques », mettant ainsi l'accent sur le processus primaire en jeu dans les réalisations oniriques de désirs tant dans le rêve nocturne que le « rêve éveillé » ou fantasme.

C'est donc très tôt que Freud a l'idée, reformulée en 1900, que le rêve est réalisation hallucinatoire de désir inconscient, et très vite il lui apparaît comme le modèle du mode de fonctionnement primaire caractérisé par un glissement du sens de représentation en représentation selon la voie de processus, tels le déplacement, la condensation (cf. encadré, p. 36), dont on va voir l'importance dans l'élaboration du rêve. C'est aussi l'analyse du rêve, où le processus primaire est dominant, qui l'amène à postuler que la visée radicale de ce processus est le réinvestissement des représentations liées aux premières expériences de satisfaction et leur reproduction dans l'hallucination (cf. p. 42 : *Théorie de l'origine du désir*).

• *Le désir inconscient : « entrepreneur de rêve ».* – Un désir insatisfait de la veille ne suffit pas à créer un rêve chez l'adulte, affirme Freud. Les « impulsions de désirs » de la vie consciente contribuent à provoquer le rêve, mais ne peuvent à elles seules le former : « Il ne se serait pas produit si le désir préconscient n'avait su se procurer un renforcement ailleurs. C'est-à-dire dans l'inconscient. *Je me représente que le désir conscient ne suscite le rêve que lorsqu'il parvient à éveiller un autre désir, inconscient et de même teneur, par lequel il se trouve fortifié* » [1900, p. 470].

La force pulsionnelle du rêve vient donc de l'inconscient, « point de départ de la formation du rêve », même si celle-ci est « forcée de s'attacher à des pensées de rêves qui appartiennent au système préconscient » [1900, p. 460]. En apparence c'est un désir conscient que le rêve réalise, mais son analyse permet de découvrir « l'auxiliaire puissant venu de l'inconscient ». Les restes diurnes conscients ou préconscients, qui servent à la formation du rêve, peuvent ne pas avoir le caractère de désirs, mais eux aussi, précise Freud, « empruntent à l'inconscient, quand ils parviennent à jouer un rôle dans la formation du rêve, la force pulsionnelle

dont dispose le désir refoulé » [1900, p. 480]. Ainsi, les restes de la vie diurne (désirs, impressions récentes, activités diverses de la pensée de la veille consciente ou préconsciente, fragments de discours entendus ou prononcés) sont, en tant que tels, d'importance secondaire. Ils jouent un rôle, mais la force pulsionnelle nécessaire à la formation d'un rêve suppose toujours du désir inconscient.

Le désir inconscient : entrepreneur de rêve et capitaliste

« S'il nous est permis de recourir à une comparaison : il est très possible qu'une pensée diurne joue le rôle d'*entrepreneur* de rêve ; mais l'entrepreneur qui, comme on dit, a l'idée et veut la réaliser, ne peut rien faire sans capital ; il lui faut recourir à un *capitaliste* qui subvienne aux frais ; et ce capitaliste qui engage la mise de fonds psychologique nécessaire pour le lancement du rêve est toujours, absolument, quelle que soit la pensée diurne, *un désir venant de l'inconscient.*

D'autres fois le capitaliste est lui-même l'entrepreneur ; c'est même le cas le plus ordinaire dans le rêve. L'activité diurne a suscité un désir inconscient et celui-ci crée maintenant le rêve. Les différents cas que comporte cet exemple tiré de la vie économique s'appliquent aux processus du rêve : l'entrepreneur peut lui-même apporter une petite contribution au capital ; plusieurs entrepreneurs peuvent s'adresser au même capitaliste ; plusieurs capitalistes peuvent fournir en commun la contribution nécessaire à l'entreprise. Il y a donc des rêves qui reposent sur plus d'un désir et toutes sortes d'autres variantes... » [Freud, 1900, p. 477].

Le rêve, l'inconscient et le phénomène de transfert

Les événements (réels ou fantasmatiques) des premières années d'enfance, d'anciennes manières de penser, de sentir, ne sont pas à notre disposition comme tels, mais nous sont « rendus par des "transferts" et des rêves lors de l'analyse » [1900, p. 165]. L'analyse lui révèle que le rêve « est un substitut d'une scène infantile modifiée par le transfert dans un domaine récent » [1900, p. 464], qu'il « est en somme comme une régression au plus ancien passé du rêveur, comme une reviviscence de son enfance, des motions pulsionnelles qui ont dominé celle-ci, des modes d'expression dont elle a disposé » [1900, p. 467].

S'il y a une priorité de l'infantile, de l'inconscient, dans la formation de rêve, le rêve n'est pas donc pour autant l'inconscient « en direct » comme on peut l'entendre dire : c'est une formation par laquelle un désir conscient actuel, des restes diurnes de nature

diverse, par transfert de l'infantile, de l'inconscient, donnent « lieu » à l'expression d'une « mémoire inconsciente », d'un infantile refoulé qui fait retour, méconnaissable, et racontent au présent, portent dans le récent, le désir inconscient dont le rêve est accomplissement, désir qui est, affirme Freud, de source nécessairement infantile.

On peut comprendre, ne serait-ce qu'à partir des avancées de Freud ci-dessus, que Pierre Fédida formule : « Le rêve/transfert est mémoire [...] d'un infantile qui défie tout souvenir d'enfance » [1992, p. 49] et que Maurice Dayan remarque : « Dire : accomplissement de désir (ou de souhait), c'est dire trop et pas assez. En rêve, tout demande à être "accompli" [...] Tout, c'est-à-dire l'ensemble des pulsions qui se partagent l'individu et le déchirent, les vœux infantiles aussi bien que les impressions pénibles laissées par les réponses qui leur ont été faites, "le souvenir des traumatismes psychiques de l'enfance" autant que les convoitises les plus ardentes jamais dites, les conflits identificatoires irrésolus non moins que la sanction angoissante des assouvissements interdits [...] toutes ces dimensions de l'être rêvant sont coprésentes et s'imbriquent ensemble... » [*Topique*, 1994, n° 53].

• *Définition du transfert dans le rêve.* – Selon Freud, le désir inconscient est donc toujours prêt à s'exprimer s'il peut s'allier à du préconscient ou du conscient et transférer sur eux sa force pulsionnelle, ainsi dans le rêve sur les restes diurnes. Aussi, quand ils jouent un rôle dans la formation du rêve, non seulement, dit-il, ils « empruntent à l'inconscient » l'énergie pulsionnelle du désir refoulé, « mais encore offrent à l'inconscient quelque chose : le point où il faut s'attacher pour réaliser le transfert » [1900, p. 480].

Ce transfert s'effectue selon des voies que Freud a déjà repérées dans l'analyse des névroses par laquelle il découvre que quelque chose s'exprime, à l'insu du sujet, qui est tout autre chose que ce qu'il pensait dire. L'analyse du rêve, prise dans le fil de cette expérience, l'amène à définir l'opération psychique inconsciente de transfert ainsi : « La représentation inconsciente ne peut, en tant que telle, pénétrer dans le préconscient [...] elle ne peut agir dans ce domaine que si elle s'allie à quelque représentation sans importance qui s'y trouvait déjà, à laquelle elle transfère son intensité et qui lui sert de couverture » [1900, p. 478].

Ce transfert de « représentation », soit de signifiant, dit Jacques Lacan (cf. p. 23), sur une « représentation couverture » peut ne pas changer le contenu de celle-ci qui devient seulement excessivement intense, remarque Freud, ou peut la transformer en lui

imposant le contenu de la représentation qui est transférée. Ces modifications résultent, pense-t-il, de ceci : l'énergie du désir inconscient se transférant à des représentations, à des pensées « normales », préconscientes, celles-ci sont de ce fait « attirées dans l'inconscient » où elles sont soumises dès lors aux lois du processus primaire (condensation, déplacement, cf. encadré page suivante). Ainsi, pour Freud, dans le rêve ou la névrose, un ensemble de représentations, une suite « normale » de pensées ne sont traités selon le processus primaire que si du désir refoulé, inconscient, dérivé de l'enfance, leur a été transféré. Ces hypothèses sur les modifications que subiraient des pensées « normales » sont discutées particulièrement par Maurice Dayan qui propose une certaine révision des conceptions de Freud sur le travail du rêve (on peut se reporter, entre autres, à son article publié dans *Topique,* 1994, n° 53).

• *L'opération de transfert : une découverte fondamentale.* – Freud, écrivant à Fliess, définit le refoulement comme un « défaut de traduction » (quelque chose ne peut se dire, se faire reconnaître). Avec la définition du transfert, il rend compte du processus qui permet le « retour du refoulé » : c'est par le moyen de cette sorte de « traduction indirecte » (Lacan) qu'est le transfert, que le désir inconscient, refoulé, impossible à exprimer, peut faire retour, s'exprimer.

Dans le rêve, c'est donc par « transfert » que du désir inconscient, dérivé de l'infantile, s'exprime, s'accomplit. Ce transfert du refoulé, qu'il découvre à l'œuvre en analysant le rêve, c'est, souligne Freud, le même « phénomène du *transfert* qui explique tant de faits frappants de la vie psychique des névropathes » [1900, p. 479], et qui a une importance déterminante dans le déroulement de la cure (cf. p. 81 *sq.*).

« Les analystes ont peine à s'en tenir à l'idée que le rêve est [...] accomplissement de désir », remarque Pierre Fédida, « ils renoncent parfois difficilement aux connotations affectives des événements du jour dès lors pensés comme restes diurnes directement transposables dans le rêve » [1992, p. 54]. Ils oublient la détermination de la formation et du sens du rêve par l'infantile, le désir inconscient. Ils sont dans la répétition, dit-il, de l'« erreur pré-psychanalytique » qui est, selon Freud, « évidente chez tous ceux, se réclamant de la psychanalyse, qui continuent à interpréter les rêves par nomination des affects associés aux pensées préconscientes de la veille, connus d'eux par les associations libres du patient. Cette erreur revient donc à accorder aux événements

Condensation

Procédé de « compression » qui est un des mécanismes fondamentaux d'élaboration des formations de l'inconscient (rêves, lapsus, etc.) comme du trait d'esprit. Ce mécanisme essentiel, avec le déplacement, des processus inconscients a d'abord été décrit par Freud à propos de l'élaboration du rêve, à partir de ce fait qu'il tient pour certain : « La formation du rêve repose sur une condensation » [1900, p. 244]. Par exemple, à propos du personnage principal d'Irma dans son rêve, Freud note qu'« elle est vue avec ses traits propres et par conséquent représente en premier lieu elle-même ». Mais, au fil de l'interprétation, il découvre plusieurs personnes dans l'« Irma » du rêve qui « devient ainsi une image générique formée par une quantité de traits contradictoires. Irma représente toutes ces personnes, sacrifiées au cours du travail de condensation… ». Freud remarque à ce propos que « l'élaboration de personnes collectives et de types mixtes est un des principaux moyens dont la condensation du rêve dispose » [1900, p. 254-255].

Déplacement

Un des procédés essentiel de déformation, sous la pression de la censure, du désir inconscient. Freud le repère à l'œuvre très vite dans la formation d'un symptôme, mais c'est à partir de l'analyse du rêve qu'il le met particulièrement en relief. Il le présente d'abord en ces termes : « Le processus psychologique grâce auquel un incident insignifiant arrive à se substituer à des faits psychiquement significatifs […]. Il semble, à voir ce processus, que tout se passe comme s'il y avait un *déplacement* – disons : de l'accent psychique – sur le trajet de l'association. La "charge psychique" passe des représentations qui étaient au début fortement investies à d'autres dont la tension est faible. Celles-ci peuvent ainsi franchir le seuil de la conscience. Ces sorte de déplacements ne sauraient nous étonner quand il s'agit d'un apport de charge affective ou […] de phénomènes moteurs. La tendresse de la vieille fille pour les animaux, la passion du vieux garçon pour ses collections […], le bonheur que donne à l'amoureux une pression de la main un instant prolongée […], voilà des exemples frappants de déplacements psychiques qui nous paraissent inattaquables. Mais que, par les mêmes procédés et d'après les mêmes principes, il puisse s'établir une distinction entre ce qui arrive à notre conscience et ce qui en reste exclu, donc une détermination de ce que nous pensons, cela nous apparaît comme pathologique, et nous déclarons qu'il y a une faute de raisonnement quand cela survient dans la vie de la veille. Disons aussitôt ici […] que le processus psychique de déplacement que nous avons reconnu dans le rêve n'est pas morbide, mais est un processus normal différent ; un processus de nature plus *primaire* » [1900, p. 159]. Il reprend et précise plus loin à propos du travail du rêve : « […] dans le travail du rêve, se manifeste un pouvoir psychique qui, d'une part, dépouille des éléments de *haute valeur* psychique de leur intensité, et d'autre part, *grâce à la surdétermination*, donne une valeur plus grande à des éléments de moindre importance. […] On peut dès lors comprendre la différence entre le texte du contenu du rêve et celui des pensées : il y a eu, lors de la formation du rêve, *transfert et déplacement des intensités psychiques* des différents éléments. Ce processus est la partie essentielle du travail du rêve. Il peut être appelé processus de *déplacement*. Le *déplacement* et la *condensation* sont les deux grandes opérations auxquelles nous devons essentiellement la forme de nos rêves » [1900, p. 266].

vécus dans la vie du jour une fonction causale déterminante [...] – *la valeur d'une explication* du rêve lui-même » [*ibid.*, p. 54-55].

Cette erreur, qui occulte la dimension transférentielle du rêve, n'est pas sans conséquence dans la pratique et pour le déroulement de la cure. De plus, ce phénomène du transfert du désir inconscient sur des représentations préconscientes, des restes diurnes dans le rêve, s'effectue aussi sur l'analyste dans la cure, établissant de « fausses liaisons » (Freud), de « fausses connexions » (Freud). Du point de vue métapsychologique, c'est, pour Freud, le même phénomène : le transfert sur l'analyste (cf. p. 81 *sq.*), qui fait en quelque sorte fonction de reste diurne, n'est qu'un cas particulier. Aussi, on peut penser, comme le souligne Pierre Fédida, que l'oubli de « la fonction du rêver » et de la « fonction de reste diurne », que l'analyste « exerce en personne », rend « peu probable de penser le transfert et d'interpréter analytiquement quoi que ce soit » [*ibid.*, p. 57]. Ce qui n'est pas sans servir la résistance tant de l'analysant que de l'analyste lui-même.

Transfert, réalisation de désir et « travail du rêve »

Le processus par lequel s'effectue du transfert dans le rêve, Freud l'appelle le « travail du rêve ». Il est, dit-il en 1900, « l'essence même du rêve » [1900, p. 431, note 1]. En 1924, reprenant quasiment le même énoncé que dans *L'Interprétation des rêves* [p. 145], il maintient : « La formule – le rêve, accomplissement (camouflé) d'un désir (refoulé) – est celle qui fondamentalement rend le mieux compte de l'essence du rêve » [1924, p. 107].

Si le rêve, après analyse, se révèle accomplissement de désir, cet accomplissement présente un « aspect étrange et surprenant ». C'est là le fait du « travail du rêve ». Les restes diurnes donnent à l'inconscient le point d'attache nécessaire au transfert, mais celui-ci s'effectue donc selon des modalités, soumises aux lois du processus primaire, qui rendent méconnaissable, dans le texte manifeste du rêve, le désir inconscient transféré : l'élaboration du rêve se fait selon des lois qui régissent la transformation des pensées. En résulte le rêve, tel qu'on s'en souvient au réveil.

A l'activité de transformation s'adjoint l'œuvre de la censure qui modifie ou travestit les matériaux refoulés et à laquelle on doit, dit Freud, l'obscurité du contenu du rêve. Ainsi, il y a des rêves où la réalisation de désir n'est pas ou peu masquée, mais dans ceux où elle est méconnaissable (ainsi dans les rêves dits absurdes, obscurs ou aussi pénibles), on peut reconnaître, dit-il,

la marque de la censure qui fait que la réalisation de désir inconscient n'a pu s'exprimer que déformée. En effet, note-t-il, la résistance, principal agent de l'oubli des rêves le jour, est toujours agissante, quoique affaiblie, dans le sommeil : en témoignent les déformations au cours de la formation du rêve. Dans le conflit psychique, qu'il découvre agissant dans le rêve, plus la censure qui interdit l'accès au conscient est dure, plus la déformation et le camouflage du désir seront grands.

• *Travail du rêve et processus primaire.* – Le texte manifeste du rêve est la composition résultant d'une série de transformations, œuvre du travail du rêve, de ce que l'analyse découvre comme étant les pensées du rêve ou contenu latent issu du préconscient : « le "rêve" n'est pas autre chose que l'effet du travail d'élaboration ; il est donc la *forme* que ce travail imprime aux idées latentes » [Freud, 1916-1917, p. 201].

Ce travail d'élaboration du rêve transforme le matériel latent selon les lois et mécanismes du processus primaire au service du désir inconscient. C'est ce travail que l'interprétation du rêve, qui nécessite les associations du rêveur, fait en quelque sorte à l'envers : « Le travail opposé, celui qui veut du rêve manifeste arriver au rêve latent, s'appelle *travail d'interprétation*. Le travail d'interprétation cherche à supprimer le travail d'élaboration » [*ibid.*, p. 188-189]. On en verra un exemple, chapitre III, avec l'analyse par Freud d'un rêve d'une patiente.

Par ce travail, en déconstruisant et reconstituant les processus par lesquels s'effectue le passage du manifeste au latent, il montre que l'élaboration déformatrice de l'expression du désir est essentiellement marquée par deux processus : la condensation et le déplacement. Par l'opération de condensation, une même représentation est surdéterminée. Plusieurs idées, objets, personnes, lieux, en font un seul, se fondent en une seule image, et un même élément peut signifier des contraires. L'opération de déplacement est un effet de la censure : l'accent est porté, transféré, sur un point secondaire, l'indifférent, le détail, une allusion, ce qui permet de déjouer la censure en recouvrant les représentations refoulées. Quand elles sont transférées dans le rêve, il y a déplacement et un élément est représenté par un autre. D'autres procédés sont aussi à l'œuvre dans le travail du rêve, tel celui de la figuration (façon de représenter une idée). Par exemple, telle estafette de police et ses périples dans un rêve pourront se décliner en diverses tribulations où s'impose pour le rêveur la question : est-ce ta fête ? Dans la polysémie rendue au signifiant pourra se faire entendre l'expression conjointe du désir et de son interdit, condensée dans

l'image de cette estafette de police dans laquelle le sujet se trouve embarqué : « c'est ma fête », « c'est mon jour de fête » sont, on le sait, des expressions par lesquelles se disent un moment de réjouissance tout autant que son contraire.

Freud compare le travail du rêve au travail du fantasme dont les procédés sont aussi la déformation (procédé de dissimulation), la condensation, « la fragmentation, la combinaison d'éléments vus et entendus, au mépris de la chronologie ». Les mécanismes d'élaboration du rêve, analogues à ceux qui concourent à la construction du fantasme, sont, dit-il, « les prototypes de ceux qui règlent la production des symptômes névrotiques » [1916-1917, p. 201]. Le travail du rêve n'est, pour lui, que le premier et le mieux éclairé et compris d'un ensemble de processus psychiques complexes présentant également les caractères de la condensation et surtout du déplacement.

• *La « syntaxe » de l'inconscient.* – Du travail du rêve, par le fait même des mécanismes de l'inconscient, de l'opération de transfert qui permet au désir inconscient de s'exprimer, résulte donc un travestissement de celui-ci qui déjoue la censure. En analysant le rêve, on retrouve les idées latentes, mais c'est le texte du rêve, la lecture, l'interprétation de ses transformations/déformations qui permettent de se faire une idée de la « syntaxe » de l'inconscient dont les règles, note Freud, font penser à celles de langues et écritures anciennes, à celles de l'élaboration d'un rébus, à l'exemple de l'estafette, image dans le rêve qui représente des mots. Et, partant, il pense que « [...] nous pouvons, par analogie avec le travail du rêve, constater les liens qui rattachent les études psychanalytiques à d'autres domaines tels que l'évolution de la langue et de la pensée » [1916-1917, p. 201], dont il n'est pas sans connaître certains des travaux qui y sont consacrés au XIX^e^ siècle.

Prenant acte notamment de ces rapprochements faits par Freud, Jacques Lacan remarque : « Freud nous montre comment la parole, à savoir la transmission du désir, peut se faire reconnaître à travers n'importe quoi, pourvu que ce n'importe quoi soit organisé en système symbolique » ; et, poursuit-il, « c'est là la source du caractère pendant longtemps indéchiffrable du rêve » [1953-1954, p. 269]. C'est la même chose pour les hiéroglyphes dit-il : « On ne s'apercevait pas qu'une petite silhouette humaine, ça pouvait vouloir dire *un homme*, mais que ça pouvait aussi représenter le son *homme* et, comme tel, entrer dans un mot à titre de syllabe. Le rêve est fait comme les hiéroglyphes » [*ibid.*, p. 269].

Le processus primaire est donc « un faiseur de rébus », dit Octave Mannoni (1899-1989), le travail du rêve formant celui-ci de façon comparable à un système d'écriture, à l'élaboration du langage des hiéroglyphes. C'est, entre autres, ces considérations qui engagent Jacques Lacan à avancer que « l'inconscient est structuré *comme* un langage », c'est-à-dire qu'il est structuré de façon précise, comme les mythes qui, dit-il, sont aussi structurés comme un langage. Façon de faire entendre aussi que le langage n'est pas extérieur à la réalité, mais qu'il est la structure même de notre rapport à elle.

De plus, ces mécanismes de l'inconscient que Freud retrouve dans la formation du symptôme ou du fantasme, dans celle des lapsus (condensation et déplacement portant sur les mots eux-mêmes) et des mots d'esprit (ainsi le « bon mot » : « je suis famillionnaire » construit, tels les « mots-valises » de Lewis Carroll, à partir des mots familier et millionnaire), Jacques Lacan souligne qu'ils sont de même présents dans le langage poétique ou ordinaire. Suivant sur cette question le linguiste Roman Jakobson (1896-1982), qui rapproche le déplacement et la condensation des figures rhétoriques de la métonymie et de la métaphore qu'il tient pour deux dimensions fondamentales du langage, Lacan rapproche de la condensation l'opération de la métaphore (condensation, substitution, par exemple : avoir un « cœur de lion »), et de celle du déplacement l'opération de la métonymie (déplacement, contiguïté, par exemple : « boire un verre »). Par là il pose le problème du discours en général, de ses modalités, de son organisation. Mettant donc l'accent, à l'aide des travaux de linguistique, sur la dimension langagière de l'inconscient, il fait valoir l'affleurement de l'inconscient dans le discours en montrant le jeu polysémique du langage grâce auquel le désir inconscient trouve à s'exprimer à l'insu du sujet en restant méconnu de lui. Ce qui ne va pas sans poser justement la question du sujet, du « qui » parle.

A partir de cet ensemble de considérations, entre autres, il reprend la question de la syntaxe de l'inconscient marquant le texte du rêve. Ce n'est pas, en effet, seulement le contenu du rêve, du discours, mais ses modalités d'agencement, sa grammaire, la façon de dire qui retiennent son attention. Il insiste alors sur le fait que si un ensemble de transformations rendent méconnaissable le refoulé, il n'y a pas là qu'une procédure de camouflage, de masquage, propre à déjouer la censure, mais qu'il s'agit aussi et surtout d'un « chiffrage » que sert l'équivocité, la polysémie du signifiant (c'est là-dessus que joue Raymond Devos, par exemple dans l'histoire de la mer démontée ou dans celle, qui ne tient pas debout, des deux bouts d'un bout). Une expression, un mot,

mais aussi une lettre peuvent avoir fonction de signifiant, tel ce « V » que Freud lit dans le discours de « L'homme aux loups » [*Cinq Psychanalyses*] au fil de son analyse (cf. encadré). Lettre masquée, camouflée pour le sujet, qui la parle sans l'entendre, la reconnaître, que Freud déchiffre, reconnaît dans ses diverses occurrences, ouvrant la voie par cette analyse à appréhender que le signifiant, la lettre, son seul parcours, sa répétition dans le transfert, constitue pour le sujet une détermination majeure, peut être comme son chiffre. Par elle et la façon dont elle circule et insiste dans le discours, ce qui pour le sujet n'est pas dicible peut néanmoins s'exprimer, se faire reconnaître, tout en restant pour lui indéchiffrable, méconnu. Ce chiffrage, fondamentalement régi par le jeu du signifiant qui organise, soutient Jacques Lacan, le discours du sujet, c'est ce que l'analyste dit « lacanien » (qui travaille à l'aide des apports de Lacan qui se disait, quant à lui, freudien) s'efforce de déchiffrer, et comment s'organise ce discours de l'inconscient, c'est ce qu'il s'attache à lire. En effet, en donnant une place déterminante à l'ordre symbolique, à l'ordre du langage, Jacques Lacan invite à prendre acte, notamment, de ce fait qu'il fait valoir : l'ordre du signifiant, comme en témoigne

L'homme aux loups

Pseudonyme donné à un patient de Freud. Freud entreprit avec lui une analyse en 1910 durant plus de quatre ans et en publie le compte rendu en 1918. Elle est traduite en français sous le titre : « Extrait de l'histoire d'une névrose infantile (l'homme aux loups) » et publiée en 1954 dans *Cinq Psychanalyses*. Avec ce cas, Freud repose la question de la réalité des événements advenus dans la vie sexuelle infantile, ce qui donne lieu à un débat avec (contre) Jung. De plus, pour Jacques lacan, cette analyse et les notations de Freud ouvrent la voie pour penser la question du mécanisme de la « forclusion » dans la psychose et celle de la fonction de la lettre dans l'inconscient. Serge Leclaire, notamment à travers sa lecture de Freud et de ce cas, montre aussi tout le poids de la lettre dans l'inconscient, sa valeur « littérale ». Ainsi dans *Psychanalyser* [1968], il reprend, entre autres, ce moment où Freud note : « [...] Le patient fit observer que ce fait d'ouvrir et de fermer les ailes qu'avait fait le papillon une fois posé sur une fleur, était ce qui avait fait pour lui cette impression inquiétante. On aurait dit une femme qui ouvre les jambes et les jambes font alors un cinq romain, V, ce qui était, nous le savons, l'heure (la cinquième heure) où, déjà au temps où il était petit, un assombrissement de son humeur avait coutume de se produire » [*Cinq Psychanalyses*, p. 393]. « Ce passage immédiat des ailes de papillon aux jambes de femme, puis de là au repère de la cinquième heure, illustre bien la fonction littérale du V », note Serge Leclaire, qui poursuit dans son livre la relève des autres occurrences de cette lettre dans ce cas [cf. p. 90 *sq.*].

l'exemplarité du cas de « l'homme aux loups », oriente l'existence, la destinée du sujet.

Immortalité et insistance du désir inconscient d'origine infantile

L'expérience du travail psychanalytique avec les névrosés et l'étude du rêve amènent Freud à penser non seulement que « *le désir représenté dans le rêve est nécessairement infantile* » [1900, p. 471], mais aussi que les désirs inconscients infantiles représentés dans le rêve ne peuvent que persister et insister pour se faire admettre : ils sont « pour ainsi dire immortels », dit Freud, « indestructibles » comme « tous les autres actes psychiques vraiment inconscients c'est-à-dire qui n'appartiennent qu'au système inconscient. Ces actes, ces désirs constituent des voies frayées une fois pour toutes, jamais hors d'usage et qui entraînent l'excitation inconsciente chaque fois qu'elle les réinvestit » [1900, p. 470, note 1].

Ces affirmations ne vont pas sans poser des questions à Freud. Il se demande notamment : comment rendre compte de l'instauration de « voies frayées une fois pour toutes » constituées par ces « actes psychiques » ou « désirs inconscients » ? Et « pourquoi dans le sommeil l'inconscient ne nous offre que la force pulsionnelle vers la satisfaction d'un désir ? » [1900, p. 480].

C'est avec l'aide du schéma refondu de l'appareil psychique qu'il s'efforce de répondre, en reconsidérant dans *L'Interprétation des rêves* [chapitre VII] une approche présente dans l'*Esquisse*. Il avance alors le modèle théorique de l'« expérience de satisfaction », élaborant la fiction de l'origine du désir, de son élan initial, rendant compte par là de l'émergence du fantasme dans sa fonction de mise en scène du désir, construisant donc le moment « originaire » de l'éveil de l'activité pulsionnelle, de l'instauration du désir, de la vie psychosexuelle.

• *Théorie de l'origine du désir.* – L'expérience de satisfaction par laquelle il éclaire le processus inaugural du désir, et qu'il suppose constitutive de son organisation, est étroitement liée à la détresse initiale de l'être humain et à la nécessité d'une intervention extérieure que Freud dans l'*Esquisse* [1895] appelle l'« objet sexuel », l'« objet désiré » avec lequel s'établit, dit-il, « une entente ». En 1900, il reprend ce problème : les besoins du corps sont à l'origine de stimuli internes. L'excitation qui en résulte cherche une issue sur la voie motrice pour décharger la tension (ainsi les cris, l'agitation). Mais l'excitation persiste : « Il ne peut y avoir de changement que quand (dans le cas de l'enfant, par

suite d'une intervention étrangère) l'on acquiert *l'expérience de la satisfaction* qui met fin à l'excitation interne » [1900, p. 481]. C'est là un moment fondamental, car à la « trace mémorielle de l'excitation », née du besoin, et à « l'expérience de satisfaction », se lie l'image mnésique d'une perception de l'« objet désiré ».

L'image mnésique de l'objet désiré est en effet associée à la satisfaction qu'il donne non seulement en apaisant le besoin mais en apportant une « prime de plaisir » [*Esquisse*] que Freud qualifie de sexuelle et qui laisse une trace mnésique. Cette trace mnésique (souvenir de la satisfaction associé au souvenir des traits de l'objet désiré) sera dès lors réinvestie pour retrouver la satisfaction et chaque fois qu'elle sera recherchée. Ainsi, « dès que le besoin se représentera il y aura, grâce à la relation établie, déclenchement d'une impulsion [...] psychique qui investira à nouveau l'image mnésique de cette perception [...] et provoquera à nouveau la perception elle-même, c'est-à-dire reconstituera la situation de la première satisfaction » [1900, p. 481]. Et Freud de conclure alors : « C'est ce mouvement que nous appelons désir ; la réapparition de la perception est l'accomplissement du désir... » [*ibid.*, p. 481].

On le voit, le désir, tel que Freud en pose les termes, n'est donc pas réductible au besoin, il ne vise pas à son apaisement, mais, radicalement, il vise le retour à l'identique de la satisfaction liée à la perception première de l'objet sexuel grâce auquel l'apaisement a été assuré et a fait trace : l'expérience de satisfaction. Mais le retour à l'identique de la première fois est impossible, il y a une perte, et c'est sur fond de cette perte que s'instaure, postule Freud, le mouvement inaugural du désir : « Désirer a dû être d'abord un investissement hallucinatoire du souvenir de la satisfaction » [1900, p. 509]. Cette « première activité psychique », sous l'empire du principe de plaisir, régie par le processus primaire, « tend donc à une *identité de perception* c'est-à-dire à la répétition de la perception... » [1900, p. 481]. (Le principe de plaisir, principe de moindre tension de l'appareil psychique, a pour but l'obtention du plaisir et l'évitement du déplaisir.)

Postuler, comme Freud, que le nourrisson « hallucine » le souvenir des signes de satisfaction permet de soutenir que des « créations psychiques », des représentations de désir réalisant « *du* désirer », premières ébauches d'élaborations fantasmatiques, sont donc aussi les premières modalités d'éveil de l'activité psychique (« *du* penser ») corrélatives de l'éveil de la vie sexuelle. A partir de là seraient investies de nouvelles traces mnésiques par connexions associatives selon les lois du processus primaire. « Seul le désir peut pousser au travail notre appareil psychique »,

soutient Freud [1900, p. 482], et le rêve ne fait que « nous conserver un exemple du mode de travail primaire de l'appareil psychique [...] *Le rêve est un fragment de vie psychique infantile qui a été supplanté* » [1900, p. 482].

Il n'en reste pas moins que ce qui s'est éveillé, constitué avec le « premier désirer » mis en scène dans les premières ébauches fantasmatiques, ouvre la voie de l'organisation et de la dynamique libidinales qui sont fondamentalement sous les ordres de cette configuration inconsciente initiale et des péripéties de sa complexification au cours du développement psychosexuel. S'en organise, en conséquence, la vie du sujet.

• *Indestructibilité du désir inconscient et répétition.* – La théorie de l'origine du désir inconscient, de l'indestructibilité des voies frayées, permet à Freud de rendre compte de ce que l'analyse du rêve l'amène à constater : dans le sommeil, « l'inconscient ne nous offre que la force pulsionnelle vers la satisfation d'un désir », et « l'unique force pulsionnelle psychique » du rêve est du désir inconscient [1900, p. 483].

Que la vie psychique infantile, notamment dans ses premières modalités d'activité telles que Freud les envisage chez le nourrisson, soit supplantée ne signifie pas qu'elle soit abolie. Elle reparaît dans l'acte psychique « du rêver » sous la forme de l'investissement de traces mnésiques par connexions associatives selon des « voies frayées une fois pour toutes », du mouvement du désir inconscient de représentation en représentation, de sa relance de désir en désir, animée, fondamentalement, par la visée radicale de retrouver à l'identique ce qui a donné lieu à l'expérience de satisfaction.

Si la force pulsionnelle de cet « acte psychique complet » qu'est le rêve est un désir à accomplir, si le rêve est toujours accomplissement de désir – « parce qu'il provient, dit Freud, du système inconscient qui n'a d'autre but que l'accomplissement du désir, qui n'a d'autres forces que celles des impulsions de désir » [1900, p. 483] –, l'accomplissement de désir apparaît donc fondamentalement soumis à la répétition (cf. p. 83 et 88). Quoique ce ne soit qu'ultérieurement, avec le problème du rêve dans la névrose traumatique, que Freud pose précisément la question de la répétition, il apparaît dès 1900, avec la conception du désir tel qu'il en pose les termes, que l'accomplissement de désir qu'est chaque rêve, par transfert de l'infantile sur du présent, engage de fait cette question de la répétition. Par l'interprétation des rêves et ce qu'il en déduit, Freud en effet rend remarquable que le transfert est ce par quoi se fait la répétition, met en lumière que l'incons-

cient insiste pour être reconnu, qu'il « répète » et « se répète », ainsi pour « l'homme aux loups », dans la présence insistante d'une lettre ou la reprise d'un terme, d'un élément dans le discours comme dans le contenu manifeste d'un rêve.

• *Le « gardien de notre santé mentale ».* – Dans les premiers temps de l'activité psychique, « ce qui était pensé (désiré) était simplement posé de façon hallucinatoire, comme il arrive encore chaque nuit avec nos pensées de rêve ». C'est, pense Freud, le « défaut persistant de la satisfaction attendue, la déception qui a entraîné l'abandon de cette tentative de satisfaction par le moyen de l'hallucination. A sa place, l'appareil psychique dut se résoudre à représenter l'état réel du monde extérieur et à rechercher une modification réelle. Par là un nouveau principe de l'activité psychique était introduit : ce qui était représenté, ce n'était plus ce qui était agréable, mais ce qui était réel, même si cela devait être désagréable » [1911, p. 136]. Ce nouveau principe, c'est le « principe de réalité » : il caractérise le système conscient-préconscient ; succédant au principe de plaisir qu'il modifie, il impose de tenir compte du monde extérieur. Mais le principe de plaisir continue à régner sur un ensemble d'activités psychiques fonctionnant selon les lois du processus primaire.

Le mode primaire de travail du psychisme supplanté, réprimé à cause de son inefficacité (cet investissement interne « s'épuise à retenir l'objet désiré », dit Freud, il y a « nécessité d'une épreuve par la réalité »), n'est donc pas pour autant aboli : il se maintient dans le rêve, le fantasme, mais aussi fait retour en force dans les psychoses.

On peut concevoir qu'il soit nécessaire que, dans la vie éveillée, soit normalement barré l'accès à la régression hallucinatoire par laquelle « l'investissement interne se donne comme équivalent à la perception ». C'est là le rôle de la censure, « gardien de notre santé mentale », qui dans le sommeil est en partie levée, laissant passer les « impulsions de désirs », rendant possible la régression hallucinatoire [Freud, 1900, p. 483]. Mais ces impulsions de désir se manifestent donc aussi dans la vie diurne. La psychose, de même que le transfert, remarque Freud, montrent combien elles essaient de pénétrer de force à travers le préconscient jusqu'à la conscience et la motilité volontaire [1900, p. 482].

Ne serait-ce qu'à partir de toutes ces considérations, on peut noter que, pour l'être humain, l'accès à la réalité, sa constitution même, est loin d'être une donnée de départ, même si dès l'origine la perception donne un certain accès au réel (cf. le « complexe d'autrui », p. 110). Les processus primaires, inconscients (soumis

au principe de plaisir) ne tiennent pas compte de la réalité, et le principe de réalité qui engage à en tenir compte et à différer la satisfaction, la censure qui barre l'accès à la régression hallucinatoire ne peuvent parfois suffire dans la vie éveillée à empêcher de se détourner de celle-ci (ainsi dans la névrose où la réalité psychique des fantasmes prend le pas sur la réalité matérielle), voire à ne pas en perdre le sens comme dans la psychose.

2. Le rêve et le fantasme

• *Le fantasme : un précurseur du rêve.* – Freud pousse dans ses dernières conséquences le rapprochement entre fantasme conscient ou préconscient, rêves éveillés de la vie diurne, et rêve nocturne, en affirmant que les rêves diurnes ont leur source dans des fantasmes inconscients de désir qui existent à l'état de veille et qui participent à la construction du rêve. Il note l'analogie du rêve diurne et du rêve nocturne et le fait que « les hystériques substituent souvent un rêve à une crise » : on voit donc, dit-il, que « le fantasme du rêve diurne est le précurseur de ces deux structures psychiques » [1900 p. 421, note 1]. Crise d'hystérie, rêve diurne, rêve nocturne ont donc pour précurseur le fantasme du rêve diurne, fantasme inconscient de désir. Ces formations différentes tendent toutes à reproduire les conditions inconscientes d'une satisfaction « à la manière infantile » représentée comme réalisée. Ainsi, le rêve « s'insère dans un cadre où entrent aussi d'autres formations psychiques », d'autres « formes d'accomplissements anormaux de désir » [1900, p. 483], tel le symptôme de cette patiente de Freud atteinte de vomissements hystériques : « A l'analyse ce symptôme apparut comme l'accomplissement d'un fantasme inconscient de la puberté, d'un désir d'être continuellement enceinte, d'avoir de très nombreux enfants, à quoi s'ajouta plus tard le désir de les avoir du plus grand nombre d'amants possible » [1900, p. 485].

L'analyse des fantasmes de l'adulte (voir aussi l'exemple de Dora), comme l'analyse du rêve montrent à Freud qu'ils réalisent des désirs infantiles. Analysant le rêve, Freud « s'étonne, voire est effrayé », rappelle Charles Melman, « par le désir qui l'entretient : égoïsme effréné, érotisme débridé, agressivité criminelle, impudence, mégalomanie, ambition illimitée, etc. L'acquis de la civilisation semble être resté avec les vêtements sur le tapis. Il est vrai que ce ne seraient les expressions que d'un désir infantile et donc œdipien... ». Ce sur quoi il ajoute aussitôt : « Dans la mesure toutefois où l'enfance est la période de mise en place du

fantasme, il faut bien convenir qu'il n'y en a pas d'autre et que nos désirs sont infantiles » [1984, p. 76].

La découverte de la prégnance des fantasmes de désir, l'analyse du rêve, tout cela ouvre à Freud la voie pour reconsidérer la définition du sexuel et affirmer son existence dans l'enfance. Aussi, alors qu'il achève *L'Interprétation des rêves*, où il n'accorde à la sexualité qu'une place limitée, dit-il, dans une lettre à Fliess du 11 octobre 1899, il annonce : « Une théorie de la sexualité va immédiatement succéder au livre sur les rêves. » Ce sont les *Trois Essais sur la théorie sexuelle* publiés en 1905.

• *Le temps d'une « mémoire inconsciente ».* – Les rêves éveillés, comme les rêves nocturnes, se construisent avec des restes diurnes qui sont le motif, en lui-même secondaire, qui peut engager le désir inconscient à « transférer ». Les formations de fantasmes (conscients ou non), comme celles de rêves, révèlent donc une temporalité autre que chronologique. Leurs analyse et interprétation mettent en lumière l'organisation de cette sorte de mémoire inconsciente que constitue le refoulé. De plus, Freud repère, par l'analyse de cette « combinaison inconsciente » qu'est le fantasme et son rapprochement avec le rêve et le symptôme, l'articulation des modalités de fonctionnement de cette mémoire atemporelle et du mouvement du désir inconscient. En conséquence, il tient des propos similaires, à quelques années de distance, pour parler du « temps du désir » dans le rêve et le fantasme : « [...] le rêve révèle le passé. Car c'est dans le passé qu'il a toutes ses racines. Certes l'antique croyance aux rêves prophétiques n'est pas fausse en tout point. Le rêve nous mène dans l'avenir puisqu'il nous montre nos désirs réalisés ; mais cet avenir, présent pour le rêveur, est modelé, par le désir indestructible, à l'image du passé » [1900, p. 527].

« Un fantasme flotte pour ainsi dire entre trois temps, les trois moments temporels de notre faculté représentative. Le travail psychique part d'une impression actuelle, d'une occasion offerte par le présent, capable d'éveiller un des grands désirs du sujet ; de là, il s'étend au souvenir d'un événement d'autrefois, le plus souvent infantile, dans lequel ce désir était réalisé ; il édifie une situation en rapport avec l'avenir et qui se présente sous forme de réalisation de ce désir, c'est là le rêve éveillé ou le fantasme, qui porte les traces de son origine : occasion présente et souvenir. Ainsi passé, présent, et futur s'échelonnent au long du fil continu du désir » [1908, p. 74].

• *Fantasmer : une activité psychique incessante.* – Avec le rêve, le fantasme, c'est donc tout le problème de la reconnaissance, chez tout un chacun, de l'existence de la réalité psychique qui se trouve posé, et ce tant dans la vie diurne que nocturne. Freud se demande, à propos du rêve : faut-il reconnaître une réalité aux désirs inconscients ? Il répond : « Une fois les désirs inconscients ramenés à leur expression la dernière et la plus vraie, on peut dire que la *réalité psychique* est une forme d'existence particulière qu'il ne faut pas confondre avec la réalité matérielle » [1900, p. 526].

On peut concevoir par là qu'il en vienne à porter l'accent sur la dimension structurale du fantasme inconscient « depuis toujours inconscient ». Montrant le mouvement du désir inconscient, toujours renaissant, soutenu et relancé, de représentation en représentation, dans le travail incessant de l'activité psychique, du « fantasmer », il permet de penser le fantasme (qui ne se réduit donc pas en psychanalyse à une fantaisie de l'imagination) comme support du désir qu'il réalise et ayant pour fonction, fondamentalement, de tenter de parer, par ces voies imaginaires, à l'impossible de la satisfaction complète. Il dégage sa dimension d'écran dissimulant tout en le recueillant, « l'impossible à dire » : ainsi Lacan définit-il le réel, réel qui se présente en premier lieu à Freud « sous la forme de ce qu'il y a en lui d'inassimilable – sous la forme du trauma » (Lacan), et qu'il pense « enseveli » sous les fantasmes [cf., par exemple, la lettre à Fliess du 21 décembre 1899 à propos de « l'homme aux loups »].

3. Le rêve : un paradigme

Nombre de développements de *L'Interprétation des rêves* concernent les analogies entre rêve et symptôme, mais au moins dès 1897, comme en témoigne une lettre à Fliess [7 juillet 1897], Freud a l'idée que le rêve « contient toujours en germe la psychologie entière des névroses ». Si, comme il l'écrit à Fliess en 1899, la structure du rêve est « susceptible d'application universelle », si le processus mental du rêve permet de rendre compte d'un processus normal tout comme d'un processus pathologique, on comprend qu'il y voie un modèle et qu'il dise dans les premières pages de son ouvrage : « L'interprétation des rêves est la voie royale qui mène à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique. »

• *Le rêve : premier terme de formations psychiques anormales.* – Dans l'avertissement de la première édition de *L'Interprétation des rêves*, Freud écrit que le rêve est le « premier terme d'une série de formations psychiques anormales ». Certes, poursuit-il, « le rêve ne prétend pas à une importance de cette sorte, mais sa valeur théorique comme paradigme n'en est que plus grande. Celui qui ne peut expliquer l'origine des images du rêve cherchera vainement à comprendre les phobies, les obsessions, les idées délirantes et à exercer sur elles une influence thérapeutique ». Le rêve, phénomène « normal » (banal) est donc le modèle qui aide Freud à comprendre les phénomènes pathologiques. Il n'est pas le premier à donner cette importance au rêve, mais il a su utiliser cette idée reprise, dit-il, d'un neurophysiologiste qui déclarait déjà : « Quand vous saurez tout des rêves, vous saurez tout de la folie. »

De plus, en portant le conflit psychique au sein du rêve nocturne, en montrant la formation et la détermination du rêve par le jeu des forces contradictoires du désir et de la censure, en confrontant et rapprochant celui-ci de la formation du symptôme, il met à bas le mur qui semblait jusqu'alors infranchissable entre « santé » et « maladie mentale ». Le conflit psychique, le refoulement et le retour du refoulé ne sont pas, en effet, des élaborations éclairant seulement les psychonévroses : « Les névrotiques ne présentent qu'agrandi et grossi ce que l'analyse des rêves nous révèle également chez l'homme bien portant » [1915-1916, p. 364]. En effet, « [...] la différence qui existe entre la névrose et la santé ne porte que sur la vie éveillée dans l'un et l'autre cas, et disparaît dans les rêves nocturnes [...] l'homme sain possède, lui aussi, dans sa vie psychique, ce qui rend possible la formation de rêves et celle de symptômes [...] il se livre lui aussi à des refoulements [...]. L'homme sain est donc un névrotique en puissance [...] sa vie soi-disant saine est pénétrée d'une foule de symptômes, insignifiants il est vrai et de peu d'importance pratique » [1915-1916, p. 489].

• *Le rêve : modèle théorique de formation de phénomènes banals.* – Freud analyse et montre que dans la formation de nombre de phénomènes banals qui appartiennent à la vie quotidienne des sujets « normaux », tels oublis, lapsus de la parole ou de la conduite (actes manqués), sont à l'œuvre des mécanismes analogues à ceux qui jouent dans la formation du rêve et des symptômes morbides. Un même processus psychique : « *conflit, refoulement, substitution avec formation de compromis* », qui permet de comprendre la formation de symptômes névrotiques, est

aussi présent dans la vie psychique des « normaux » [Freud, 1899, p. 118]. Certes, dans le lapsus, par exemple, il peut s'agir seulement de pensées conscientes réprimées, mais le processus de formation est le même : ainsi tel monsieur peut se surprendre à dire dans sa conversation avec une dame : « Avez-vous vu l'exposition de la maison Wertheim ? Elle est très bien *décolletée.* » Il voulait dire *décorée*, mais il dit par cette substitution une appréciation sur « *l'exposition* » de la dame qu'il ne pouvait directement exprimer. Le mot exposition, remarque Freud qui rapporte cet exemple [1902, p. 81], prend avec ce lapsus un double sens. C'est en jouant sur celui-ci, sur l'équivoque, que le désir peut s'exprimer.

Ce même processus chez l'homme « normal » « influence précisément la sélection des souvenirs d'enfance », c'est « une nouvelle indication sur les relations étroites [...] entre la vie mentale de l'enfant et le matériel psychique des névroses » [Freud, 1899, p. 118]. En résulte aussi la construction de « souvenir-écran » ou « souvenir de couverture ». Le souvenir-écran est un souvenir d'enfance qui condense aussi bien des éléments infantiles réels que fantasmatiques, c'est une formation de compromis comme le symptôme ou le lapsus. Alors qu'on ne se souvient pas d'événements importants, ce type de formation conserve souvent avec une grande netteté des souvenirs aux contenus apparemment anodins, insignifiants (mécanisme de déplacement). Nombre de souvenirs d'enfance sont des formations de cet ordre. Rapprochant les souvenirs-écrans des souvenirs d'enfance, Freud en vient à penser que « nos souvenirs d'enfance nous montrent les premières années de notre vie, non comme elles étaient, mais comme elles sont apparues à des époques ultérieures d'évocation ; les souvenirs d'enfance n'ont pas *émergé*, comme on a coutume de le dire, à ces époques d'évocation, mais c'est alors qu'ils ont été formés, et toute une série de motifs, dont la vérité historique est le dernier des soucis, ont influencé cette formation aussi bien que le choix des souvenirs » [1899, p. 132]. Revenant sur cette question en 1914, il affirme : « Les souvenirs-écrans contiennent non seulement quelques éléments essentiels de la vie infantile mais véritablement tout l'essentiel. Il ne faut que savoir l'expliciter à l'aide de l'analyse. Ils représentent les années oubliées de l'enfance aussi justement que le contenu manifeste du rêve en représente les pensées » [1914b, p. 107]. En portant l'accent sur la temporalité dans la constitution du souvenir-écran ou l'évocation de souvenirs d'enfance, Freud fait valoir la dimension « après coup » de leur efficacité psychique. On est ici dans le droit fil de sa conception du traumatisme, selon laquelle c'est dans un temps ultérieur à une

première inscription sans effet immédiat que des impressions, des souvenirs, trouvent une efficacité psychique, acquièrent un sens, peuvent avoir valeur de traumatisme (cf., par exemple, le cas Emma dans l'*Esquisse* ou celui de « l'homme aux loups » à propos de la « scène primitive »). La dimension de l'après-coup, la temporalité de la réalité psychique montrent que ce n'est pas toujours ce qui vient avant qui détermine ce qui vient après, mais en l'occurrence plutôt l'inverse.

• *Impact de la théorie du rêve.* – La théorie du rêve permet de réunir les mécanismes communs de formation de phénomènes aussi différents que le lapsus, le symptôme, le rêve, l'oubli des noms, le mot d'esprit, le souvenir-écran. Elle permet l'extension de l'utilisation de la méthode psychanalytique à d'autres domaines que celui de la cure, et entraîne dans la foulée un grand nombre de travaux qui en sont directement issus. Ainsi, paraît en 1902 *La Psychopathologie de la vie quotidienne* (où sont repris les problèmes du rêve, du lapsus, de l'oubli des noms, du souvenir-écran, etc.). Est publié en 1905 *Le Mot d'esprit dans ses rapports à l'inconscient*. En 1907, *Délire et rêves dans la « Gradiva » de Jensen* où sont notamment questionnés le rôle du fantasme dans la création et les modalités de construction de l'œuvre littéraire, de même que dans l'article « La création littéraire et le rêve éveillé » publié en 1908 (déjà en 1897 Freud faisait part à Fliess du fantasme de Goethe qui lui paraît présider à l'élaboration du *Werther*) et aussi, entre autres questions, dans *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, publié en 1910.

On peut comprendre que Jacques Lacan ait insisté sur l'importance des travaux de Freud sur le mot d'esprit ou des phénomènes tel le lapsus (travaux tenus souvent pour mineurs), puisque ces formations, après analyse, apparaissent obéir aux mêmes lois d'élaboration que les phénomènes morbides, qu'elles présentent une même structure, que s'y manifeste, tout comme dans le rêve ou le symptôme, l'« en-dehors du sujet », l'inconscient, selon « les mêmes lois structurales de condensation et de déplacement » [Lacan, séminaire de 1957-1958, non publié]. En découvrant ces lois, Freud a ouvert la voie pour établir et théoriser le rapport entre formations de l'inconscient et langage, pour amener à la considération du champ du langage et de la fonction de la parole et, en premier lieu, de celle du patient qui est « au cœur de l'expérience analytique », rappelle-t-il en 1953.

En laissant se déployer la parole dans la cure (laquelle, disait Freud, était comme son laboratoire), mais aussi dans son autoanalyse, en l'interprétant, en analysant son organisation, en déga-

geant à partir de là les mécanismes de formation du symptôme et de l'acte psychique qu'est rêver, ce qui chaque nuit nous arrive à tous, qu'on s'en souvienne ou pas, en rendant public ce qu'il a découvert, Freud vient dire au monde non seulement que nul n'est maître en sa demeure, mais que nous sommes, « normaux » ou « névrosés », au plus près de notre vérité de sujet désirant, au plus près de ce qui anime notre vie psychique non seulement nocturne mais diurne, là où nous ne savons pas, d'un savoir conscient, ce que nous disons, ce que nous faisons.

Bien des années après la publication de *L'Interprétation des rêves,* présentant encore une fois la psychanalyse, Freud écrit : « Par l'étude de ce processus qui convertit le désir latent du rêve en contenu manifeste du rêve (le travail du rêve) nous avons appris le meilleur de ce que nous savons de la vie psychique inconsciente » [1924, p. 107]. La méthode d'investigation, spécifique de la psychanalyse, au moyen de laquelle ces résultats ont été obtenus, présente, on va le voir, certaines caractéristiques.

III / La méthode psychanalytique

Avec la méthode psychanalytique, Freud définit une technique d'investigation et des modalités de lecture, de déchiffrage, qui permettent d'accéder à des processus, des matériaux psychiques, « à peu près inaccessibles autrement ».

Deux des principes essentiels de cette méthode sont l'association libre, corrélative de la règle fondamentale de la psychanalyse dans la cure, et l'attention flottante. Ils définissent les conditions de l'interprétation, tâche du psychanalyste dans le travail analytique.

1. Association libre et attention flottante

Des conditions propices à l'obtention d'indices

• *Méthode de l'association libre et règle fondamentale.* – Dans les *Études sur l'hystérie*, notamment avec le cas Emmy von N., Freud parle de la façon dont ses patientes l'ont conduit sur la voie de la méthode de l'association libre. Si, dans les débuts, il propose un thème de départ au discours, très vite il laisse au patient le choix du point d'entame de sa parole et il fait « obligation aux malades de renoncer à toute réflexion consciente et de s'abandonner, dans une concentration paisible, à la poursuite de leurs idées spontanées (non voulues) [...]. Ces idées, ils devaient les communiquer au médecin, même s'ils ressentaient à leur encontre des objections, comme, par exemple, que cette pensée était trop désagréable, trop absurde ou trop peu importante, ou n'avait pas sa place ici » [1924, p. 102]. La méthode de l'association libre, comme « auxiliaire pour explorer l'inconscient », est donc corrélative, dans la cure, de la règle fondamentale de la psy-

chanalyse : dire sans restriction ce qui vient, comme ça vient, ici et maintenant. Or, « le premier résultat que nous obtenons en formulant cette règle fondamentale de notre technique consiste à dresser contre elle la résistance » [1916-1917, p. 311]. C'est la résistance, signalant la force agissante du refoulement, qui s'exprime dans les différentes objections faites à l'encontre de la règle fondamentale, laquelle justement, dit Freud, est faite pour débouter celles-ci. Le patient, rapidement, ne peut parler librement ; Freud s'y s'attendait en faisant le choix de la méthode d'association libre, comme il l'explique : il « fut ici guidé par l'attente que l'association dite libre se révélât en réalité comme non libre, du fait qu'à l'issue de la répression de toutes intentions de penser conscientes se ferait jour une détermination des idées par le matériel inconscient » [1924, p. 102]. Appréciation de la valeur de la résistance, mise en évidence d'un « jeu de forces », le gain obtenu par cette méthode est, pour Freud, « inestimable ».

Cette méthode, que Freud applique dans le traitement, il l'utilise aussi dans l'auto-analyse de ses rêves. Il écrit : « Nous repoussons toute idée de représentation-but, nous dirigeons notre attention sur un élément isolé du rêve et nous notons les pensées involontaires qui nous viennent à l'esprit à ce sujet. Nous prenons ensuite un autre morceau du contenu du rêve, opérons de la même manière et nous laissons mener du coq à l'âne par nos pensées, sans nous inquiéter de la direction suivie. Cela faisant, nous supposons que nous finirons bien par tomber sur les pensées latentes, source du rêve » [1900, p. 447-448]. (Représentation-but : qui oriente le cours de la pensée.)

Il s'agit donc, par ce procédé, d'éliminer la sélection volontaire, de mettre hors jeu la censure entre conscient et préconscient. L'inconscient ne peut parvenir au conscient directement, il faut qu'il y ait d'abord accès au niveau préconscient, d'où la nécessité, note Freud, de lever la censure entre conscient et préconscient pour accéder aux pensées latentes mettant sur la voie du refoulé. Pour obtenir cela, l'analysant (Freud, on l'entend, se met aussi dans cette position) doit se laisser aller à l'association libre, parler les idées spontanées, involontaires, mais nombre de ces idées sont repoussées. Or, ces idées repoussées, sous divers prétextes, sont « comme des dérivés de structures psychiques refoulées », comme des « déformations de ces dernières par suite de la résistance qui s'oppose à leur reproduction » [Freud, 1904, p. 4]. Ces pensées incidentes, fortuites, souvent considérées comme perturbantes et sans intérêt, sont donc en relation avec les matériaux psychiques refoulés, d'où leur importance.

• *L'attention flottante.* – Comme le patient, le psychanalyste doit se soumettre à certaines conditions. Pour être à même d'interpréter, d'accomplir ce travail qui est « pour ainsi dire d'extraire du minerai des idées fortuites le pur métal des pensées refoulées » [Freud, 1904, p. 5], il doit être dans une attention d'écoute dite « flottante ». Ce qui ne signifie pas qu'il soit distrait, ou occupé d'autre chose, mais que :
– il suspend son jugement et met à l'écart ses préjugés ou présupposés de façon comparable à ce qui est demandé à l'analysant. De même que celui-ci doit dire tout ce qui lui passe par l'esprit sans choisir, éliminer, de même le psychanalyste doit pouvoir « interpréter tout ce qu'il entend afin d'y découvrir tout ce que l'inconscient dissimule, et cela sans substituer au choix auquel le patient a renoncé sa propre censure » [Freud, 1912, p. 66] ;
– ce qui suppose qu'il ne privilégie *a priori* aucun des éléments particuliers du discours, des idées de l'analysant qu'il écoute : « Nous ne devons attacher d'importance particulière à rien de ce que nous entendons et il convient que nous prêtions à tout la même attention flottante » [*ibid.*, p. 62].

De même pour un rêve raconté, il doit, en interprétant les rêves, accorder « la même attention à chaque nuance des termes » dans lesquels ils sont rapportés [Freud, 1900, p. 437]. C'est là aussi ce que fait Freud dans l'analyse de ses propres rêves. Ainsi à propos du rêve de « l'injection faite à Irma » il note que dans ce rêve « il était dit : "J'appelle vite le Dr M." et nous avons admis que même ce petit détail ne se serait pas incorporé au rêve s'il ne se laissait pas rattacher à quelque point particulier [...]. De même dans ce rêve le chiffre 51 revient plusieurs fois. Au lieu de trouver cela naturel ou indifférent, nous en avons conclu qu'il y avait dans le contenu latent du rêve une seconde série de pensées qui conduit au chiffre 51 » [*ibid.*, p.436-437].

« Association verbale » et déterminisme psychique

L'association libre dans l'observance de la règle fondamentale et l'attention flottante sont donc indispensables pour le travail d'analyse. Ce sont les conditions pour obtenir que s'exprime le refoulé et s'entende ce qui peut mettre sur sa trace. Tout élément du discours, comme tout élément du rêve, fût-il le plus discret, le plus insignifiant et dépourvu de sens, peut s'avérer le point de départ d'une chaîne associative, d'une série de pensées. Ainsi, par l'association libre se révèlent des « indices » permettant de « tomber » sur du matériel latent, et en passant « des associations au refoulé, des déformations aux matériaux déformés, on arrive [...]

à rendre accessible au conscient ce qui, dans le psychisme, demeurait inconscient » [Freud, 1904, p. 4].

De plus, peuvent ainsi être dégagées les déterminations et les finalités inconscientes auxquelles obéissent les associations d'idées, les connexions verbales et la voie par laquelle ces finalités trouvent à s'exprimer dans les formations de l'inconscient. Cette voie, c'est la même que celle que Freud découvre comme permettant les collusions du temps dans le fantasme : la voie par laquelle cela se réalise, c'est « à nouveau », dit-il, par « association verbale » [lettre à Fliess du 3 janvier1899]. On conçoit que cette découverte de la voie de l'association verbale l'amène très vite à mettre l'accent sur le mouvement du désir, de l'investissement pulsionnel, utilisant la voie de l'association.

Le terme d'association est pris par Freud à la théorie associationniste sur le fonctionnement du langage et de ses troubles qui a cours, à la fin du XIX[e] siècle, en France avec Binet, en Allemagne avec Wundt. Il discute la théorie de ce dernier, notamment sur la formation du lapsus (1902) et s'en démarque. Il écrit : « Parmi les lapsus que j'ai moi-même réunis, j'en trouve à peine un où le trouble du langage se laisse réduire uniquement et exclusivement à ce que Wundt appelle "l'action par contact des sons". Presque toujours je trouve, en plus de l'action par contact, une action perturbatrice ayant sa source *en dehors* du discours qu'on veut prononcer [...] » [1902, p. 70]. Cet « en-dehors » perturbateur, c'est, dit-il, une idée inconsciente et il analyse, en conséquence, le lapsus comme une formation de l'inconscient.

Si Freud s'appuie sur le modèle associationniste et reprend le terme, c'est donc dans une perspective originale. L'association désigne, pour lui, toute liaison, toute connexion, entre des éléments qui constituent une (ou des) série(s) de chaînes associatives (ces éléments peuvent se retrouver dans plusieurs chaînes associatives) et les éléments liés par l'association (ainsi les associations d'un rêve). Ce jeu des associations n'est donc pas réductible aux lois générales de la théorie associationniste, mais dépend de et est en lien étroit avec le conflit psychique, le refoulement, le mouvement du désir inconscient : il soutient l'idée d'une détermination inconsciente des associations régissant le cours des représentations. Les connexions verbales utilisant la voie associative mettent en évidence cette détermination qu'il voit à l'œuvre aussi bien dans l'élaboration du fantasme, du symptôme que du rêve, de même que dans les modifications que le rêve subit lorsqu'il est « traduit par des paroles ».

Les associations constituent les liens entre le manifeste et le latent, ce qui en régit le cours régit donc aussi les modalités de

construction des formations de l'inconscient, tout comme du fantasme : « Il y a une association d'idées entre elles et le contenu qu'elles remplacent, de sorte qu'elles nous aident à trouver ce contenu, qui peut-être a déjà été substitué à un autre » [Freud, 1900, p. 438].

La parole du patient : condition de l'activité du psychanalyste

Par la méthode de la libre association, par le travail d'analyse et d'interprétation, Freud dégage les conceptions l'amenant à penser que les voies par lesquelles le processus de refoulement s'effectue par liaisons, connexions associatives, sont les mêmes qu'emprunte le refoulé pour faire retour. C'est en faisant, en quelque sorte, « à rebours » le chemin des liaisons associatives, dans le travail d'analyse et d'interprétation, par le travail de déconstruction à l'aide des associations verbales, qu'il retrace le chemin même des modalités de construction du fantasme, du rêve, du symptôme, des formations de l'inconscient, qu'il découvre et montre la possibilité, par cette voie langagière, de lever le refoulement.

La méthode de l'association libre, les conceptions qui la sous-tendent, « l'art de l'interprétation » vont donc de pair avec la saisie et la reconnaissance de la dimension langagière des formations de l'inconscient, et en premier lieu du symptôme. Freud en effet rend remarquable que quelque chose se dit qui, au travers de la parole et de sa contrainte, obéit à une détermination inconsciente, que le symptôme, qu'il conçoit dès 1895 comme « éclos au moyen du langage », résultant d'une « résonance associative des pensées » (cf. p. 9), se résout « dans une analyse de langage » (Lacan) par la « reconnaissance parlée » de ce qui ne pouvait jusqu'alors autrement se dire, qu'il est « langage dont la parole doit être délivrée » (Lacan). Par le moyen de la parole associative, il peut faire l'objet d'une lecture, il peut être écouté, analysé et interprété comme un discours, comme un langage qu'il s'agit de déchiffrer pour restituer, rétablir la version refoulée, et par là lever le refoulement.

De cet abord du symptôme dans la cure, selon les voies de l'association libre liée au transfert, résulte la méthode d'analyse, de décomposition du rêve, qui permet à Freud de mettre au jour le désir inconscient, sa détermination psychique d'origine infantile ainsi que les règles du travail d'interprétation, soit celles des modalités d'une écoute et d'une lecture qui, avec *L'Interprétation des rêves*, trouvent leur valeur de principes.

Si « l'inconscient est cette partie du discours, concret en tant

que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours conscient » [Jacques Lacan, 1966, p. 258], si dans la cure se « traduit », par les lapsus, les rêves, mais aussi les silences, les réserves, les répétitions, les enchaînements associatifs ou les ruptures, etc., un discours qui fait défaut, ce qui n'est pas dicible directement, si ce discours est ordonné par une logique et une détermination qui organisent à son insu le discours du sujet, on conçoit que l'association libre, l'attention flottante soient des principes essentiels : en effet, ils instaurent des conditions propices à laisser se dire, par la parole dans le transfert, le discours, le texte inconscient, transmis/traduit de façon indirecte, à laisser entendre ce que le psychanalyste a à écouter, à lire, à interpréter.

« [...] la référence au paradigme du rêve fait de l'acte d'entendre en psychanalyse un acte de langage dont est issue la parole d'interprétation, et cela parce que entendre, c'est donner des mots à l'imprononçable de l'infantile dans l'évidence masquante du présent de sa manifestation. Le désir inconscient met, en le voilant, le désir au présent. Dans ces conditions l'attention dite "flottante" [...] est précisément cette attention associative (corrélative de l'association libre) qui convient à ce temps anachronique de l'infantile pour autant que celui-ci se manifeste [...] et ne saurait se constituer en événement de passé » [Pierre Fédida, 1992, p. 55].

2. Interprétation et construction

Par « interprétation », les psychanalystes désignent de façon générique la tâche de l'analyste dans la cure. En effet, ce terme englobe deux aspects du travail de l'analyste avec l'analysant, qui s'appellent l'un l'autre tout au long de la cure, ce que Freud rappelle en 1937 dans *Constructions dans l'analyse*. Le terme d'interprétation (sens restreint) se rapporte à la façon dont on traite un élément isolé du matériel du discours ou du rêve (tel lapsus, élément du texte du rêve), il spécifie ce qui relève du travail de déchiffrage des éléments singuliers énoncés dans la cure, de repérage de certains signifiants, travail par lequel est mis en évidence le désir. Le terme de construction (présent chez Freud dès 1895) spécifie la tâche de l'analyste consistant à dégager des traces, à rassembler des fragments, des restes : bribes de choses vues, entendues, constitutives du fantasme, à procéder parfois à la reconstitution d'un temps d'articulation perdu de celui-ci, par exemple « je suis battue par le père » est une construction de l'analyse, nécessaire pour rétablir un chaînon manquant de l'éla-

boration du fantasme de fustigation de patientes [cf. Freud, 1919, p. 225]. Jean Laplanche propose : « Construire [...] ce serait relier en la séquence du fantasme un certain nombre d'éléments signifiants auxquels est fixé le désir » [1968, p. 40]. Il y va aussi dans cette tâche de la reconstitution d'un « chapitre perdu » (Lacan), d'une partie refoulée de l'histoire du sujet, et donc de la suppléance à l'oubli du souvenir par reconstruction de la réalité probable d'une séquence de l'histoire infantile, de la recherche et de la mise en mots, en sens, d'un « fragment de vérité » qui appartient à « l'histoire pulsionnelle » du sujet : ainsi, pour « l'homme aux loups », la construction de la scène primitive [*Cinq Psychanalyses*].

Interprétation et construction sont donc deux aspects du travail de l'analyste, qui est toujours là en position de lecteur/interprète, remarque Piera Aulagnier [*Topique*, 1970, n° 3] : elles font partie au même titre de sa tâche dans l'analyse. C'est ce qu'il s'agit de mettre en évidence qui les différencie, et sur quoi Freud porte l'accent. Si ces deux aspects sont indissociables du travail de l'analyste, remarquons que la construction nécessite l'interprétation, soit le déchiffrage, la lecture des matériaux (et de leurs « blancs ») amenés par l'analysant au fil des séances. Dans ce travail en effet, précise encore Piera Aulagnier, « l'interprétation de l'élément singulier met donc au jour la singularité d'un choix qui nous renvoie à une histoire qui n'a plus rien d'universel. C'est la sommation de ces choix, retrouvés par l'analyste lors de ses interprétations, qui permettra l'élaboration d'une construction rendant son sens à une page de l'histoire du sujet » [*ibid.*, p. 66].

L'interprétation, au sens restreint que Freud donne à ce terme et telle qu'il en dégage les modalités avec l'analyse du rêve, va pour l'essentiel nous retenir dans ce chapitre. N'oublions pas néanmoins que, dans le travail analytique de la cure, elle est en prise avec le travail de construction sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

L'interprétation

• *Les modalités d'une lecture.* – C'est dans *L'Interprétation des rêves* que Freud donne toute sa mesure au problème de l'interprétation, à la « science de l'analyste » qui est « une lecture, une lecture du sens » [Lacan, 1957]. On a vu que, pour Freud, interpréter un rêve signifie dégager son sens, le but étant « que l'analyse dévoile le sens caché de chaque rêve qui est d'accomplir un désir » [1900, p. 133].

Comme il écoute, analyse le symptôme (travail d'analyse qu'il

compare à celui du chimiste), Freud écoute le rêve (traitant comme un tout son récit et les associations sur celui-ci) et le décompose, le saisit élément par élément, suivant le fil des associations du rêveur dans l'attention flottante, rassemblant les indices susceptibles de mettre sur la piste du refoulé, d'aider à dégager le sens, soit le désir inconscient.

Cette lecture (portant donc sans discrimination sur chaque élément du rêve et des associations) met en lumière ceci : les pensées latentes et le contenu explicite apparaissent « comme deux exposés des mêmes faits en deux langues différentes » ou plus exactement, rectifie-t-il, le contenu du rêve apparaît « comme une transcription des pensées du rêve, dans un autre mode d'expression dont nous ne pourrons connaître les signes et les règles que quand nous aurons comparé la traduction et l'original » [1900, p. 241]. C'est pourquoi il en parle en termes de transposition d'une langue dans une autre, nécessitant le déchiffrage de cette transposition pour qu'apparaisse une logique, une cohérence jusqu'alors incompréhensible, avec la restitution des pensées latentes.

Lire, interpréter, ce n'est donc pas un travail de traduction au sens de la traduction point par point du français en anglais par exemple ; mais si on pense à l'analogie avec le rébus, c'est faire « à rebours » les voies du travail de l'inconscient selon lesquelles le processus primaire « traduit » les mots, la forme verbale d'une pensée du rêve inconsciente, en elle-même claire (cf. l'exemple de l'estafette p. 38). Interpréter, dégager le sens, apparaît comme décomposition, déconstruction du travail du rêve, passage du contenu manifeste au contenu latent par remontée d'un chemin selon des voies qui nous renseignent sur les signes, les règles de la langue du rêve, sur les lois syntaxiques du travail de l'inconscient qui président à l'élaboration du rêve.

L'interprétation est donc pensée, dans *L'Interprétation des rêves*, comme travail (dans et) sur le passage du texte manifeste au contenu latent, par reconstitution des processus par lesquels ce passage s'effectue. Aussi, « ce n'est pas cette affirmation de deux textes », remarque Jean Laplanche, mais « c'est la méthode pour passer de l'un à l'autre » que « nous caractérisons comme analyse ». Il en pose ainsi les termes :

« Interpréter en psychanalyse, c'est d'abord démanteler et mettre à plat, de façon radicale, l'organisation du "texte" manifeste. C'est, à partir de là, suivre sans perdre pied les chaînes associatives qui forment un réseau apparemment désordonné et monstrueux [...]. Et, si un contenu latent finit par s'esquisser, ce n'est jamais comme une traduction au sens courant du terme ni même

comme une transformation qui [...] ferait correspondre point par point texte manifeste et contenu latent. Interpréter, c'est s'accrocher sans lâcher prise aux basques du discours, en acceptant de ne pas voir plus loin que le pas suivant, animé par la seule certitude que les traces du chasseur-gibier finiront par se dessiner, par les recoupements de leurs innombrables entrelacs, les *nœuds* signifiants qui jalonnent une certaine séquence inconsciente » [1968, p. 40].

Il serait néanmoins erroné de penser qu'on obtient par cette méthode le « dernier mot » du sens. D'une part, comme le remarque Freud, tous les rêves ne peuvent pas être interprétés. En effet, dit-il, « il ne faut pas oublier que les forces psychiques qui ont déformé le rêve s'opposent au travail de l'interprétation » [1900, p. 446]. Et il ajoute : « La question dépend du rapport de forces : d'une part, la curiosité intellectuelle, la maîtrise de soi, les connaissances psychologiques et l'expérience de l'interprétateur, de l'autre les résistances intérieures » [1900, p. 446]. De même que l'analyse du discours du patient dans la cure, l'interprétation du rêve (et, ici, d'abord de ses propres rêves) doit compter avec ce qui s'oppose au travail interprétatif. De plus, Freud déconseille de vouloir l'interprétation des rêves dans la cure la plus complète possible, cela peut non seulement favoriser la résistance, dit-il, mais arrêter un sens au détriment du mouvement du désir et de sa question pour l'analysant.

D'autre part, même pour les rêves les mieux interprétés, subsiste de l'inanalysable, de l'indicible. En effet, non seulement le sens d'un rêve n'est pas épuisé par l'interprétation, mais de plus, même dans les rêves les mieux interprétés, subsiste un « nœud de pensées que l'on ne peut défaire » [1900, p. 446]. C'est l'« ombilic » du rêve, le point où le rêve se rattache à l'inconnu ou non-reconnu : au « ça » pour Freud (cf. p. 99), au réel (entendu comme l'impossible à dire, à symboliser) pour Lacan. A partir de ces constats, avec cette image du nœud de pensées, cette métaphore de l'ombilic, se pose aussi la question du refoulement originaire. L'impossibilité du « tout dire » du rêve comme du « tout dire » auquel enjoint la règle fondamentale est un fait de structure : le réel « résiste » au dire.

• *La question du code symbolique.* – On le voit, la méthode d'investigation, le travail d'interprétation n'est pas, comme Freud le souligne dans *L'Interprétation des rêves*, l'application d'une clef des songes. C'est un déchiffrement qui nécessite la parole du patient pour faire le chemin inverse du travail du rêve en déconstruisant et restituant les processus par lesquels s'effectue le pas-

sage du manifeste au latent. Découvrir le sens, soit le désir inconscient, procéder à une « lecture du sens », interpréter, n'engage aucunement de « descendre dans l'inconscient », dans ce qui serait ses profondeurs et l'analyse n'est pas une herméneutique (« théorie de l'interprétation des symboles en action dans l'inconscient, le rêve ou tout discours humain »). Sur ce point aussi, Freud se sépare de Jung (cf. p. 22 et p. 92). Alors que celui-ci « lit les grandes révélations de l'Inconscient », remarque Octave Mannoni [1968], Freud « ne cherche qu'une pensée », refoulée et transformée par le travail du processus primaire. De plus, comme le note Pierre Fédida, la valeur que Freud donne au rêve « n'est pas celle de lui faire assumer une synthèse archétypique individuelle [...] des formations mythiques universelles » [1992, p. 50].

Quoique Freud privilégie, dans l'interprétation, la voie des associations des patients, il utilise aussi l'interprétation qui se fonde sur le symbolisme, car il tient compte du fait que la culture, la langue véhiculent un ensemble de symboles, sexuels notamment, qui se retrouvent dans les représentations tant collectives que singulières. Au fil des éditions, entre 1900 et 1914 – alors qu'il débat là-dessus avec Carl Gustav Jung, et aussi Karl Abraham (1877-1925), Theodor Reik (1888-1969), Otto Rank (1884-1939) – il fait des mises au point sur cette question et, dans *L'Interprétation des rêves*, plusieurs passages sont consacrés à la figuration par symboles dans le rêve, aux « rêves typiques », et il fait une sorte de catalogue général des symboles.

Mais, des « deux techniques d'interprétation », c'est, dit-il, l'interprétation qui se fonde sur la parole du patient qui est la plus importante, l'autre, la traduction selon le code d'une symbolique, n'intervenant qu'à titre auxiliaire.

Il a pu appréhender en effet, dans le travail de la cure, que si le rêve utilise des symboles, ceux-ci sont à entendre comme un élément, entre autres, du rêve dans lequel ils peuvent prendre un sens singulier pour le rêveur. Ce qui se joue de propre à chaque sujet, et que l'interprétation par la voie des associations démasque, se trouverait de fait masqué par le seul recours à la grille d'une symbolique s'appliquant comme une grille « objective » de décodage. En effet, le rêve, « emploie cette symbolique pour une figuration déguisée de ses pensées latentes » [1900, p. 302]. De plus, les symboles du rêve « ont souvent plusieurs sens, quelquefois beaucoup de sens, si bien que, comme dans l'écriture chinoise, c'est le contexte qui seul donne une compréhension exacte. C'est grâce à cela que le rêve permet une surinterprétation et qu'il peut représenter par un seul contenu diverses pensées et diverses

impulsions de désir [...] souvent très différentes de nature » [1900, p. 303].

« L'*interprétation symbolique*, remarque Pierre Fédida, court-circuite la langue commune pour *lire* directement les images du contenu manifeste et les traduire en *symboles*. Or Freud le dit : les symboles sont à la fois des silences (symptômes) dans les associations et des restes culturels mis au service de la résistance. Aucune *interprétation psychanalytique* ne serait possible sans les pensées latentes découvertes au fil de la parole associative et ne trouverait chez le patient résonance si elle ne participait pas de l'ambiguïté métaphorique du rêve dans la langue commune » [1992, p. 50-51].

Octave Mannoni donne cet exemple : l'image d'une étendue d'eau bleue dans un rêve ne prête pas en elle-même à l'équivoque, il faut que quelqu'un l'appelle mer pour que la polysémie (ici mer/mère) puisse jouer, et il poursuit : « L'oublier, c'est donner à l'image une valeur "symbolique" ; c'est là que Jung s'est séparé de Freud, non sans l'avoir égaré un temps [...]. Notre étendue d'eau bleue ne donnera prise à la polysémie que par l'interprétation signifiante (mer/mère) ou bien grâce à d'autres signifiants qu'on ne peut découvrir que par des associations. Car nous sommes loin des méthodes de décodage » [1969, p. 44].

La méthode d'interprétation de la psychanalyste Melanie Klein (1882-1960) apparaît éloignée de la position freudienne que rappelle Fédida et Mannoni. Comme on peut le constater dans le compte rendu d'une *Psychanalyse d'un enfant* [1932], elle privilégie l'interprétation suivant le principe de la figuration symbolique que Freud décode dans l'interprétation des rêves. En effet, nombre de ses interventions témoignent d'un principe d'interprétation fondé sur la constance d'équivalences symboliques entre tout un ensemble de signifiants et quelques signifiés. Maurice Dayan, qui a consacré un article à ce type d'interprétation (*Topique*, 1970, n° 19, p. 77-115), relève que, dans la cure de Dick, une multitude de signifiants, dont il donne la liste, s'appliquent au seul signifié pénis. On n'est pas loin, remarque-t-il, de ce qui pourrait constituer un dictionnaire psychanalytique de symboles, de significations sexuelles stéréotypées, permettant de traduire le discours du patient. S'il peut y avoir matière à discussion, voire à critique sur la façon de procéder de Melanie Klein, il ne faut pas oublier cependant que, dans cette cure, il s'agit du traitement d'un enfant sur lequel pèse le diagnostic de psychose, et que Melanie Klein est dans un travail d'« injection », de « greffe » de symbolique (soit de métaphorisation), termes par lesquels, souvent, les psychanalystes qui travaillent avec ceux qu'on dit psy-

chotiques rendent compte de la spécificité de leur intervention ou interprétation.

Interprétation du rêve dit de « la belle bouchère »

Les formations de l'inconscient ont en commun de provenir du même lieu psychique que Jacques Lacan appelle « le lieu de l'Autre », soit, dit-il, le « lieu de cette mémoire qu'il [Freud] a découverte sous le nom d'inconscient » [1966, p. 575].

On va voir, en reprenant l'analyse faite par Freud du rêve de « la belle bouchère », que, par la lecture du sens qu'il effectue, ce lieu, cet « en-dehors du sujet », s'entend dans le fil de la parole du patient comme une part de discours qui fait « défaut à la disposition du sujet » : le sujet dit sans savoir ce qu'il dit. Et l'analyste est lecteur/déchiffreur de ce qui se dit, que le sujet ne peut reconnaître : un « savoir insu », une vérité présente, mais devenue inconsciente, de son désir.

Cette lecture du sens qui fait apparaître, tissé dans les paroles du sujet, le désir qui s'y dit tout en restant méconnu par lui, comment Freud la mène-t-il ? Comment dégage-t-il cette vérité inconsciente, cette vérité de son désir qui se lie/lit dans son discours, se déchiffre par le moyen de la parole ?

Dans le chapitre IV de *L'Interprétation des rêves* [p. 133-137] Freud rapporte le contenu manifeste du rêve d'une patiente : « Je veux donner un dîner, mais je n'ai pour toutes provisions qu'un peu de saumon fumé. Je voudrais aller faire des achats, mais je me rappelle que c'est dimanche après-midi et que toutes les boutiques sont fermées. Je veux téléphoner à quelques fournisseurs, mais le téléphone est détraqué. Je dois donc renoncer au désir de donner un dîner. »

Cette patiente met Freud et sa théorie en question avec ce rêve : « Vous dites toujours [...] que le rêve est un désir réalisé. Je vais vous raconter un rêve qui est tout le contraire d'un désir réalisé. Comment accorderez-vous cela avec votre théorie ? » Le rêve qu'elle lui raconte ne montre-t-il pas justement cette impossibilité de réalisation qu'il affirme ?

• *Analyse et interprétation de Freud.* – Suivant sa méthode, Freud pose la question du matériel dont provient le rêve, disant que ses motifs se trouvent toujours dans les faits des jours précédents. Il apprend ainsi que le mari de cette patiente est boucher en gros et qu'il lui a dit, quelques jours avant le rêve, qu'il engraissait trop et vouloir faire une cure d'amaigrissement, donc en conséquence faire une « diète sévère » et « ne plus accepter

d'invitation à dîner ». La patiente raconte aussi qu'il a rencontré un peintre qui veut faire son portrait, ce à quoi celui-ci a répondu « avec sa rudesse ordinaire qu'il le remerciait très vivement, mais était persuadé que le peintre préférerait à toute sa figure un morceau de derrière d'une belle jeune fille ». Très éprise de son mari, note Freud, elle le taquine beaucoup et lui a demandé de ne pas lui donner de caviar. « Qu'est-ce que ça peut vouloir dire ? » interroge Freud.

Depuis longtemps, rapporte Freud, cette patiente souhaite avoir un sandwich au caviar chaque matin. Mais elle se refuse à obtenir cela que son mari lui accorderait en fait volontiers : elle l'a « prié au contraire de ne pas le lui donner » afin de continuer à le taquiner avec ce désir. Freud ici s'arrête en quelque sorte et commente : ce sont là des explications « tirées par les cheveux et nettement insuffisantes ». Il fait la remarque que ces « sortes de renseignements insuffisants cachent pour l'ordinaire des motifs que l'on n'exprime pas ». Le caviar ici serait donc « un motif de ce genre ». Il apparaît que cette patiente « est obligée de se créer dans sa vie un désir insatisfait. Son rêve lui montre ce désir comme réellement comblé ». Mais, s'interroge alors Freud : pourquoi lui faut-il un tel désir ? Il poursuit en notant que les associations venues jusqu'alors n'ont pu servir à l'interprétation du rêve. Il insiste. Il y va de « surmonter une résistance ». La patiente en vient alors à raconter que la veille elle a rendu visite à une amie dont elle est « fort jalouse parce que son mari en dit toujours beaucoup de bien ». Heureusement, cette amie est maigre et le mari « aime les formes pleines ». Cette amie parle à la patiente de son désir d'engraisser et, au cours de leur conversation, en vient à lui dire : « Quand nous inviterez-vous à nouveau ? On mange toujours si bien chez vous. »

Voilà donc, dit Freud, le sens du rêve dévoilé et clair. Il s'adresse alors à la patiente : « C'est exactement comme si vous lui aviez répondu mentalement : "Oui-da ! je vais t'inviter pour que tu manges bien, que tu engraisses et que tu plaises encore plus à mon mari ! J'aimerais mieux ne plus donner à dîner de ma vie !" » Et il poursuit : « Le rêve vous dit que vous ne pourrez pas donner de dîner, il accomplit ainsi votre vœu de ne point contribuer à rendre plus belle votre amie. La résolution prise par votre mari de ne plus accepter d'invitation à dîner pour ne pas engraisser vous avait en effet indiqué que les dîners dans le monde engraissent. »

Reste encore le point du saumon fumé. Il demande : « D'où vient que vous évoquez dans le rêve le saumon fumé ? » « C'est, répond-elle, le plat de prédilection de mon amie. » Et Freud de

noter : « Par hasard, je connais aussi cette dame et je sais qu'elle a vis-à-vis du saumon fumé la même conduite que ma malade à l'égard du caviar. » Ce sur quoi il ajoute : « Ce même rêve comporte une autre interprétation plus délicate. [...] Les deux explications ne se contredisent pas, mais se recouvrent et sont un bel exemple du double sens que le rêve, comme toutes les autres structures psychopathologiques, présente habituellement. Nous savons qu'à l'époque de son rêve du désir non comblé notre malade s'efforçait dans la réalité de refuser de combler un de ses désirs (le sandwich au caviar). L'amie avait aussi exprimé un vœu, celui d'engraisser. » Freud remarque alors : « Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que notre patiente eût rêvé qu'un souhait de son amie ne s'accomplisse pas. » Elle souhaite bien en effet que le désir d'engraisser ne soit pas accompli. « Mais au lieu de cela, elle rêve qu'elle-même voit un de ses désirs non accompli. Le rêve acquiert un sens nouveau, s'il n'y est point question d'elle mais de son amie, si elle s'estime à la place de celle-ci ou, en d'autres termes, si elle s'est identifiée avec elle. Je pense que c'est là ce qu'elle a fait, et que le signe de cette identification est qu'elle s'est donné dans la vie réelle un désir qu'elle se refuse de combler. » Mais, en même temps, c'est de son désir à elle qu'il s'agit. Ce qui va amener Freud à penser que, par cette identification, « elle se met à la place de son amie dans le rêve, parce que celle-ci se met à sa place à elle auprès de son mari, parce qu'elle voudrait prendre, dans l'estime de son mari, la place de son amie ». C'est là ce qui amène Freud à poser en tant que tel, dans *L'Interprétation des rêves*, le problème de l'identification hystérique, à y consacrer tout un développement

• *Quelques commentaires.* – On peut remarquer que ce rêve, avec lequel la patiente croit « raconter un rêve qui est tout le contraire d'un désir réalisé », fait entendre dans le texte manifeste l'insatisfaction qui va s'avérer, après interprétation, exprimer son désir, inconscient, de maintenir celle-ci. De même avec le caviar, par lequel c'est consciemment qu'elle maintient un désir insatisfait : elle ne veut pas que son mari lui donne le caviar qu'elle désire manger. Mais reste méconnu le désir inconscient réalisé : ne pas satisfaire un désir, maintenir l'insatisfaction.

L'élaboration du rêve, défaite par le travail analytique, montre que, par déplacement, le désir de ne pas satisfaire un désir est déformé, transposé en désir de ne pas satisfaire un désir de caviar. Ce désir de caviar est présent dans le rêve par le signifiant saumon fumé qui noue le désir de l'amie, celui de caviar, et le désir de prendre la place de l'amie dans l'estime du mari. Par conden-

sation, une seule représentation, « saumon fumé », lie donc plusieurs chaînes associatives.

La première association, caviar, mène au désir d'avoir un désir insatisfait ; mais dans le rêve, en place de caviar, c'est le saumon fumé qui vient, renvoyant par association à l'amie, laquelle se trouve, dit Freud, dans la même position par rapport au saumon, que la patiente par rapport au caviar. Le caviar (qui renvoie au mari, à l'amie et au saumon fumé) peut être retenu comme le signifiant du désir de la patiente : désir d'un désir insatisfait. Ce désir inconscient de désir insatisfait qui ne peut accéder comme tel à la conscience (il est transposé en désir de ne pas satisfaire un désir de caviar) est le désir que réalise le rêve : dans celui-ci, rien à faire pour donner un dîner. On peut remarquer que les signifiants « clefs » émergent dans l'analyse, ainsi caviar « métaphore du désir », mais on ne peut dire qu'après interprétation qu'il était déjà là, présent dans la parole, tout en restant méconnu dans sa fonction.

L'engraissement renvoie au mari et à l'amie. En ne satisfaisant pas la demande de l'amie de l'inviter à dîner et donc par là en évitant de l'engraisser, elle empêche que celle-ci plaise à son mari. Elle désire donc que les désirs de son amie restent insatisfaits, mais il s'agit aussi de son propre désir qui est d'avoir un désir insatisfait : grâce au détour par l'amie, à laquelle elle s'identifie, est en jeu le rapport à son propre désir qui est de maintenir le désir insatisfait, qu'il demeure comme tel. Dans ce rêve, commente Jacques Lacan, « s'y satisfait par déplacement, précisément ici par allusion au désir d'une autre, un désir de la veille, lequel est soutenu dans sa position éminente par un désir qui est bien d'un autre ordre, puisque Freud l'ordonne comme désir d'avoir un désir insatisfait » [1966, p. 620-621].

A plusieurs reprises, Jacques Lacan a reposé les termes de ce rêve qui retient particulièrement son intérêt car, dit-il, s'y trouve posée la question de l'identification (cf. p. 101), et mise en relief de façon exemplaire « la dialectique du désir et de la demande » telle qu'elle est en jeu dans l'hystérie. Ainsi, remarque-t-il notamment, lors de son séminaire du 9 avril 1958 (non publié), la demande de la patiente à l'égard de son mari est une demande d'amour et c'est, chez les hystériques, souvent « un problème un peu plus encombrant que chez les autres ». Elle désire du caviar mais ne veut pas que son mari lui en donne, cela « pour qu'on puisse continuer à s'aimer à la folie, c'est-à-dire à se taquiner, se faire des misères à perte de vue ». Ce rêve révèle donc une dialectique de la demande et du désir (dans le rapport au mari, à l'amie), qui permet de penser que « le sujet hystérique se consti-

tue presque tout entier à partir du désir de l'autre », car, poursuit-il, « le désir dont le sujet ici fait état, c'est aussi le désir préféré de l'autre, et même il ne lui reste que cela au moment où elle ne va pas pouvoir donner un dîner. Il ne lui reste que du saumon fumé, c'est-à-dire ce qui indique à la fois le désir de l'autre, et ce qui l'indique comme pouvant être satisfait, mais seulement pour l'autre » [*ibid.*]. En reprenant l'interprétation de ce rêve, en posant le problème de la dialectique du désir chez l'hystérique, c'est sa conception du fondement de la parole et du désir humain dans la parole et le désir de l'Autre que Lacan engage et travaille.

L'interprétation : « ouverte à tout sens » ?

• *Une détermination subjective.* – Interpréter, pour Freud, ce n'est pas privilégier le sens en lui-même, même s'il cherche à le dévoiler dans une visée thérapeutique, mais reconnaître ce qui l'organise, le détermine, l'arrête chez un sujet en mettant en évidence le fonctionnement du psychisme et de ses mécanismes, la structure et le mouvement du désir (le trajet pulsionnel), les modalités d'utilisation de la voie associative, de l'agencement logique des « suites de pensées » (ce que Lacan « traduit » par chaîne signifiante).

Sa « lecture du sens », qui dépend de la parole associative du patient, montre l'accent porté sur le repérage et le déchiffrage du matériel psychique qui le détermine et le produit chez un sujet. Cet accent, ainsi dans l'analyse de « l'homme aux loups », peut porter très précisément sur la circulation du signifiant (cinq), de la lettre (V, cinq en chiffre romain), « support matériel du signifiant », dont il repère le jeu dans la constitution du sens. Certes, cette attention portée à l'organisation de la chaîne signifiante, à la circulation du signifiant ou de la lettre, dont se détermine le sens, c'est une approche devenue remarquable chez Freud avec Lacan qui, s'appuyant sur les travaux de la linguistique, en montre l'incidence et l'importance, notamment dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient » [1957, publié dans *Écrits*, 1966]. Mais Freud, sans le théoriser, montre la voie, permet le pas que lui n'a pas pu faire. Ainsi, en repartant de son exemple (notamment du cas de « l'homme aux loups ») et suivant les élaborations de Lacan, à travers la présentation d'un cas de rêve au colloque de Bonneval en 1960, cas qu'il reprend dans *Psychanalyser* [« Rêve à la licorne », p. 99 *sq.*], Serge Leclaire montre comment toute une vie peut être sous les ordres de quelques séquences signifiantes, s'organiser autour de la répétition d'un bouquet de

lettres diversement agencées. Il rend compte cliniquement de la conception « freudienne » de Lacan mettant en avant l'assujettissement du sujet à l'ordre signifiant dont il reçoit sa détermination, affirmant que l'ordre symbolique, en tant qu'il se soutient de la chaîne signifiante, constitue un sujet qui ne peut que répéter cette détermination.

L'inconscient, qu'il « rabat », comme il dit, sur le symbolique, Lacan le pense comme un « savoir de la langue », un « savoir de la lettre », jouant de l'équivoque de la langue, de la polysémie signifiante. C'est, dit-il, un savoir où il s'agit d'« effets de signifiants ». Et il remarque : l'interprétation n'est pas « ce savoir que nous découvrons chez le sujet, mais ce qui s'y ajoute pour lui donner un sens » [1969-1970, p. 130]. Mais, si l'interprétation « s'ajoute » pour donner un sens, elle n'est pas pour autant, précise-t-il, une interprétation de sens, pas plus qu'elle n'est « ouverte à tout sens ».

• *L'interprétation n'est pas ouverte à tout sens.* – Le symptôme, un élément du rêve, du discours, peuvent être surdéterminés soit renvoyer à différentes séries associatives. Un même élément dans le rêve, un même mot dans une phrase peuvent prendre plusieurs significations. Ce qui invite à ne pas privilégier un seul sens, une seule signification dans l'interprétation, mais à ouvrir à leur diversité possible, à libérer le passage possible d'une chaîne associative à une autre. L'interprétation n'est donc pas délivrance d'un sens, d'une seule signification, mais liaisons et mise en résonance des termes d'une énigme à déchiffrer.

C'est en fonction du contexte, du déroulement du discours et souvent rétroactivement à la fin de la phrase, qu'on sait s'il y a à s'arrêter sur « fin » ou « faim », « sein » ou « saint » dans le son entendu, levant dès lors l'équivoque entre le sens et le son, arrêtant la signification. C'est l'interprétation signifiante (sein/saint/sain) qui fait jouer la polysémie, relève l'équivoque. Une séquence discursive peut aussi résonner de façon différente selon son découpage, sa scansion énonciative, par exemple un sujet dans l'analyse peut dire et se trouver content du fait que « malgré tout » [ce qui lui arrive] « il est debout », où peut s'entendre dans le transfert ce « il est deux bouts » dont la relève peut remettre en chantier, entre autres, la question de ce qui le divise.

L'interprétation est énigme ou citation, avance Jacques Lacan [1969-1970, p. 39-41]. Elle est du registre de l'énigme, de l'énonciation, lorsqu'elle fait valoir la polysémie du signifiant et ses différents effets de significations dans ce que dit le patient. D'où l'attention qu'il porte à l'équivoque et le rapprochement qu'il fait

entre l'interprétation psychanalytique et l'écriture poétique. Elle est du registre de la citation, de l'énoncé, quand est repris tel mot, telle séquence discursive antérieure qui vient à tel moment se représenter ou faire écho dans l'ici et maintenant de la parole de l'analysant. Toute parole de l'analyste n'est pas une interprétation ainsi comprise. L'analyste, dans la cure, utilise aussi un ensemble d'interventions verbales qui font partie des « moyens dont il dispose », remarque Piera Aulagnier, pour « préserver l'investissement des parties en présence ». Si l'interprétation se fonde sur la parole de l'analysant, ces interventions ne dépendent donc pas directement de celle-ci, mais, dit-elle, « de notre manière de réagir, de ressentir, d'accepter ou de refuser les manifestations du transfert ».

« L'interprétation proprement analytique peut prendre bien des formes différentes », remarque, quant à lui, Octave Mannoni, mais il précise, suivant Lacan : « Ce qui la fait jouer, c'est toujours un signifiant, et toujours par un effet de la polysémie universelle [...]. Ce qu'on appelle les "associations", sur lesquelles se guide l'interprétation, ce n'est au fond rien d'autre que l'ébauche ou la recherche des discours multiples susceptibles de la faire passer à l'acte, en dénonçant le signifiant qui la fait jouer » [1969, p. 45]. Il avance cet exemple pour illustrer son propos : « Un psychanalysant fait ce rêve : il mettait la table et certaines pièces du couvert tombaient toujours hors de leur place. C'est là tout le rêve. Il n'y avait pas d'associations. L'analyste risque le polysémique "ça tombait mal". Cette intervention déclenche aussitôt tout un récit, où en effet ça tombait mal ; et ce récit est associé étroitement avec précisément les pièces de couvert en question. » Certes, commente-t-il, « une intervention de ce genre n'est pas assurée, elle, de tomber juste. Mais elle ne comporte aucun risque, car *grâce à la polysémie*, justement si elle ne rencontre pas d'écho elle passera pour une parole banale, sans portée » [*ibid.*, p. 45-46].

L'interprétation dépend donc du discours du patient. C'est là ce qui la fonde. Si la polysémie des mots permet au désir de s'exprimer à l'insu du sujet, on conçoit que l'interprétation qui s'appuie sur les paroles de l'analysant et opère avec ses signifiants dans le transfert (condition de son efficacité) ne puisse être « n'importe laquelle » et ne soit pas « ouverte à tous les sens » alors même que, polysémique, elle n'en exclut aucun. Reconnaître du signifiant, donner prise à la polysémie par l'interprétation signifiante ne signifie pas en effet que toutes les interprétations soient possibles : « L'interprétation est une signification qui n'est pas n'importe laquelle, elle n'est pas "ouverte à tous les sens".

[...] Elle est une interprétation significative, et qui ne doit pas être manquée » [Jacques Lacan, 1964, p. 225-226].

De même « il est faux de dire que le signifiant dans l'inconscient est ouvert à tous les sens. Il constitue le sujet dans sa liberté à l'égard de tous les sens, mais ça ne veut pas dire qu'il ne soit pas déterminé » [*ibid.*, p. 227]. Cette détermination vaut autant pour la logique inconsciente du discours du patient dans le transfert que pour l'interprétation qui, se fondant sur celui-ci, y trouve ses possibles.

Si l'interprétation est « une signification qui n'est pas n'importe laquelle », cela n'empêche pas, précise aussi Jacques Lacan, « que ce n'est pas cette signification qui est, pour l'avènement du sujet, essentielle. Ce qui est essentiel, c'est qu'il voit, au-delà de cette signification, à quel signifiant – non-sens, irréductible, traumatique – il est, comme sujet, assujetti » [*ibid.*, p. 226]. En effet, si le signifiant « est bête » comme il dit, il n'en est pas moins agissant et aliénant : « C'est à une bêtise de cet ordre que nous sommes assujettis », dit-il encore. Reconnaître et par là desserrer les liens de cet assujettissement, de cette aliénation, liens dans lesquels certains se trouvent entravés au point de ne plus pouvoir penser, agir, vivre, tel est un enjeu du travail analytique dans sa visée thérapeutique.

Interprétation et construction « hors cure »

La méthode psychanalytique que Freud dégage à partir du travail avec les névrosés peut, dans des champs de recherche divers, orienter la lecture d'un matériel littéraire, mythologique, historique, etc. Il ne s'agit pas alors, comme on le dit encore souvent, de « psychanalyse appliquée ». Comme le rappelle Jacques Lacan, à propos du livre de Jean Delay sur André Gide : « La psychanalyse ne s'applique, au sens propre, que comme traitement, et donc à un sujet qui parle et qui entende. Il ne peut s'agir hors de ce cas que de méthode psychanalytique, celle qui procède au déchiffrage des signifiants sans égard pour aucune forme d'existence présupposée du signifié » [1966, p. 747-748].

Si la méthode d'investigation élaborée par Freud à partir du travail clinique trouve son application dans la psychanalyse comme procédé thérapeutique, elle ne s'y réduit donc pas. Pour Freud, les créations tels le mythe, le conte, la poésie, l'art, résultent pour partie de l'élaboration d'une fantasmatique et, par là, autorisent une interprétation comme le rêve. Certes, on peut objecter que le psychanalyste ne dispose pas ici des associations verbales, mais « sillonner l'œuvre en tous sens sans rien omettre et

sans rien privilégier *a priori*, c'est peut-être pour nous l'équivalent de la règle fondamentale de la cure. Une fois posée et appliquée celle-ci, de nombreux mécanismes ou procédés de l'inconscient, découverts dans l'interprétation psychanalytique de la névrose ou du rêve, peuvent être retrouvés au niveau de l'œuvre... » [Jean Laplanche, 1968, p. 44]. Pas plus que dans l'analyse d'un rêve il ne s'agit donc d'appliquer une grille de lecture toute prête, mais de procéder à un déchiffrage comparable à celui effectué pour analyser le rêve ; ainsi Freud procède-t-il, par exemple, dans sa lecture du roman de Jensen, *Gradiva*.

On a reproché à nombre de psychanalystes, et en premier lieu à Freud, d'obliger le matériau sollicité à donner raison à leur interprétation, non sans quelques arguments, mais aussi quelques malentendus. Évoquons, par exemple, le débat entamé à la fin des années soixante entre Jean-Pierre Vernant, historien, et Didier Anzieu, psychanalyste (cf., notamment, *Œdipe et ses mythes*, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, 1986 ; de Didier Anzieu, l'article « Freud et la mythologie », dans la *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 1970, n° 1, et son texte dans l'ouvrage collectif *Psychanalyse et culture grecque*, 1980). Mais, pour rester sur cet exemple, on peut remarquer néanmoins que nombre d'historiens, dans leurs publications récentes, interprètent et reconstruisent les matériaux sur lesquels ils travaillent (tel le mythologique) selon une démarche qui prend acte de la méthode d'investigation élaborée par Freud.

IV / La psychanalyse : une pratique, une expérience, une situation

C'est en fonction des questions soulevées, des difficultés rencontrées dans la cure des névrosés, de l'élaboration théorique de son expérience, mais aussi par la confrontation de sa pratique et de ses idées avec ses disciples, tels Karl Abraham (1877-1925) ou Sàndor Ferenczi (1873-1933), que Freud dégage peu à peu les conditions théorico-pratiques qui lui apparaissent propices à l'instauration d'une « situation analytique » et à la possibilité d'effectuation, dans cette situation, du travail analytique dont dépend l'influence thérapeutique de la cure analytique.

• *La cure et ses conditions.* – Très rapidement, non seulement Freud met en place un dispositif matériel, spatial, et temporel dit aussi « cadre » de la cure, mais il fait valoir que l'observance des principes essentiels de la méthode psychanalytique, la souscription à des règles (règle fondamentale de la psychanalyse, règles de neutralité, d'abstinence, etc.) sont des conditions nécessaires préalables de la cure, et leur maintien dans le temps de celle-ci indispensable à son déroulement.

Ces conditions qui orientent la pratique ne peuvent donner lieu à une application objectivée, codifiée et les règles techniques ne sont pas réductibles à des recettes auxquelles il suffirait de se conformer. De plus, Freud ne propose certaines de ces règles qu'à titre de conseils pour ceux qui le suivent. Comme il le remarque, « l'extrême diversité des constellations psychiques, la plasticité de tous les processus de cet ordre, le nombre important de facteurs déterminants s'opposent à une mécanisation de la technique [...] » [1913a, p. 80]. Mais ces « circonstances », dit Freud, n'empêche pas d'établir, à l'usage de ceux qui veulent pratiquer la psychanalyse, une « ligne de conduite ». En effet, la pratique et son orientation, la technique et ses procédés (il disait que sa technique

lui convenait à lui, que d'autres pouvaient procéder autrement) restent fondés sur la méthode psychanalytique et ses principes constitutifs, sur la théorisation de l'expérience (théorie de la résistance et du refoulement, par exemple).

Dans la cure, toutes les règles auxquelles doit souscrire l'analyste tendent vers un « but commun », souligne Freud qui en vient à dire, dans ses « Conseils aux médecins », qu'elles créent pour le psychanalyste « le pendant de la "règle psychanalytique fondamentale" imposée au psychanalysé » [1912b, p. 66]. Par là, il insiste, en les rappelant, sur les principes essentiels qui sont le corrélatif indissociable de la règle pratique fondamentale : l'attention flottante du côté du psychanalyste, comparable à l'association libre du côté du patient. Tout ce qui peut faire obstacle à cette disposition d'écoute du côté du psychanalyste, qui peut participer à renforcer la résistance (la sienne ou celle du patient) et entraver le travail analytique, est, dit-il, à repérer et écarter (ainsi la suggestion, la séduction, les visées éducatives et normatives, les préjugés et défenses). De même, ce qui relève de l'application d'un savoir, de l'objectivation du traitement en cours (son élaboration en vue d'une publication, le pronostic de son évolution, l'établissement d'un plan préalable de traitement, etc.).

• *Le psychanalyste à l'épreuve de la cure.* – L'analyste doit pouvoir être en mesure d'écouter/interpréter ce qui se dit sans y faire obstacle par sa propre censure, être capable de « se servir de son propre inconscient comme d'un instrument », pense Freud [1912b, p. 66] et donc de se laisser surprendre par « ce qui vient » (en lui-même comme à la parole du patient). Il doit être dans une capacité d'écoute qui, comme le formule Piera Aulagnier, « se propose de permettre à un autre de trouver *sa* réponse » [1988, p. 13].

Mais, dans le temps de la cure, cette disposition psychique de l'analyste n'est pas toujours égale et son « travail d'interprète » le « confronte aussi bien à des moments de surdité qu'au risque de dépasser les limites de son champ : risque parfois plus difficile à surmonter que tout autre », remarque Piera Aulagnier [1988, p. 16]. Sans sa propre analyse, sa formation analytique théorico-pratique par laquelle il poursuit son questionnement (contrôles de cure, travail avec d'autres analystes, réflexions reprises sans cesse sur sa pratique, etc.), la perception et la reconnnaissance de son « contre-transfert » (sentiments inconscients, attitudes du psychanalyste à l'égard du patient) qui peut être un obstacle et un outil de travail, mais aussi sa formation culturelle (Freud et Lacan soulignent que le psychanalyste doit être un « lettré »), ces moments,

ce risque, il ne pourrait les percevoir, les reconsidérer. De plus, rappelle aussi Piera Aulagnier, ce travail « nous impose une suite d'expériences relationnelles qui vont, par moments, nous confronter aux limites de nos possibles dans ce registre » [*ibid.*, p. 13]. Là encore, seule l'expérience de sa propre analyse et la poursuite de son questionnement peuvent permettre à l'analyste, en les reconnaissant, de repousser les limites de sa capacité d'écoute, limites qui néanmoins demeurent. Ce que note déjà Freud en 1910 : « Aucun psychanalyste ne va au-delà de ce que lui permettent ses propres complexes et ses résistances internes. » C'est dire que l'analyste reste « un être humain ordinaire » [Ella Sharpe].

On peut comprendre, ne serait-ce qu'à partir des considérations ci-dessus, que Freud, réfléchissant sur le rôle du psychanalyste dans la marche de la cure (ce dont il débat notamment avec Ferenczi pour qui c'est une préoccupation centrale), posant le problème de la disposition et du fonctionnement psychiques, de l'analyste, de sa capacité de perception de ce fonctionnement, ait très vite souscrit à l'idée de la nécessité, pour celui qui veut devenir analyste, de faire une analyse avec un analyste, de faire donc par lui-même, comme analysant, l'expérience subjective de la réalité de l'inconscient. Ainsi « nous exigeons », écrit-il, que celui qui veut être analyste commence par faire une analyse et « ne cesse jamais d'approfondir celle-ci » [1910a, p. 27]. Cette analyse, dite encore didactique, est tout aussi « personnelle » que l'est celle de tout analysant, son déroulement et ses obstacles similaires à ceux de toute psychanalyse dite « thérapeutique ». Nulle formation, nul suivi de cours ou de séminaires, nul diplôme (pas même celui de psychologue ou de médecin) ne saurait remplacer (et par là éviter) cette expérience, son questionnement, et constituer en eux-mêmes quelque garantie.

1. Une expérience de parole...

La conception de la tâche analytique et de la cure est corrélative de la théorie des névroses, de la conception qui lie l'inconscient à l'opération du refoulement. C'est sur ces bases que Freud la définit en 1904 : « La tâche que s'efforce de réaliser la méthode psychanalytique peut se formuler de différentes manières quoique équivalentes dans le fond. On dit par exemple que le traitement doit tendre à supprimer les amnésies [...]. On peut dire également que tous les refoulement doivent être levés » ou encore que « le

problème consiste à rendre l'inconscient accessible au conscient, ce qui se réalise en surmontant les résistances » [1904, p. 5-6].

Plus de vingt ans plus tard, quoique ayant fait depuis longtemps le constat que subsiste toujours du refoulement, que la remémoration ne peut être que partielle, que le but d'éradication de l'amnésie, du refoulement, est un idéal que même « l'homme normal », dit-il, ne peut réaliser, et alors qu'il repose nombre de problèmes dans les termes de la deuxième topique, il maintient que la tâche est de « substituer des actes conscients à des actes psychiques inconscients », que l'influence thérapeutique de la psychanalyse tient à ce fait [1926, p. 155.]. C'est cette tâche « que s'efforce de réaliser la méthode psychanalytique », la « méthode particulière de traitement des affections névrotiques » et la « cure » qu'elle spécifie, que Freud nomme en 1896 psychanalyse.

• *La tâche analytique dans la « cure par la parole ».* – En 1937, dans un de ses derniers écrits consacré à la pratique analytique, Freud, rappelant que, dans l'analyse, les « deux parties du travail analytique », les « deux modes de travail », celui de l'analyste et celui du patient, sont « menés parallèlement » et « reliés par l'analyste » reprécise encore une fois la tâche de celui-ci.

Très vite, il a pu constater, rappelle-t-il en 1924, que, dans la cure, le matériel obtenu par la méthode de l'association libre fournit des indices si clairs et nombreux du refoulé, de « l'oublié », qu'il put par là le « deviner (reconstruire) » à l'aide de compléments et interprétations. Le retrouver, le reconstruire à partir des traces subsistant dans le matériel amené par le patient et à l'aide de leurs interprétations, telle est toujours pour lui, en 1937, la tâche du psychanalyste, mais il porte alors l'accent sur l'aspect du travail de construction dans l'analyse. Ainsi écrit-il : « Il faut que, d'après les indices échappés à l'oubli, il devine ou, plus exactement, il *construise* ce qui a été oublié » [1937, p. 271].

Dès 1895, Freud parle en termes de construction, mais il pense ce travail comme une fin en soi, ce qui n'est plus le cas en 1937. Entre-temps, la reconnaissance que subsiste toujours du refoulement, que le patient ne peut se souvenir de tout ce qui est refoulé, le dégagement du problème de la répétition du refoulé dans le transfert au lieu de la remémoration espérée l'ont amené à reconsidérer le problème. En 1937, la construction, qu'il conçoit alors en interrelation avec le travail du patient, n'est pour l'analyste, dit-il, qu'un « travail préliminaire », qui permet d'amener « l'afflux de nouveau matériel, de construire alors un autre fragment, etc., jusqu'à la fin ». Par ce travail d'analyse, lorsqu'il est

« mené correctement », précise-t-il, sont produits des effets thérapeutiques : « Assez souvent nous ne réussissons pas à amener le patient à se souvenir du refoulé », mais la construction par l'analyste peut opérer comme un équivalent de remémoration, et « à la place » du souvenir, par son impact, « avoir le même effet thérapeutique qu'un souvenir retrouvé » [1937, p. 278].

Pour Freud, l'intérêt, le fondement de l'analyse, c'est la « réintégration par le sujet de son histoire », on peut le démontrer, le déduire, de « mille points textuels dans Freud » [Lacan, 1953-1954, p. 19]. En 1937, c'est toujours de cela qu'il s'agit. Au fil du déroulement de la cure, cette réintégration, cette « restitution de l'histoire du sujet » prend la forme d'une « restitution du passé ». Mais « l'histoire n'est pas le passé. L'histoire est le passé pour autant qu'il est historisé dans le présent – historisé dans le présent parce qu'il a été vécu dans le passé » [*ibid.*, p. 19]. Aussi, ce qui importe, ce n'est pas tant ce vécu en lui-même et qu'il soit revécu, c'est ce que le sujet, en position d'« analysant » et non d'« analysé », rectifie Lacan, en historise, en symbolise, c'est ce qu'il (re)construit, de son histoire.

Dans ce travail d'analyse qui est « la cure elle-même » (Laplanche), l'analyste, en position de « lecteur/interprète » (Piera Aulagnier), a donc sa part, notamment dans cet aspect de la tâche qu'est l'activité de construction (construction qui sera énoncée ou non). Pierre Fédida, à partir de son interrogation sur le rêve, la conçoit ainsi : « Dans la cure analytique l'associativité de la parole [...] exige de l'analyste qu'il entende avec la mémoire de l'infantile (le rêve) », cette mémoire « *construisant* l'événement... ». Il précise alors par une note : « La construction est la mémoire de l'infantile dans une parole qui – à l'encontre de la mémoire du patient – dit ce qui a eu lieu. » Dans la suite du texte, il précise aussi ce point : « L'événement nommé dans un présent au passé est historiquement vrai [...] ; son historicité ne saurait être celle d'un passé – de l'enfance par exemple – et si l'on dit qu'elle le met transférentiellement au présent [...], c'est qu'il n'a jamais cessé d'être là, c'est-à-dire d'avoir lieu et, en un sens, ne pas être encore arrivé » [1992, p. 54].

Dans le sillage de Freud (théorie des névroses, du refoulement), Jacques Lacan formule en 1953 : « L'inconscient est ce chapitre de mon histoire qui est marqué par un blanc ou occupé par un mensonge : c'est le chapitre censuré. Mais la vérité peut être retrouvée ; le plus souvent déjà elle est écrite ailleurs » [1966, p. 259]. Cette vérité, par sa tâche d'analyse, son « travail d'interprète », le psychanalyste, tel l'archéologue auquel Freud le compare plusieurs fois, tente de la reconnaître, de la lire, ainsi

dans le symptôme qui « se déchiffre comme une inscription », ou dans les souvenirs d'enfance/souvenirs-écrans, ou encore dans les « acceptions du vocabulaire qui m'est particulier », et aussi dans les traditions, les légendes « qui, sous une forme héroïsée, véhiculent mon histoire ; dans les traces, enfin, qu'en conservent inévitablement les distorsions, nécessitées par le raccord du chapitre adultéré qui l'encadrent » [Jacques Lacan, 1966, p. 259]

C'est par le seul « médium » de la parole dans la cure (celle du patient, celle de l'analyste) que se fait cette mise au jour, cette lecture de l'histoire du sujet, que s'accomplit cette « tâche que s'efforce de réaliser la méthode psychanalytique », pour Freud : « Substituer des actes conscients à des actes psychiques inconscients », substitution opérée par « surmontement de résistances internes dans la vie psychique » [Freud, 1926, p. 155]. C'est au travers de la parole que s'effectue cette substitution d'un discours conscient à un « discours masqué » inconscient, d'une vérité retrouvée-reconstruite à un « mensonge », qui permet l'accès à une « parole vraie » (Lacan) de ce qui n'a pu se dire, se « traduire » dans un discours conscient. A cette opération de substitution, soit de « reconnaissance parlée » (Lacan), tient, pour Freud, l'influence thérapeutique de la psychanalyse, influence qui « s'étend aussi loin, dit-il, que ce facteur a de l'importance » [*ibid.*, p. 155]. La parole a donc une fonction opératoire non seulement quand elle vient d'un autre (son efficacité symbolique, selon les termes de Lévi-Strauss, est connue depuis fort longtemps), mais, comme Freud le montre, pour le sujet qui parle.

« Les phénomènes dont il s'agit dans l'analyse [...] sont des effets du registre langagier : la reconnaissance parlée d'éléments majeurs de l'histoire du sujet, histoire qui a été coupée, interrompue, qui est tombée dans les dessous du discours. Quant aux effets qu'on doit définir comme appartenant à l'analyse, les effets analytiques – comme on dit effets mécaniques ou effets électriques –, les effets analytiques sont des effets de l'ordre de ce retour du discours refoulé » [Jacques Lacan, 1957].

On peut comprendre que toutes les règles qui orientent la pratique de l'analyste s'ordonnent d'un même but : permettre l'accès à la parole, à la symbolisation de ce qui n'a pu être traduit, reconnu dans un acte de parole, au non-advenu, à ce qui reste « dans les limbes », « non réalisé » (Lacan), mais est singulièrement agissant pour le sujet. Par la réunion et le maintien d'un ensemble de conditions (nécessaires mais non suffisantes) tout au long de la cure, dans la relation d'interlocution qui s'y joue, permettre que s'effectue de l'analyse, ouvrir donc à la possibilité que se produisent des « effets analytiques ».

« Là où était ça, je dois advenir », ainsi peut-on traduire la formule par laquelle Freud rend compte de la finalité des efforts thérapeutiques de la psychanalyse : il s'agit, dit-il, « d'un travail de civilisation, un peu comme l'assèchement du Zuyderzee » [1932, p. 110]. Pour celui qui s'y engage, advenir à ce qui l'a constitué comme sujet, se l'approprier, se repérer dans et par la parole, tel est l'enjeu de la psychanalyse, « entreprise de civilisation », de création, que Freud compare à celle de polders : terres de culture advenues « là où c'était » la mer.

• *La « situation analytique ». Théorie de la cure.* – Par le travail de l'analysant qui accepte de se livrer à l'insu de sa parole, par le travail spécifique « d'excavation et de liaison » qui ressort du « travail d'interprète » de l'analyste [Piera Aulagnier, 1988, p. 16], travail donc d'interprétation, de construction, de liaison, peut se réordonner l'histoire du sujet. Histoire dont la « reconstruction complète » est pour Freud « l'élément essentiel, constitutif, structural, du progrès analytique » [Lacan, 1953-1954, p. 18].

La reconstruction complète, Freud, au fil de son expérience, apprend vite que c'est une visée idéale, et que le progrès analytique ne va pas de soi dans cette entreprise commune de l'analysant et du psychanalyste qu'est une psychanalyse. Comme le remarque Piera Aulagnier, « l'histoire que nous essayons de construire avec nos analysants, les traces de ce passé lointain que nous tentons de mettre au jour nous confrontent à une entreprise de longue haleine, riche d'imprévus, sans certitude d'atteindre notre but » [*Topique*, 1988, p. 7].

L'entreprise est dirigée par le psychanalyste. Cela ne signifie pas qu'il doive diriger l'analysant, comme le rappelle Lacan : « La direction de la cure est autre chose. Elle consiste d'abord à faire appliquer par le sujet la règle analytique, soit les directives dont on ne saurait méconnaître la présence au principe de ce qu'on appelle "la situation analytique" » [1966, p. 586]. Cette situation, dont une des caractéristiques est la mise entre parenthèses de la réalité matérielle au profit de la réalité psychique, nécessite d'être instaurée et maintenue tout au long de la cure pour que puisse s'effectuer le travail analytique dont résulte « l'assomption par le sujet de son histoire » (Lacan) ou, autre façon de dire, « l'assomption de son désir » (Lacan).

L'idée de cure peut se formuler de différentes façons, la conception de sa visée fait toujours valoir l'effort pour retrouver, mettre au jour en dernier ressort le désir inconscient dans ce qui se dit et parfois se donne à voir dans des actes à la place de paroles. Ainsi, Jean Laplanche [1990, p. 152-155], dans un souci

de resituer la pratique (indissociable de la théorie, comme il le rappelle), propose une théorie de la cure qui pose notamment que « la cure est une *instauration* », que « cette instauration est celle d'*un lieu pulsionnel ou sexuel* », ce qui va de pair pour l'analyste avec le refus « de se situer sur le plan de l'adaptatif : donner des conseils, discuter des moyens et des fins ». Son troisième point est que cette situation est « la réinstauration d'*un lieu de séduction originaire* [...] c'est-à-dire la séduction de l'énigme ». L'originaire à entendre, dit-il, comme ce qui est au fondement, dès lors rien d'étonnant qu'il soit « présent de façon prégnante dans les débuts » (originaire infantile, sexuel). Bien évidemment, comme il le rappelle, « ni la séduction précoce, ni la séduction infantile n'ont à être mises en acte en psychanalyse, sinon par une perversion de la pratique. *Seule la séduction originaire* est remise en jeu ». La situation analytique instaure donc « une relation originaire à l'énigme », et à son « porteur « supposé savoir » (expression qu'il reprend à Lacan sur laquelle on reviendra plus loin). L'analyste, « s'il doit être en position de supposé-savoir », doit, deuxième refus, dit-il, « refuser le savoir » et « se le refuser à lui-même » (il doit refuser de se prendre pour le lieu du savoir et partant du savoir sur l'autre). Le quatrième point de sa théorie est que la situation « est un lieu de *contenance* et de maintenance », une « enceinte ».

Une fois posés ces « quatres points cardinaux de la *situation* », il en vient à dire : *« La situation est elle-même transfert.* » On va revenir sur cette avancée dont certains points dans les chapitres précédents peuvent permettre de saisir la portée.

• *Finalité de la cure.* – On peut comprendre, à partir des considérations précédentes, que la psychanalyse n'ait pas pour finalité l'adaptation ou la normalisation, pas plus que la guérison : « L'analyse ne peut avoir pour but que l'avènement d'une parole vraie et la réalisation par le sujet de son histoire... » [Lacan, 1966, p. 302]. De l'accomplissement de cet avènement, de cette réalisation, dépend et peut être attendue « une solution plus favorable » (Freud) que « le choix » de la névrose, peut résulter un bénéfice curatif des « effets analytiques ».

Le psychanalyste ne se désintéresse pas du résultat thérapeutique, comme on l'entend dire, mais, en considérant que la guérison est « un bénéfice de surcroît », il constate qu'elle ne dépend pas que de lui, qu'il n'est pas « tout-puissant ». Freud reprenait, pour exprimer ce fait, la formule du chirurgien Ambroise Paré : « Je le pansai, Dieu le guérit. » De même, le psychanalyste ne peut que s'efforcer de réunir les conditions opératoires favorables à la

« guérison », mais, en dernier ressort, dans l'analyse, elle dépend, en l'occurrence, du sujet lui-même. En effet, si l'on peut attendre du traitement qu'en résulte pour le sujet une « guérison pratique », soit la récupération (voire la découverte) « de ses facultés d'agir et de jouir de l'existence », comme dit Freud, et qu'il s'oriente vers des satisfactions véritables (et non leurrantes comme celles du symptôme), encore faut-il que le sujet lui-même ne « préfère » pas sa névrose, son symptôme, à la transformation, par exemple, de « sa misère hystérique en un malheur banal » selon l'expression de Freud. La guérison à ce prix peut ne pas lui sembler (au plan inconscient) une bonne affaire. Les patients, remarque Jacques Lacan, « ne se satisfont pas, comme on dit, de ce qu'ils sont. Et pourtant, nous savons que tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils vivent, leurs symptômes mêmes, relèvent de la satisfaction [...]. Ils ne se contentent pas de leur état, mais quand même, en étant dans cet état si peu contentatif, ils se contentent [...]. Disons que, pour cette sorte de satisfaction, ils se donnent trop de mal. Jusqu'à un certain point, c'est ce *trop de mal* qui est la seule justification de notre intervention » [1964, p. 151-152].

2. Dans une situation de transfert

• *Une parole adressée à l'autre dans le transfert.* – Dès le cas Anna O., Freud remarque que la parole dont il montre l'efficacité pour le sujet qui parle est une parole qui s'adresse à un autre : en l'occurrence, Breuer. Sans le théoriser alors, ce qu'il repère en écoutant le récit par Breuer de son traitement d'Anna O., c'est, disons-le ainsi, que cette adresse est en rapport avec les manifestations, dans la « cure de parole », d'un phénomène dont il fait lui-même l'épreuve dans son propre travail, qu'il va apprendre à reconnaître dans ses expressions : celui du transfert.

Du phénomène de transfert, Freud, dans *L'Interprétation des rêves*, propose une théorie et avance une définition (cf. p. 34 *sq.*) que Jacques Lacan reformule ainsi : « Ce dont il s'agit fondamentalement dans le transfert, c'est la prise de possession d'un discours apparent par un discours masqué, le discours de l'inconscient » [1953-1954, p. 271]. Il rappelle que Freud montre cette opération à l'œuvre dans le rêve, dans le lapsus comme dans toute la psychopathologie de la vie quotidienne, et il poursuit : « C'est à partir de là que nous écoutons celui qui nous parle » [*ibid.*]. Si c'est à partir de là que nous écoutons celui qui nous parle, il faut donc compter avec le fait que le transfert dans la cure « s'empare » de l'analyste comme il s'empare des restes diurnes

dans le rêve. Ce qui a de tout autres enjeux et conséquences : la cure n'est pas un rêve même si elle n'est pas, notamment par les phénomènes de transfert qui s'y déploient, sans affinités avec celui-ci.

C'est avec le « cas Dora », rédigé en 1901 et publié en 1905 sous le titre *Fragment d'une analyse d'hystérie*, que Freud propose une première approche du transfert à partir de ses manifestations et effets dans la cure. Il y fait le constat : dans le temps de la cure, la dynamique de la névrose « s'exerce en créant des états psychiques particuliers, pour la plupart inconscients, auxquels on peut donner le nom de transferts », ces états psychiques se présentant non pas comme états passés mais comme actuels. Mais aussi il y reconnaît que « l'analyste a sa part dans le transfert », il prend en compte ce fait que « dans ce qui se produit dans l'analyse, par rapport à ce qui se produit dans le rêve, il y a cette dimension supplémentaire, essentielle, que l'autre est là » [Lacan, 1953-1954, p. 270].

Les transferts sont, pense Freud [1912c], de « nouvelles éditions » des émois inconscients, une re-production dans la cure du conflit psychique. Une re-production, une nouvelle édition du conflit qui, comme il rappelle en 1920 [p. 57-58], se joue « régulièrement dans le domaine du transfert, c'est-à-dire de la relation au médecin dans la cure », et a « toujours pour contenu un fragment de la vie sexuelle infantile, donc du complexe d'Œdipe et de ses ramifications ». Il appelle en ce sens transfert la caractéristique des névrosés de « développer vis-à-vis de leur médécin des rapports affectifs tendres ou hostiles, qui ne sont pas fondés dans la situation réelle » [1926, p. 158]. Lorsque, dans la cure, on en est à ce point, lorsque le conflit se rejoue sur la scène analytique dans le transfert, on peut dire, soutient-il, que la névrose antérieure est remplacée par une « névrose de transfert ».

Le phénomène du transfert suppose un investissement libidinal. Freud en fait l'étude et le souligne : tout individu a sa façon d'aimer, soumise à certaines conditions, il y satisfait certaines pulsions, il se pose certains buts. Mais toute une partie des émois libidinaux sont refoulés, restent inconscients et « prêts à se porter », dit-il, sur ce qui peut permettre leur transfert ainsi, dans la cure, sur l'analyste.

Si « une analyse sans transfert est impossible », il ne faut donc pas croire, rectifie-t-il, que « c'est l'analyse qui crée le transfert et que celui-ci ne se rencontre que chez elle. Le transfert est seulement mis au jour et isolé par l'analyse. Il est un phénomène universellement humain, décide de la réussite de toutes les influences médicales, il domine même d'une manière générale les

relations d'un individu à son entourage humain » [1925b, p. 71]. Ainsi, « le transfert n'est pas seulement l'accident, si je puis dire, local d'une psychanalyse, mais est lui-même un fait de structure [...] que, d'une certaine façon, le transfert se résolve ou non dans une analyse, nous baignons tous dans le transfert. Le transfert est constitutif de notre subjectivité... » [Charles Melman, 1984, p. 27].

L'instauration de la situation analytique ne peut qu'ouvrir, provoquer une « production du transfert », et plus, si elle « réinstaure une situation originaire, elle *est* par elle-même transfert », affirme Jean Laplanche [1990, p. 156]. Et, ajoutons, propice à la répétition.

• *Transfert et répétition.* – Le phénomène de re-production du conflit, des émois inconscients dans les transferts pose pour Freud, de façon centrale en 1914, le problème de l'« automatisme de répétition » ou « compulsion de répétition », phénomène dont il a déjà aperçu l'importance en analysant le symptôme et le rêve. Il reviendra dès lors à plusieurs reprises sur la répétition qui engage la définition même de l'inconscient et est un des concepts essentiels de la théorie psychanalytique. En effet, Jacques Lacan le fait valoir en reprenant ce problème, avec le concept de répétition, Freud rend compte d'un fait de structure : le refoulé non seulement persiste, mais insiste pour advenir, il insiste en se répétant. L'inconscient se répète dans le symptôme, dans le rêve, mais aussi dans la re-production au présent de situations et d'émois infantiles.

Le transfert (comme opération de « trans-port ») n'est pas la répétition, il est ce par quoi celle-ci se fait, se manifeste. Mais aussi « le transfert n'est lui-même qu'un fragment de répétition », s'y actualise ce qui se répète et ne cesse d'insister pour se réaliser : par/dans le transfert se réalise de l'infantile.

« Enrayer l'automatisme de répétition » et « le transformer en une raison de se souvenir », passer donc de la répétition dans le transfert à la remémoration, et ce au moyen de l'interprétation, du « maniement du transfert », est une tâche dont dépend, affirme Freud, le résultat thérapeutique [1914, p. 113]. L'automatisme de répétition est « une manière de se souvenir » [*ibid.*, p. 109]. Dans le transfert dans la cure, cette « manière » sert la résistance (voir encadré) : la mise en actes, la répétition, se substitue à la reconnaissance parlée, le patient répète sans savoir qu'il répète et ce qu'il répète.

Si « la répétition est le transfert du passé oublié, non seulement à la personne du médecin mais aussi à tous les autres domaines

Répéter : « traduire en actes »

« Prenons un exemple : l'analysé ne dit pas qu'il se rappelle avoir été insolent et insoumis à l'égard de l'autorité parentale, mais il se comporte de cette façon à l'égard de l'analyste. Il ne se souvient pas de s'être senti, au cours de ses investigations infantiles d'ordre sexuel, désespéré et déconcerté, privé d'appui, mais il apporte quantité d'idées et de rêves confus, se plaint de ne réussir en rien et accuse le destin de n'arriver jamais à mener ses entreprises à bonne fin. Il ne se rappelle plus avoir éprouvé un intense sentiment de honte de certaines activités sexuelles et avoir redouté leur découverte, mais il montre qu'il a honte du traitement auquel il s'est soumis et tient absolument à tenir secret ce dernier, et ainsi de suite ». [...]

Si, dans le déroulement de la cure, le transfert « devient hostile ou excessif et qu'il exige, par cela même, le refoulement, le souvenir fait aussitôt place à la mise en actes. A partir de ce moment, les résistances vont déterminer l'ordre des diverses répétitions. Le malade tire de l'arsenal du passé les armes avec lesquelles il va se défendre contre la continuation de l'analyse, armes dont nous devons une à une le déposséder.

Nous venons de dire que l'analysé répète au lieu de se souvenir, et cela par l'action de la résistance. Mais qu'est-ce exactement qu'il répète ou qu'il met en action ? Eh bien, il répète tout ce qui, émané des sources du refoulé, imprègne déjà toute sa personnalité : ses inhibitions, ses attitudes inadéquates, ses traits de caractères pathologiques. Il répète également, pendant le traitement, tous ses symptômes. [...] Nous constatons clairement [...] que nous devons traiter sa maladie non comme un événement du passé mais comme une force actuellement agissante. C'est fragment par fragment que cet état morbide est apporté dans le champ d'action du traitement et, tandis que le malade le ressent comme quelque chose de réel et d'actuel, notre tâche à nous consiste principalement à rapporter ce que nous voyons au passé » [Freud, 1914, p. 108-109 et 110].

de la situation présente » [Freud, 1914, p. 109], ce passé ne se fonde que d'être « un passé parlé au présent » et la répétition et le transfert ne sont pas simplement réductibles à une reproduction dans le présent de quelque chose de passé. Ouvrir la possibilité de laisser se dire « ce qui vient » (le refoulé) livre la parole à la réinscription (à nouveau et autrement) de l'infantile dans le transfert. Le problème de la contrainte de répétition (le sujet ne peut faire autrement que répéter) engage la question du frayage (des voies frayées, de l'insistance à rechercher l'objet perdu). Articulant ces points, Jacques Lacan avance que la répétition fait partie de la structure du sujet. Il l'interprète comme contrainte du symbolique et il y voit « l'insistance de la chaîne signifiante ».

• *La place de l'analyste dans le transfert.* – Si l'analyse « se fonde sur la parole adressée à un autre », ne serait-ce qu'à partir de l'approche succincte de la théorie de la cure et du phénomène de transfert, on peut saisir que la cure n'est pas une situation ou une relation à deux, que l'analysant ne s'adresse pas dans la situa-

tion analytique à cet autre comme à un *alter ego*, un semblable, mais, par-delà, à ce qui fait énigme dans sa parole même, soit, comme le formule Jacques Lacan, au « lieu de l'Autre » (lieu du langage) où sa parole désirante s'est constituée.

La parole, l'histoire même du sujet, « est constituée par la parole adressée à l'autre », par la parole de l'autre/Autre qui, dit-il, « introduit au signifiant » et à ses effets, par le « désir de l'Autre » qui fait intrusion, instaurant, selon Jean Laplanche, « un lieu de séduction originaire ».

L'altérité, Freud la pointe sans la conceptualiser : il la montre présente par l'« objet sexuel », source de survie et de satisfaction, fondamentalement impliquée dans l'instauration du psychosexuel et l'organisation du désir, présente aussi dans le transfert du désir inconscient, de l'infantile sexuel, tel qu'il l'analyse dans le rêve et s'y confronte dans la cure. Et il inclut l'altérité dans l'analyse en reconnaissant la place dissymétrique occupée par l'analyste pour l'analysant dans la relation transférentielle de la cure.

Rêve-transfert de l'infantile. Analyse, situation-transfert d'une « situation originaire ». Dans cette situation/transfert, l'analyste occupe substitutivement la place de l'adresse de la parole du sujet. Il vient, selon Lacan, en place de « supposé savoir » (lieu du savoir inconscient, lieu de l'Autre) sur son énigme : d'où ça (me) vient ? qu'est-ce que ça (me) veut… dire ? Il occupe le lieu de ce savoir qui lui est supposé, que l'analysant interroge, et dont il attend le sens de ce qu'il dit « sans savoir » ce qu'il dit. Mais le savoir (l'inconscient) dans l'analyse est du côté de l'analysant.

Cherchant à élucider cette question, Lacan, dans son séminaire sur *Le Transfert* [1960-1961], reprend le *Banquet* de Platon où il montre Socrate incarnant pour Alcibiade la place de supposé savoir et il avance que, comme Socrate pour Alcibiade qui l'interroge, l'analyste occupe la place du savoir pour l'analysant, est interpellé comme supposé savoir dans le transfert. Ces élaborations complexes et toujours discutées peuvent éclairer la question de la relation pédagogique et plus généralement celle de la transmission du savoir.

Si la parole, l'histoire même du sujet se sont constituées par la parole adressée à l'autre, c'est la parole parentale, celle de l'entourage qui en dit, après coup, le sens ou la réalité, (re)constituant du souvenir, construisant au présent l'histoire du passé. L'analyste, se prêtant au transfert, occupant la place de « supposé savoir » pour l'analysant, occupe aussi celle de l'histoire/mémoire du sujet dont il détiendrait le savoir. Ainsi, formule Piera Aulagnier, notant que c'est là une définition qu'elle reprend à Lacan, « la relation transférentielle va se rapprocher, sans en être pour

autant *jamais* la reproduction fidèle, de cette relation vécue en ce temps lointain dans lequel un tout savoir et un tout pouvoir de l'amour étaient les deux attributs accordés à ce premier représentant de l'Autre... » [1988, p. 11], « Autre primordial maternel » (Lacan), lieu de la détermination signifiante, dont la mère ou son substitut est la première à venir occuper la place.

On peut concevoir, à partir des élaborations ci-dessus, que la méconnaissance de la place occupée par l'analyste pour l'analysant dans le transfert ne soit pas sans conséquence sur la pratique. Ainsi Sàndor Ferenczi (cf. bibliographie), qui s'est particulièrement attaché à déterminer les conditions favorisant le travail analytique et le rôle du psychanalyste dans ce travail, n'a pas situé cependant la particularité de cette place que Freud repère et signale à l'attention de ceux qui le suivent. La pratique de ce que Ferenczi appelle l'« analyse mutuelle » ou « réciproque » (relation symétrique entre patient et analyste, où chacun peut analyser l'autre) témoigne de cette méconnaissance [cf. notamment *Journal clinique*, 1985]. Il aboutit à une pratique opposée à la pratique freudienne. Notamment à l'intention de son disciple qui est aussi l'un de ses rares amis, Freud, dès 1912, insiste sur le fait que la « technique affective », où l'analyste met en jeu sa propre individualité, est une « technique erronée » par laquelle « on s'éloigne du terrain psychanalytique pour se rapprocher de celui des méthodes par suggestion » [1912b, p. 69]. Certes, Ferenczi, avec Karl Abraham et Ernest Jones (1879-1958), est parmi ceux qui ont le plus contribué à la diffusion de la psychanalyse dans le monde ; certes, nombre de ses contributions sur le plan technique sont originales, mais Freud maintient un cap, on l'entend dans ce qu'il dit déjà en 1912. Les divergences (d'abord sur le plan technique, puis sur le plan théorique) entre lui et Ferenczi se font de plus en plus radicales jusqu'à la rupture définitive dans les années trente.

Pour appréhender un peu plus concrètement ce qu'est, pour Freud, le « terrain psychanalytique » et ce qu'il peut en être de l'expérience fondée sur la parole adressée à un autre/Autre dans le transfert, on peut se reporter aux fragments de cures rassemblés dans l'ouvrage *Cinq Psychanalyses* et aussi à sa lecture de *Gradiva* [1907], qu'il interprète comme une sorte de cure, et où il montre Gradiva/Zoé occupant pour Norbert Hanold la place de l'analyste dans une situation de transfert.

3. Le problème des obstacles à l'analyse

Un paradoxe : la cure procède de ses propres obstacles

Les objections faites à la règle fondamentale, la résistance du discours (rupture du discours associatif, silence, impression de ne penser à rien, etc.), ou encore certains aspects du transfert quand il sert la résistance, sont différentes formes de manifestation, dans la cure, de la difficulté d'approche du refoulé pathogène, signes qu'il y a du refoulement en jeu. C'est à partir de ces considérations que tout ce qui entrave l'effectuation du travail d'analyse, et donc sert le refoulement, est qualifié par Freud de résistance.

Ce que le psychanalyste appréhende comme faisant entrave à la cure, c'est ce qui met le sujet en impasse, il ne peut faire autrement que résister au travail de l'analyse. La résistance, manifestation d'un fait de structure, c'est d'abord, comme le rappelle Freud à plusieurs reprises, l'effet du processus de refoulement et de l'approche du complexe pathogène, l'expression de la difficulté d'accéder au refoulé : plus la trame associative se resserre autour du noyau refoulé, plus au fil des assocations d'idées se manifeste la résistance qui signale au psychanalyste cette proximité et la force du refoulement (cf. p. 12).

Tout ce qui fait obstacle au travail satisfait la résistance. Or, « la résistance suit pas à pas le traitement, et y imprime son empreinte sur toute idée, tout acte du patient qui représente un compromis entre les forces tendant vers la guérison et celles qui s'y opposent » [Freud, 1912c, p. 54]. Ainsi, on conçoit que, par exemple, tel empêchement à venir au(x) rendez-vous prévu(s), fût-ce pour des raisons les plus circonstanciées et socialement impératives, peut, alors même que l'analysant n'y est, comme on dit, « pour rien », faire entrave au travail de l'analyse et relever, à ce titre, de la résistance.

• *Quand le transfert sert la résistance.* – Le phénomène du transfert, qui se produit dans toute cure, qui est le « moteur de la cure », « l'agent même de l'action curative et de la réussite », est aussi ce qui peut en devenir l'obstacle majeur, parfois infranchissable, « la plus forte des résistances », remarque Freud.

Si, dès les *Études sur l'hystérie*, il rapproche les phénomènes de résistance du phénomène du transfert qu'il appréhende sans le théoriser, c'est dans le cas Dora qu'il donne pour la première fois, remarque Jacques Lacan, « le concept de l'obstacle sur lequel est venue se briser l'analyse, sous le terme de transfert ».

En 1912, il affirme que le rôle du transfert dans le processus

de la cure « ne peut s'expliquer qu'en mettant en lumière ses rapports avec la résistance », soulignant alors que le transfert peut être « l'arme la plus puissante de la résistance » [1912c, p. 56]. Mais, questionne-t-il, d'où vient que le transfert se prête si bien au jeu de la résistance ? et comment sert-il la résistance ? Il répond : « Le transfert sur la personne de l'analyste ne joue le rôle d'une résistance que dans la mesure où il est un transfert négatif ou bien un transfert positif composé d'éléments érotiques refoulés » [*ibid.*, p. 57]. De plus, dit-il, dès que l'analysé est « la proie d'une intense résistance de transfert, il se voit rejeté de la réalité en ce qui concerne sa relation au médecin et s'arroge le droit d'enfreindre la règle fondamentale de l'analyse » [*ibid.*, p. 59].

Comment comprendre qu'il ne soit pas tenu compte de la situation réelle, comment expliquer ces réactions ? Cela s'explique, dit-il, si on considère que « les réactions provoquées mettent en lumière certains caractères des processus inconscients, tels que l'étude du rêve nous a permis de les connaître. Les émois inconscients tendent à échapper à la remémoration voulue par le traitement, mais cherchent à se reproduire suivant le mépris du temps et la faculté d'hallucination propre à l'inconscient. Comme dans les rêves, le patient attribue à ce qui résulte de ses émois inconscients réveillés un caractère d'actualité et de réalité » [1912c, p. 60]. En analyse, poursuit-il, « rien n'est plus difficile que de vaincre les résistances, mais n'oublions pas que ce sont justement ces phénomènes-là qui nous rendent le service le plus précieux » [*ibid.*].

Ces phénomènes de résistance de transfert se produisent dans d'autres types de traitement que celui de la psychanalyse (ainsi dans les relations médicales, les maisons de santé), mais, comme le remarque Freud, on n'en reconnaît pas la nature.

• *Résistance et répétition dans le transfert.* – La compulsion de répétition dans le transfert sert la résistance par le fait que l'analysant dans la cure répète en actes au lieu de se souvenir, d'élaborer. Le refoulement est maintenu, le sujet ne sait pas qu'il répète, ni ce qu'il répète. C'est notamment la prise en compte de ces processus qui amène Lacan à formuler que le transfert est « la mise en actes de la réalité de l'inconscient ».

La mise en actes, la répétition dans le transfert, qui est « une manière de se souvenir », constitue un des principaux obstacles à l'analyse : « Plus la résistance sera grande, plus la mise en actes (la répétition) se substituera au souvenir », note Freud [1914b, p. 109]. Même s'il en prend la mesure, l'analyste n'a pas toujours

le temps d'« enrayer », dit-il, ce phénomène et d'amener le patient à intégrer dans la cure et dans son histoire ses « émois inconscients réveillés ». Par exemple, dans le cas de Dora, il explique l'échec de l'analyse et sa brusque interruption par le fait que celle-ci a « mis en acte une partie essentielle de ses souvenirs et fantasmes » et qu'il n'a pas su ou pu intervenir à temps.

En 1920, dans *Au-delà du principe de plaisir*, il fait le rappel de ce constat : le but fixé, rendre conscient l'inconscient, ne peut être pleinement atteint, « le malade ne peut pas se souvenir de tout ce qui est en lui refoulé et peut-être précisément pas de l'essentiel. [...] Il est bien plutôt obligé de *répéter* le refoulé comme expérience vécue dans le présent au lieu de se le *remémorer* comme un fragment du passé » [1920, p. 57-58]. Mais, de plus, il s'interroge : comment comprendre que la compulsion de répétition réinscrive au présent non seulement des expériences du passé qui ont pu donner une satisfaction, mais aussi des expériences pénibles dont l'actualisation est la répétition ? « Voici que dans le transfert les névrosés répètent et font revivre toutes ces circonstances non désirées et toutes ces situations douloureuses », écrit-il toujours en 1920. Comment l'expliquer ? Cela apparaît contradictoire avec le principe de plaisir.

Déjà, avec le problème du rêve dans les névroses traumatiques (notamment liées à la guerre de 1914-1918), se posait à Freud la question de la répétition qui paraît contredire son affirmation selon laquelle le rêve serait toujours réalisation de désir, et voici que dans le transfert les névrosés répètent des situations pénibles. Ce même phénomène de répétition est aussi décelable, constate-t-il, dans la vie de personnes « non névrosées » qui donnent « l'impression qu'un destin les poursuit [...]. C'est ainsi qu'on connaît des personnes dont toutes les relations humaines vont vers la même issue : bienfaiteurs que leurs protégés, si différents soient-ils, abandonnent après quelque temps avec rancune [...] ; hommes dont toutes les amitiés s'achèvent par la trahison de l'ami [...] ; amoureux dont chaque affaire de cœur avec les femmes traverse les mêmes phases et conduit à la même fin, etc. » [1920, p. 61-62].

La mise en relation du rêve répétitif des névroses traumatiques, des contenus de transfert et de la vie de certains l'engage à systématiser le concept de compulsion de répétition et à penser celle-ci comme « plus originaire, plus élémentaire que le principe de plaisir » [1920, p. 63]. Et, pour rendre compte de la compulsion à la répétition, y compris des situations les plus pénibles, les plus destructives pour le sujet, il formule l'hypothèse métapsy-

chologique de la pulsion de mort fondée sur des considérations biologiques et reconsidère sa théorie des pulsions (cf. p. 105).

Freud saisit que dans le transfert se répètent des situations pénibles. C'est une situation pénible : l'absence puis le retour de l'« objet désiré » qui engage l'enfant dont il fait exemple, toujours dans *Au-delà du principe de plaisir* ([p. 53-56], cf. encadré), à jouer cette situation, à la répéter inlassablement. Une voie s'offre

Le jeu du « *fort-da* »

Freud a pu observer pendant plusieurs semaines un jeu inventé par son petit-fils alors âgé d'un an et demi. L'enfant avait l'habitude de « jeter loin de lui dans un coin de la pièce, sous un lit, etc., tous les petits objets dont il pouvait se saisir [...]. En même temps il émettait avec une expression d'intérêt et de satisfaction un O-O-O-O, fort et prolongé [...] qui signifiait "parti" [*fort*]. Je remarquai finalement que c'était là un jeu, et que l'enfant n'utilisait ses jouets que pour jouer avec eux à "parti". Un jour, je fis une observation qui confirma ma façon de voir. L'enfant avait une bobine en bois avec une ficelle attachée autour. [...] il jetait avec une grande adresse la bobine, que retenait la ficelle, par-dessus le rebord de son petit lit à rideaux où elle disparaissait, tandis qu'il prononçait son O-O-O-O riche de sens ; il retirait ensuite la bobine hors du lit en tirant la ficelle et saluait alors sa réapparition par un joyeux "voilà" [*da*]. Tel était donc le jeu complet : disparition et retour ; on n'en voyait en général que le premier acte qui était inlassablement répété pour lui seul comme jeu, bien qu'il ne fût pas douteux que le plus grand plaisir s'attachât au deuxième acte. [...]

« Le départ de la mère n'a pas pu être agréable [...]. Comment alors concilier avec le principe de plaisir le fait qu'il répète comme jeu cette expérience pénible ? ». Après avoir avancé plusieurs suppositions et interprétations (maîtrise de la situation, vengeance par là de sa mère), Freud en vient aussi à soupçonner que « l'enfant ne pourrait répéter dans son jeu une impression désagréable que parce qu'un gain de plaisir d'une autre sorte, mais direct, est lié à cette répétition ». Quelques lignes plus loin, il remarque que chez l'adulte peuvent se conjoindre les impressions les plus douloureuses et ce qui mène à « un haut degré de jouissance », ce sur quoi il ajoute : « Nous avons bien là la preuve que, même sous la domination du principe de plaisir, il existe plus d'une voie et d'un moyen pour que ce qui est en soi déplaisant devienne l'objet du souvenir et de l'élaboration psychique » [1920, p. 52-56].

Si, dans la répétition de la séparation, d'une perte, dans la première partie du jeu, Freud trouve argument pour poser la question d'un au-delà du principe de plaisir qui engage, avec l'hypothèse de « tendance plus originaire que celui-ci », la question de la pulsion de mort, il a le soupçon d'un « gain de plaisir » lié à la répétition elle-même. Il note la satisfaction liée à l'émission des phonèmes et il marque le lien des phonèmes, de leur opposition et de leur répétion avec le partir-revenir qu'ils symbolisent.

Lacan fait valoir que la perte, structuralement, est perte du rapport immédiat à la chose dans l'accès au langage (« le mot est le meurtre de la chose »). On peut penser que le « gain de plaisir » dans la répétition de la perte tient, notamment, à la jouissance par là obtenue : celle du langage, du « jouir des mots ».

là, autre que fondée sur le biologique, pour éclairer l'originaire de la compulsion de répétition : celle du trauma dont la répétition « autoconserve » le moment originaire (refoulement originaire) qui engage sur la voie de la répétition et de la jouissance par là obtenue.

• *Limites de l'analyse, limites de l'analysable ?* – Certains des obstacles à l'analyse sont clairement cernés, identifiés, alors que d'autres restent d'une nature obscure, se révèlent toujours infranchissables. Comment comprendre, comment dépasser – et est-ce possible – ce sur quoi le travail analytique vient buter et qui se révèle par ce travail même ? Quelles sont les limites de l'analyse, de l'analysable ? C'est là un ensemble de problèmes cliniques, pratiques, théoriques, auxquels Freud, le premier, se confronte et qu'il n'a pu que partiellement résoudre.

« Au lieu de rechercher comment se produit la guérison par l'analyse, ce qui à mon avis est suffisamment élucidé, on devrait se poser la question de savoir quels sont les obstacles qui s'opposent à la guérison par l'analyse », écrit Freud en 1937, dans un de ces derniers travaux. Ces obstacles qu'on commence à reconnaître sont de nature diverse. Le plus radical, Freud l'a pressenti en analysant le rêve : il y a de l'inanalysable, point de butée, dans le rêve comme dans la parole, il y a des limites dans l'analyse, à l'analyse (cf. p. 61).

Résistance des psychanalystes à la psychanalyse ?

« C'est peut être une généralité de souligner l'étroite intrication, la dépendance intime, de la théorie et de la pratique », remarque Jean Laplanche en 1990. Il est néanmoins de première importance de ne pas la méconnaître, car, comme il le rappelle, « dans le cas de la psychanalyse dont le geste fondateur est indissolublement pratique et théorique, cette dépendance est vitale » [1990, p. 149]. La dissociation de la pratique et de la théorie entraîne non seulement des dissidences, mais aussi des dérives au sein du mouvement analytique.

• *Lorsque la contestation (ou la méconnnaissance) entraîne la dissidence.* – Les postulats fondamentaux de la théorie freudienne, issus de l'expérience, sont étroitement liés à la pratique qu'ils fondent. Comme le remarque Piera Aulagnier, « la sommation de ce que nous pouvons connaître des expériences cliniques conduites par nos prédécesseurs justifie la pratique qu'institue et rend seule possible cette même théorie » [1988, p. 10]. On conçoit dès lors

que la compréhension différente, les remaniements, voire les « glissements » de la théorie retentissent sur la pratique et sa technique et, inversement, que la pratique engage la théorie qui en est partie prenante.

On ne peut, si on se réclame de la psychanalyse, de sa pratique, tenir pour superflue la théorie qui la fonde : pratique et théorie sont indissociables dans la définition de la psychanalyse. C'est pourquoi les « dissidents », tel Carl Gustav Jung dont Freud « se sépare » en 1913, pour désigner sa théorie et sa méthode, trouvent un autre nom. Jung conteste, entre autres, la prééminence de la libido et sa nature sexuelle. Il en change le concept (il définit pour lui une force vitale indéterminée), ce qui l'amène à des reconsidérations pratiques importantes. On continue néanmoins à parler de « psychanalyse jungienne », alors que Jung lui-même, pour différencier sa méthode et sa doctrine de la psychanalyse qui ne peut être que « freudienne », a forgé le terme de « psychologie analytique ». De même Alfred Adler (1870-1937), qui rejette notamment la théorie de l'étiologie sexuelle des névroses, appelle « psychologie individuelle » ce qu'il veut être une analyse de la personnalité globale du sujet.

Un autre exemple, et l'un des débats les plus vifs, engage la question de la résistance et celle du transfert. Il a concerné, dans les années cinquante, l'« analyse des résistances » prônée par Wilhelm Reich (1897-1957). On a pu comprendre, à partir de son approche dans ce chapitre ou les précédents, que la résistance, dans ces diverses expressions, ne relève pas d'une agressivité ou d'une mauvaise volonté intentionnelle de la part du patient et ne vise pas en lui-même le psychanalyste ou son action. Ce que méconnaît Reich, qui fait de la résistance un obstacle dans la relation à l'analyste, obstacle qu'il faut vaincre (par exemple, l'agressivité du patient supposée dirigée contre l'analyste en personne). A partir de là, la technique qu'il codifie consiste pour l'essentiel à analyser sur ce plan la résistance et à analyser d'abord, voire au bout du compte, seulement celle-ci. Cette technique, qui fait de l'analyse une relation de moi à moi entre le patient et le psychanalyste, méconnaissant (refusant ?) donc la place dissymétrique de l'analyste dans le transfert, a connu un large succès dans les années cinquante.

Jacques Lacan critique avec vigueur ces conceptions et la pratique (notamment de l'interprétation) qu'elle entraîne. Il invite à revenir au sens de l'expérience freudienne afin de resituer la pratique et il recentre le concept de résistance. S'appuyant sur les avancées de Freud, il rappelle : si la résistance « s'incarne dans le système du moi » (dont Freud fait valoir la grande part incons-

ciente, et Lacan, qu'il se constitue dans le rapport à l'autre, qu'il en est corrélatif, cf. p. 100), c'est néanmoins « d'ailleurs qu'elle part, à savoir de l'impuissance du sujet à aboutir dans le domaine de la réalisation de *sa* vérité » [1953-1954, p. 61], de *sa* parole. Précédemment, on a pu avoir quelques aperçus sur les « raisons » de cette impuissance.

• *Résistance à la psychanalyse dans le monde analytique.* – Jean Laplanche remarque, ce qui n'est pas sans faire écho aux propos de Lacan tenus presque quarante ans plus tôt, que dans le monde analytique « on ne conçoit plus que l'expérience puisse imprégner la théorie, que la théorie soit elle-même expérience, qu'il y ait une pratique théorique » [1990, p. 150]. Si la théorie est « plutôt désavouée [...] sous l'influence notamment de l'empirio-clinicisme anglais », et si, en effet, la dissociation de la pratique et de la théorie sur laquelle elle repose (qui entraîne des dérives dans la pratique) est le fait de nombre d'analystes (de toutes obédiences), il semble, du moins en France, que ce désaveu, cette dissociation, soit d'abord massivement le fait de « thérapeutes » aux pratiques diverses, qui se réclament de la psychanalyse (garantie de sérieux) sans pour autant connaître ou souscrire aux postulats qui la fondent, aux principes qui régissent sa pratique, aux exigences de formation que celle-ci nécessite. On peut penser que ce n'est pas d'une incidence mineure sur la « crise » de la psychanalyse dont il semble à Jean Laplanche pouvoir faire le constat en ces termes : « Une grande partie du monde analytique est désamarrée de la théorie [...] la pratique est en crise au niveau de ses principes [...]. La psychanalyse est en crise de par l'appréciation de son mouvement ou de sa dynamique. Enfin la psychanalyse est en crise de par ceux qui la pratiquent, car on sait qu'actuellement tout un chacun s'improvise psychanalyste » [1990, p. 150].

Freud en protestait : nul ne peut se dire psychanalyste s'il n'admet ce qui fonde la psychanalyse et justifie la pratique dite psychanalytique. Que le corpus freudien dans telle ou telle de ses avancées, que l'idée de cure, etc. donnent lieu entre analystes à des discussions souvent vives, à des affinements, des façons différentes d'en formuler les termes, c'est une autre question.

Dans son article « Résistances à la psychanalyse » [1925a], Freud fait une sorte de liste de ces résistances qui tiennent pour la plupart, dit-il, « au contenu de la doctrine » qui inflige des humiliations à l'amour-propre humain. Là où la psychanalyse dérange, c'est là aussi qu'elle engage les résistances les plus grandes dans son propre champ, ainsi celle de la dissociation pra-

tique/théorie. Aussi, quelles que soient les contestations de nombreux psychanalystes à l'encontre de Jacques Lacan concernant sa pratique et/ou ses élaborations – voir sur ces questions par exemple la revue *Esquisses psychanalytiques*, n°15, 1991 –, quelles que soient donc les critiques, il n'en reste pas moins que non seulement celui-ci a su remettre en chantier des questions cruciales pour la psychanalyse et rénover leurs termes, mais, de plus, il a su reconnaître et, dès lors, rappeler que la psychanalyse comme pratique est indissociable de la théorie freudienne.

Le rappel aux analystes de ce qui fonde leur pratique, du lien étroit et réciproque de l'élaboration théorique et de l'expérience, il le formule publiquement en 1951 dans un discours intitulé « Intervention sur le transfert » [*Écrits*, 1966]. A partir de la lecture qu'il propose du cas Dora, il argumente sa critique et fait valoir l'urgence de recentrer l'expérience analytique sur la parole du patient. Suit, en 1953, son rapport au congrès de Rome intitulé « Fonction et champ de la parole et du langage » [*ibid.*.], rapport qui marque un tournant fondamental pour la psychanalyse française d'abord, mais aussi son mouvement international (à cette époque, l'Internationale psychanalytique, fondée par Freud, se trouve dirigée – conséquence de la guerre – par des psychanalystes américains et anglais). En 1955 encore, il insiste dans sa critique avec « La chose freudienne ou sens du retour à Freud en psychanalyse » [*ibid.*]. S'opposant à l'infléchissement de la psychanalyse en Amérique, ce qui n'est pas sans importance pour le mouvement analytique si l'on « mesure à sa masse », dit-il, le groupe américain, il affirme que « la technique ne peut être comprise, ni donc correctement appliquée, si l'on méconnaît les concepts qui la fondent », et il s'assigne alors comme tâche « de démontrer que ces concepts ne prennent leur sens plein qu'à s'orienter dans un champ de langage, qu'à s'ordonner à la fonction de la parole » [1966, p. 246].

Ne pas méconnaître les concepts freudiens qui fondent la pratique et sa technique (tels ceux de transfert, de résistance, de refoulement, d'inconscient ou de sexualité), remettre au cœur de l'expérience cela même qui a engagé le fondateur de la psychanalyse sur la voie de celle-ci : la parole du patient, seul « médium » de la psychanalyse, donner leur plein sens aux concepts, soit à l'expérience elle-même, en reconnaissant la dimension de langage où ils se déploient, celle du transfert où ils s'élaborent : telle est la tâche qui nécessite, affirme-t-il, de faire retour au « sens de l'expérience de Freud ». En effet, il ne peut que rester vain, dit-il, de parler de la « perte du sens de l'action analytique », comme nombre d'analystes s'en plaignent, tant que

ce sens n'est pas reconnu, ce qui va de pair avec une oblitération croissante de l'œuvre de Freud (résistance/refoulement), avec la méconnaissance de l'origine et du sens des concepts. Et il rappelle que « pour manier aucun concept freudien, la lecture de Freud ne saurait être tenue pour superflue » [1966, p. 244-246]. Ce qui demeure.

La dimension subjective, singulière, de l'expérience psychanalytique est et ne peut que rester ce qui impulse de façon privilégiée, pour Freud d'abord et, depuis, pour chaque analyste, la théorisation, sa mise à l'épreuve dans la pratique et la reconsidération en retour de celle-ci. De même, on peut comprendre, si l'on considère la nature de ce qui est en jeu dans la cure, dans l'expérience singulière, subjective, unique chaque fois (tant pour l'analysant que l'analyste) de cette mise en jeu, que ce soient essentiellement des questions de pratique et de formation des analystes qui donnent lieu à des débats, parfois virulents, entre analystes, voire à des scissions dans le mouvement analytique.

Cependant, si la pratique analytique ne peut se réduire à la mise en œuvre de moyens techniques réglementés qui vaudraient objectivement et une fois pour toutes pour chaque analyse (ce qui est soutenu par certains), si elle impulse l'activité théorique de l'analyste, l'amenant à des formulations qui peuvent lui être particulières, il n'en reste pas moins que la pratique et sa technique restent fondées sur la méthode psychanalytique et sont indissociables des concepts fondamentaux de la théorie freudienne qui est le socle sur lequel s'érigent, depuis Freud, les élaborations et les remises en cause théoriques que propose tel ou tel analyste. Aussi, de même que le « travail d'interprète » de l'analyste ne peut être dissocié de la parole du patient qui est et doit demeurer au cœur de l'expérience analytique, de même la pratique ne peut être dissociée des concepts fondateurs sur lesquels elle repose, qui en rendent compte et dont elle est, singulièrement avec chaque analysant, mise à l'épreuve, questionnement.

V / La psychanalyse : une élaboration incessante

La psychanalyse s'est constituée à partir d'une pratique clinique, elle repose sur l'observation des faits de la vie psychique, c'est pourquoi, remarque Freud en 1926, faisant un constat toujours d'actualité, « sa superstructure théorique est encore incomplète et prise dans un bouleversement incessant » [1926, p. 156]. Ses représentations les plus générales (telles celles de l'« appareil psychique »), qui sont « les résultats ultimes et non les présupposés au travail psychanalytique », peuvent être sujettes à révision [*ibid.*].

Non seulement les résultats ultimes, mais nombre d'élucidations en prise directe sur la clinique ne cessent d'être discutés, reconsidérés et complétés par Freud lui-même, par ceux avec lesquels il travaillait et échangeait, de même que par ceux qui poursuivent depuis dans sa voie. La pratique clinique, en effet, invite à reposer tel ou tel problème, à reconsidérer la ou les solutions jusque-là envisagées. Elle donne lieu à des orientations innovantes, des développements conceptuels originaux tels, par exemple, ceux de Melanie Klein ou de Jacques Lacan. Des avancées « spéculatives » proposées par Freud ont été contestées, voire écartées. Par exemple, l'hypothèse de la pulsion de mort est d'emblée discutée et continue d'être critiquée par certains psychanalystes alors que d'autres, tels Melanie Klein ou Jacques Lacan, la prennent en compte pour théoriser l'expérience. Ces derniers eux-mêmes, dans nombre de leurs avancées qui engagent la pratique qu'elles s'efforcent d'éclairer, sont discutés, voire contestés.

Déjà à partir de ces quelques notations, on peut comprendre qu'il ne soit pas possible de parler de la psychanalyse comme d'un tout homogène. Ses concepts laissent ouverte la possibilité de lectures différentes. Cependant, il n'en reste pas moins que, pour Freud, sont « à prendre ou à laisser » les « points essentiels »

qui constituent, dit-il, les « piliers de la théorie psychanalytique » : les théories de la résistance et du refoulement, celle de l'inconscient, la prise en considération de la sexualité, du complexe d'Œdipe et de la signification étiologique de la vie sexuelle [voir 1923, p. 65 ; ou 1925b, p. 67]. C'est pour lui sans discussion : « Qui n'est pas en mesure de souscrire à tous ne devrait pas compter parmi les psychanalystes » [1923, p. 65]. D'où, très vite, des séparations, des scissions qui scandent l'histoire du mouvement psychanalytique.

Ces points essentiels, vitaux pour la psychanalyse, Freud a eu particulièrement à les défendre, refusant de céder ou de transiger, par exemple sur les définitions de la libido ou de l'inconscient. Pas question non plus pour lui de changer les mots (tel sexuel) pour rendre « acceptable » ce qu'ils définissent : on commence par céder sur les mots, on finit par céder sur les choses, disait-il. Ainsi en allait-il dans sa pratique où il appelait « un chat un chat », y compris avec ses jeunes patientes, telle Dora.

Jacques Lacan dénonce l'occultation de ces points cruciaux par divers courants de psychanalystes post-freudiens. Il les rappelle en consacrant son séminaire, des années durant, à relire Freud, à reprendre où il les a laissés des concepts qui engagent des questions théorico-pratiques fondamentales, tels ceux d'inconscient, de répétition, de transfert, de pulsion. Chemin faisant, non seulement il rénove, mais aussi il innove : entre autres, en dégageant un nouveau paradigme avec les trois dimensions du Réel, de l'Imaginaire et du Symbolique, le concept de forclusion pour éclairer la question des psychoses, et en redéfinissant le Moi.

Dans ce chapitre, nous allons reprendre certains des « points essentiels » qui constituent pour Freud « les piliers de la psychanalyse », telles les questions de la vie sexuelle, de la pulsion, de l'Œdipe, que nous avons déjà rencontrées (cf. chapitre I), et aborder aussi des questions nouvelles, à partir de quatre axes d'élaboration : théories du psychisme, de la vie sexuelle, des rapports du sujet à l'objet, et des relations de l'individu au collectif. Ces axes s'articulent entre eux : chacun et ensemble ils dessinent et mettent en perspective une conception des interrelations du sujet à l'autre et au monde qui concernent non seulement la psychanalyse, mais l'ensemble du champ des sciences humaines et sociales.

Avant de poursuivre sur ces questions, une remarque : les problèmes et élucidations théoriques qui constituent la psychanalyse et animent son mouvement sont complexes et malaisés à présenter brièvement. C'est aussi le lot d'autres champs, mais on ne s'émeut guère de ne pas avoir plein accès à ces savoirs, alors qu'il est

souvent fait grief aux psychanalystes de ne pas rendre familier et parfaitement lisible leur champ d'étude : de maintenir de l'énigme. Certaines considérations dans les chapitres précédents peuvent aider à le concevoir si ce n'est à l'accepter : comment ne subsisterait pas, comment n'insisterait pas ce qui ne cesse de faire énigme pour chacun de nous, psychanalystes ou non ?

1. Conception du psychisme : de problèmes cliniques à l'élaboration théorique

Première topique ou première théorie de l'appareil psychique

Si, au départ, Freud a pour objectif d'expliquer les phénomènes pathologiques, leur élucidation l'amène très vite à penser que la vie psychique dite normale est concernée par ce qu'il découvre. C'est donc une théorie générale du psychisme qu'il élabore, et d'abord dans le cadre d'une première topique.

C'est à partir de trois points de vue que Freud considère le psychisme, comme il le rappelle en 1926 [p. 155-156]. Du point de vue *dynamique*, il ramène les processus psychiques au jeu de forces pulsionnelles qui « trouvent leur délégation psychique dans des représentations affectivement investies ». Du point de vue *économique*, il pense que « les délégations psychiques des pulsions sont investies d'énergie » et que « le déroulement des processus psychiques est automatiquement réglé par le principe de plaisir/déplaisir ». Le plaisir est lié à une diminution de tension, le déplaisir à une augmentation de l'excitation. L'instauration du principe de réalité (prise en compte du monde extérieur) entraîne des modifications : l'appareil psychique apprend à différer l'obtention de satisfaction, à supporter un temps les sensations de déplaisir. Le point de vue *topique* donne une représentation de « l'instrument qui sert aux productions psychiques » [1900, p. 455]. Cette topique, présentée de façon concise dans le chapitre VII de *L'interprétation des rêves*, permet à Freud de rendre compte du conflit psychique conçu, de ce point de vue, comme « l'expression de l'opposition des systèmes inconscient d'une part et préconscient-conscient de l'autre ».

Du fait des impasses de la cure auxquelles il se confronte, du fait qu'il n'obtient pas plus que ceux qui le suivent les résultats espérés, il reconsidère un certain nombre de problèmes. C'est dans le cadre d'une deuxième topique, qui s'associe à la première toujours maintenue, qu'il reprend un ensemble de questions complexes dont nous allons évoquer quelques points ou aspects.

Deuxième topique ou deuxième théorie de l'appareil psychique

Freud avance, avec cette nouvelle topique, une autre conception de l'appareil psychique et propose des reconsidérations de première importance. Il cherche à rendre compte de l'« automatisme de répétition » (cf. p. 89 *sq.*), soit d'une contrainte, d'une compulsion, pouvant pousser certains jusqu'à la destruction. Il s'interroge : à quelle fonction correspond une telle compulsion qui semble plus originaire que celle de la domination du principe de plaisir sur la vie psychique ? Il répond avec l'hypothèse de la pulsion de mort qu'il présente en 1920 dans *Au-delà du principe de plaisir* : il postule que l'économie psychique serait orientée par un « au-delà du principe de plaisir » qui recherche l'obtention d'un minimum de tension. Il voit, dans cette quête d'un « point zéro » d'excitation, l'expression d'une pulsion de mort qu'il conçoit comme la manifestation d'une tendance interne et fondamentale de l'organisme à revenir, après un détour par la vie, à ce qui serait son état initial : l'inanimé, la mort.

La deuxième topique est présentée clairement dans *Le Moi et le Ça* [1923]. Freud y continue, dit-il, « des lignes de pensées » qu'il a commencé à dégager dans *Au-delà du principe de plaisir* et en propose une synthèse. Sont maintenus les acquis de la première topique, ce qu'il souligne dans le chapitre introductif, et donc la division du psychique en conscient et inconscient qui est, rappelle-t-il, « la présupposition fondamentale de la psychanalyse » [1923b, p. 223]. Ce qui change avec la deuxième topique, c'est, dit-il, le fait que l'attention se porte non plus sur le refoulé, mais sur le *moi*. Il veut en apprendre davantage sur celui-ci depuis qu'il sait « que le *moi* aussi peut être inconscient, au sens propre du terme » [1923b, p. 230]. Il se confronte en effet à un problème : « Tout refoulé est inconscient, mais tout inconscient n'est pas pour autant refoulé », ainsi en est-il de l'« *inconscient du moi* » qui constitue la plus grande partie de celui-ci. Comment rendre compte de cela ?

Il envisage que l'appareil psychique se divise en : *a)* un *ça* qui est « le porteur des motions pulsionnelles », le réservoir de l'énergie psychique et dont les processus sont inconscients ; *b)* un *moi* qui constitue « la partie la plus superficielle du *ça*, modifiée par l'influence du monde extérieur » ; la qualité de la conscience serait la fonction de la couche du *moi* destinée à percevoir l'extérieur ; *c)* « un *surmoi* qui, sorti du *ça*, domine le *moi* et représente les inhibitions de la pulsion, caractéristiques de l'homme » [1926, p. 156]. Cette division est toute relative : si le *moi* est pour une part du côté du système perception-conscience, il s'ouvre par ail-

leurs sur le *ça*, terme qu'il emprunte à Georg Groddeck (1866-1934), lequel publie en 1923 *Le Livre du ça*. Freud donne un autre sens que Groddeck à ce terme ; il définit pour lui, notamment, « l'autre partie du psychisme dans laquelle le *moi* se continue et qui se comporte comme *inconscient, le ça* » [1923b, p. 236].

Selon Freud, les principaux caractères du *moi* sont d'assurer l'autoconservation, de s'adapter au monde extérieur, guidé par les tensions provoquées par les excitations du dedans et du dehors. Il donne au *moi* une place de médiateur et de régulateur entre le *ça* et le *surmoi* alors même qu'il peut se trouver soumis aux exigences de ces instances psychiques inconscientes. Le *surmoi* (et/ou *idéal du moi*) se forme, pense-t-il, par un processus d'intériorisation des idéaux, des exigences et interdits parentaux : au cours de son évolution, « l'individu voit se former, comme par une sorte de précipité, dans son *moi*, une instance particulière par laquelle se prolonge l'influence parentale » et, à travers les parents, et transmises par eux, celle des traditions, des exigences sociales [1938a, p. 5]. C'est, dit Freud, « l'héritier du complexe d'Œdipe ».

Est adéquat « tout comportement du *moi* qui satisfait à la fois les exigences du *ça*, du *surmoi* et de la réalité, ce qui se produit quand le *moi* réussit à concilier ces diverses exigences » [*ibid.*]. C'est là un idéal, en effet : « Dans sa position intermédiaire entre le *ça* et la réalité, il n'est que trop souvent soumis à la tentation de devenir complaisant, opportuniste et menteur, un peu comme un homme d'État dont les vues sont justes, mais qui veut gagner les faveurs de l'opinion publique » [Freud, 1923b, p. 272].

Théorie du moi. De Freud à Lacan

En 1914, dans son article « Introduction au narcissisme », Freud pose le problème de la constitution du *moi*. Il soutient l'idée qu'il n'est pas formé au départ en tant qu'unité, mais que celle-ci se fait par l'opération d'une « nouvelle action psychique », et il fait valoir que, du fait de son investissement par la libido (*libido du moi* ou narcissique) dont il devient dès lors le « réservoir », il peut être objet d'amour pour lui-même (narcissisme du *moi*) tout comme un objet externe. De ce réservoir de libido qu'est le *moi* partent des investissements libidinaux sur les objets externes (*libido d'objet*), ainsi dans l'énamoration, ou, inversement, se reportent dans le *moi*, ainsi lors d'une perte, d'une souffrance.

Cet investissement du *moi* par la libido, Freud le pense, en 1923, corrélatif de sa constitution par une série d'identifications.

Éléments sur le concept d'identification chez Freud

L'identification, processus psychique inconscient, n'est pas imitation mais assimilation, tout ou partie, « du moi à un moi étranger » [Freud, 1932], ce qui fait que le premier *est* comme l'autre. « L'identification, c'est ce qu'on voudrait être » (Freud).

L'identification est un concept central par lequel Freud éclaire la situation œdipienne et ses issues (les investissements sur les parents sont remplacés par des identifications), la constitution du moi de même que la définition de son « caractère » et, plus généralement, la question des relations de l'individu avec les autres/Autre.

Le problème de l'identification est très tôt présent chez Freud, notamment à propos de la formation des symptômes hystériques. Il montre l'identification pouvant être liée à une propriété, un trait de l'autre, par exemple la toux de Dora qui renvoie dans le transfert, *via* Freud, à la figure paternelle, ou ses douleurs d'estomac qui signent une identification à sa cousine. On peut aussi reprendre l'exemple de l'identification de « la belle bouchère » à son amie.

Ce concept va peu à peu prendre une plus grande importance avec le dégagement de la question du narcissisme et l'étude de la mélancolie. Mais ce n'est qu'après 1920, avec la mise en place de la deuxième topique, que l'identification, à laquelle Freud consacre une étude en 1921 [*Psychologie collective et analyse du moi*, chapitre VII], vient au premier plan. Il décrit alors trois formes d'identification : l'identification primaire (forme originaire d'attachement affectif) ; l'identification par substitution du sujet à un aspect, un trait de l'objet libidinalement investi (telle la toux de Dora). Freud insiste sur son caractère partiel ; enfin, l'identification hystérique, identification du sujet à l'autre à partir d'un élément commun aux deux.

Jacques Lacan, pour ses propres élaborations sur la question du *moi*, part du texte de Freud de 1914 où se trouve engagée la question de sa constitution et l'hypothèse de l'origine narcissique de l'amour, ainsi que des propositions de 1923 sur le *moi* et des différents développements sur l'identification. Il part de Freud, mais il ne fait pas que le « prolonger » : la conception du *moi* qu'il soutient est autre.

Articulant et reconsidérant investissement libidinal, formation du *moi*, identification, narcissisme, relation à l'autre (le semblable) et au corps propre, il avance que la constitution du *moi*, comme unité, est corrélative de l'expérience fondamentale dite du « stade du miroir ». Cette thèse est soutenue dans un texte célèbre de 1949 (reprise d'une première version présentée en 1936) : « Le stade du miroir comme fondateur de la fonction du Je ». Ce texte, publié dans les *Écrits* [1966], introduit une de ses avancées novatrices : c'est à partir de la théorie du stade du miroir qu'il définit ce qu'il appelle le registre de l'imaginaire, soit du rapport à l'image. L'image a, dit-il, un rôle constitutif de l'*instance du moi* : au « stade du miroir », par la médiation du regard de l'autre qui le convoque par sa parole à se reconnaître, le sujet s'identifie en

quelque sorte à une image de lui-même (identification narcissique originaire). L'*unité du moi* serait donc conquise par la médiation d'une image que le sujet acquiert de lui-même sur le modèle d'autrui. Donnant tout son poids au mécanisme de l'identification, il reprend l'hypothèse freudienne de l'origine narcissique de l'amour et l'articule au registre imaginaire des relations du *moi* à l'autre, où le *moi* se constitue à son image. Le narcissisme (amour que le sujet se porte à lui-même) est alors défini comme la captation amoureuse du sujet par cette image de lui-même. Ainsi, appréhendant le *moi* comme une formation imaginaire constituée par identification aux traits d'autrui, il soutient : « Le *moi* humain, c'est l'autre. »

Les avancées de la deuxième topique, notamment la théorie du *moi*, ont entraîné de nombreuses interrogations chez les post-freudiens, particulièrement autour des questions du narcissisme et de l'identification. Elles ont aussi amené certains à soutenir des positions théorico-pratiques contestées, en premier lieu, par Jacques Lacan. Par exemple, la théorie du *moi* de Freud sert de légitimation à la constitution d'un courant de psychanalystes, majoritairement américains et anglo-saxons, qui soutiennent qu'une partie du *moi* serait « saine » (sans conflit), que l'analyste s'appuierait sur cette « partie saine », son alliée dans le travail thérapeutique dont la visée est de nature adaptative (donner au patient un « *moi fort* »). Heinz Hartmann (1894-1970), Ernst Kris (1900-1957) sont parmi les plus connus de ce courant dit de l'« egopsychologie » (cf. bibliographie).

2. La vie sexuelle ou vie libidinale

S'opposant aux conceptions du début de ce siècle, Freud fait valoir que la sexualité ne se réduit pas à et n'est pas à confondre avec le génital. En même temps que l'existence normale d'une sexualité infantile, il affirme une « disposition perverse polymorphe » de la sexualité dans l'enfance dont témoignent les perversions chez l'adulte, le refoulement intrapsychique portant sur le champ du sexuel chez les névrosés et l'activité fantasmatique inconsciente de nature sexuelle (voir l'exemple de Dora).

Pour lui, confondre sexualité et génitalité, c'est non seulement réduire tout le sexuel à l'un de ses aspects, mais aussi, en refusant de reconnaître que l'enfant n'est pas « innocent » du sexuel : *a)* se fermer la voie permettant de remonter aux sources de la sexualité (normale ou pathologique) chez l'adulte ; *b)* rendre impossible de reconnaître comme sexuelles des activités sans rapport avec les

organes génitaux – ainsi le suçotement chez l'enfant où il voit le modèle de la sexualité infantile – et de penser celles-ci reliées à des opérations psychiques qui se retrouvent dans la vie sexuelle des adultes. De plus, il considère comme « appartenant au domaine de la sexualité toutes les manifestations de sentiments tendres découlant de la source des émois sexuels primitifs, même lorsque ces émois ont été détournés de leur but sexuel originel ou qu'un autre but non sexuel est venu remplacer le premier ». C'est pourquoi, dit-il, il préfère parler « de *psycho-sexualité*, soulignant ainsi qu'il ne faut ni négliger ni sous-estimer le facteur psychique » [1910, p. 37].

C'est dans les *Trois Essais sur la théorie sexuelle* [1905] qu'il commence à exposer sa conception « élargie » de la sexualité, texte sur lequel il reviendra jusque dans les années vingt. Il y établit « l'unification [...] entre la vie sexuelle normale, la perversion et la névrose, c'est-à-dire l'hypothèse d'une disposition polymorphe perverse à partir de laquelle se développent les diverses formes de la vie sexuelle sous l'influence des événements de la vie » [1908, *Minutes de Vienne*, séance du 11 novembre], et il montre donc que la sexualité infantile est déterminante pour le sujet.

Toutes ces conceptions, et la définition « élargie » de la sexualité supposent, pour Freud, de prendre en compte la fonction déterminante chez l'humain d'un ordre libidinal inconscient. La vie sexuelle, telle qu'il la conçoit, montre, en effet, la fonction sexuelle, l'activité sexuelle consciente, déterminée et ordonnée par une vie libidinale inconsciente, par la dynamique et l'économie pulsionnelles inconscientes. Il pose l'existence d'un ordre psychosexuel propre à l'humain qui articule la sexualité et l'inconscient, ce qu'il théorise par les concepts de libido et de pulsion sexuelle, et qu'il ressaisit, du point de vue de la représentation psychique, en termes de désir.

Pulsions sexuelles

• *Un écart fondamental.* – L'étude des perversions, de la sexualité infantile rendent caduques, pour la psychanalyse, l'affirmation d'un instinct sexuel, l'idée d'un programme sexuel instinctuel (buts et objets prédéterminés) chez l'humain. Jacques Lacan parle d'un « dérangement » essentiel et il affirme : loin que les pulsions « se montrent dériver du besoin d'une satisfaction naturelle, elles ne font que se moduler en des phases qui reproduisent toutes les formes de la perversion sexuelle... » [1966, p. 343]. De même, Jean Laplanche soutient : la sexualité chez l'humain est « tout

entière dans le mouvement qui la dissocie de la fonction vitale », qui « disqualifie » l'instinct dès la naissance [1970, p. 34 et 103]. Il est sur les traces de Freud affirmant que la vie sexuelle se manifeste très tôt après la naissance et se dissocie très vite de son étayage initial sur l'autoconservation (fonction vitale, besoin alimentaire).

Le terme générique de pulsion sexuelle renvoie à un ensemble de « pulsions partielles » (pulsions dites orale, anale, scopique, etc.) dont certaines parties du corps (dites « zones érogènes ») sont la source privilégiée. « Le premier organe qui se manifeste en tant que zone érogène et qui pose une revendication libidinale au psychisme est, dès la naissance, la bouche » [Freud, 1938a, p. 14]. La pulsion sexuelle est partielle quant à l'objet et quant au but, qui ne sont pas naturels et prédéterminés, mais se construisent au fil du développement psychosexuel. Le but final d'une pulsion est la satisfaction et ce but peut être atteint par diverses voies.

• *Satisfaction pulsionnelle.* – Freud remarque en 1910 : « Nous nous servons du mot "sexualité" en lui attribuant le sens élargi du mot allemand *lieben* [aimer] et nous savons depuis longtemps qu'un manque de satisfaction psychique, avec toutes ses conséquences, peut exister là même où les relations sexuelles normales ne font pas défaut. En tant que thérapeutes, nous ne devons jamais oublier non plus que les aspirations sexuelles insatisfaites (dont nous combattons les satisfactions substituées sous leur forme de symptômes névrotiques) ne peuvent souvent que très imparfaitement trouver leur débouché par le coït ou d'autres actes sexuels » [1910, p. 37]. Par ailleurs, des activités apparemment sans rapport avec la sexualité, telle qu'on la conçoit encore couramment, peuvent permettre l'obtention d'une satisfaction pulsionnelle. Telle est la voie de la sublimation de la pulsion sexuelle particulièrement privilégiée dans l'activité artistique ou encore dans l'activité du théoricien. Dans le processus de sublimation, c'est un objet et but non sexuels qui sont en jeu, Freud y voit « l'un des facteurs les plus importants pour les acquisitions de la civilisation ». Quant au type de satisfaction obtenue par cette voie, il invoque « une parenté psychique », ou encore « un rapport générique » au plan psychique entre la satisfaction qui peut être obtenue dans l'acte sexuel et celle obtenue par sublimation de la pulsion sexuelle. Lacan reprenant ces points, à partir notamment des avancées métapsychologiques de « Pulsions et destin des pulsions » [Freud, 1915], en vient à dire aux auditeurs de son séminaire : « Pour l'instant je ne baise pas, je vous parle, eh bien ! je peux avoir exactement la même satisfaction que si je baisais » [1964, p. 151].

• *Pulsion sexuelle et théorie des pulsions.* – La théorie des pulsions est « pour ainsi dire notre mythologie », écrit Freud en 1932. Cette théorie, dans le cadre de la première topique, oppose pulsions sexuelles et pulsions d'autoconservation. Puis, dans le cadre de la deuxième topique, il envisage une nouvelle solution. Après de longues hésitations et tout en reconnaissant que la doctrine des pulsions reste un « domaine obscur », il se résout, dit-il, à rassembler les pulsions en « deux ensembles fondamentaux » dont il fait valoir l'articulation conflictuelle : les pulsions de vie (pulsions sexuelles et d'autoconservation) où la libido est « l'expression de la force d'Eros » (amour, désir), qui poussent, dit-il, à l'union, à la fusion, et les pulsions de destruction, ou de mort, qui poussent à la déliaison, à la destruction du vivant.

Organisation libidinale et problématique œdipienne

Selon Freud, la sexualité de l'adulte se constitue à la puberté à partir du rassemblement (toujours relatif) des pulsions partielles sous le primat du génital, au décours d'un développement psychosexuel complexe fait de plusieurs organisations libidinales dites « prégénitales » : organisations orale, sadique-anale, puis phallique avec laquelle la sexualité infantile atteint son point culminant. Elles se chevauchent, coïncident ou se poursuivent parallèlement. La libido peut s'y « fixer » (les perversions trouvent une part de leur explication par le fait de fixations infantiles de la libido) et y faire retour (régression) lors de refoulements. C'est pour des raisons d'ordre culturel, pense Freud, que les pulsions sexuelles sont particulièrement touchées par le refoulement qui, en même temps, échoue facilement, « si bien que les symptômes névrotiques apparaissent comme la satisfaction substitutive de la sexualité refoulée » (cf. p. 14 *sq.*).

• *Œdipe et castration : une fonction de « nœud ».* – Le développement psychosexuel, qui ne se parachève qu'à la puberté avec la quatrième phase dite génitale, se fait, constate Freud, en deux temps. La vie sexuelle, « diphasée », connaît un premier apogée vers la cinquième année avec la phase phallique (organisation de la libido que caractérise le « primat du phallus »), puis survient une « période de latence » à laquelle met fin la puberté, second sommet du développement. Ce qui advient dans les périodes précoces de la vie sexuelle, et que Freud reconstruit à partir du travail analytique avec les adultes, est soumis à l'amnésie infantile, phénomène qui nous affecte tous. Ainsi est livrée à l'amnésie la situation conflictuelle la plus difficile, dit-il, que l'enfant ait à

résoudre : le « complexe d'Œdipe ». Il en pressent l'importance très vite et en viendra à affirmer qu'il est « tant le point culminant de la vie sexuelle infantile que le nœud à partir duquel rayonnaient toutes les évolutions ultérieures » [1925b, p. 94]. L'Œdipe est donc déterminant pour le sujet. En est partie intégrante le complexe de castration qui survient à la phase phallique (inconscient, il se manifeste dans des productions tels le rêve, le fantasme).

L'enfant et la psychanalyse

Si Freud découvre, chez l'adulte, l'infantile, s'il découvre chez certains de ses patients la prégnance persistante d'une névrose infantile, cela ne l'amène pas à traiter des enfants. Le célèbre cas du petit Hans est dû au témoignage du père de celui-ci, qui, élève de Freud, parlait et discutait avec lui de la phobie de son fils qu'il s'efforçait de traiter. L'application de la psychanalyse chez les enfants est d'abord le fait, dans les débuts des années vingt, des premières psychanalystes femmes, telles Melanie Klein ou la propre fille de Freud, Anna (1895-1982) (cf. bibliographie). Ce qui entraîne alors nombre de débats et de questions sur les problèmes pratiques et techniques que rencontre l'application de la psychanalyse, mais aussi des reconsidérations théoriques : ainsi, par exemple, à propos de l'Œdipe et de sa résolution que Melanie Klein situe dans un temps bien plus précoce que ne le pensent Freud ou sa fille Anna.

Melanie Klein montre, et c'est depuis reconnu, que, dans la pratique, la psychanalyse avec les enfants relève des mêmes principes et des mêmes conceptions que celle de l'adulte. C'est, du moins en France, surtout les femmes analystes qui se distinguent comme psychanalystes d'enfants, telles Françoise Dolto (1908-1988) ou Maud Mannoni (cf. bibliographie).

Tant en ce qui concerne la psychanalyse avec les enfants que dans le traitement des psychoses ou des « cas difficiles », dès lors qu'on reste dans le cadre des principes et des buts propres à l'analyse, on peut dire qu'il s'agit de « variantes de la cure type ».

Le complexe d'Œdipe prend toute sa valeur de « nœud » d'être articulé par Freud à l'opération que Jacques Lacan dit symbolique de la castration : soit l'interdit qui fixe des limites au désir et, dans le cadre de ces limites, le légitime. Pour Lacan, en insistant sur l'universalité de la castration qui provoque l'intériorisation de l'interdit des désirs œdipiens, en affirmant le passage obligé par l'Œdipe soit par une relation symbolique qui, liant le désir à la Loi, ordonne et régule l'organisation du désir humain et la mise en place des identifications, Freud fait de la problématique œdipienne (inconsciente) la pierre de touche de la normativation du désir et de ses avatars. Le complexe d'Œdipe est « essentiel à la dimension même de l'expérience analytique », souligne-t-il :

« Tous les analystes [...] témoignent qu'il n'y a aucune résolution possible d'une analyse, quelle que soit sa diversité, le chatoiement des événements archaïques qu'elle met en jeu, qui ne vienne se nouer à la fin autour de cette coordonnée légale, légalisante, qui s'appelle le complexe d'Œdipe » [1953-1954, p. 222].

• *Loi symbolique et « fonction paternelle »*. – Jacques Lacan insiste sur la fonction prévalente de l'ordre symbolique (ordre du langage, du social, de la culture) dont Freud montre, dit-il, la prééminence avec l'Œdipe. Et il affirme : « Pour tout être humain, c'est dans la relation à la Loi à laquelle il se rattache que se situe tout ce qui peut lui arriver de personnel. Son histoire est unifiée par la Loi, par son univers symbolique, qui n'est pas le même pour tous. La tradition et le langage diversifient la référence du sujet » [*ibid.*, p. 222]. Insistant sur l'importance du symbolique, sur sa fonction orientant les positions subjectives (inconscientes) et instaurant la Loi « naturelle » à l'humain dans la sexualité, il fait valoir qu'il faut donc « qu'intervienne un tiers [...] il y faut une loi, une chaîne, un ordre symbolique, l'intervention de l'ordre de la parole, c'est-à-dire du père (non pas le père naturel) » [1955-1956, p. 111]. Donnant alors tout son poids à la « fonction paternelle » comme fonction symbolique, ce qui l'engage, entre autres, à redéfinir l'Œdipe, il s'interroge : comment rendre compte de la fonction du père dans l'Œdipe, de la position du père comme figure de la Loi ?

C'est la mère, en reconnaissant à la parole du père, dans sa parole à elle, la fonction de la Loi, qui permet à l'enfant d'accéder à la « métaphore du Nom du Père » ou « métaphore paternelle », soit à la possibilité de sortir de la relation duelle, incestueuse, en étant séparé d'elle par l'intervention de ce « tiers symbolique » qui prend la place, pour l'enfant, du désir de la mère. Selon le processus formel de la métaphore (substitution), un symbole vient représenter l'objet primordial perdu du désir (le sein, la mère).

Pour Lacan et ceux qui le suivent, le processus d'accès à la métaphore paternelle est donc une opération déterminante qui ouvre à la possibilité de la position de l'Œdipe. L'instauration de ce processus suppose l'accomplissement du refoulement originaire.

Ces questions complexes sont toujours en débat. C'est qu'elles sont de première importance : par ces avancées, Lacan propose, notamment, un abord renouvelé des psychoses.

Pour les psychoses ou les « névroses narcissiques » (ainsi, pour lui, la mélancolie), Freud était très réservé quant à l'influence thé-

rapeutique que pouvait avoir la psychanalyse. Certes, dit-il, « à partir du moment surtout où l'on s'est mis à travailler avec le concept de narcissisme, on a réussi, tantôt ici, tantôt là, à jeter un coup d'œil par-dessus le mur » [1925b, p. 102]. Il pense notamment à Karl Abraham et à son approche de la mélancolie. Il n'en reste pas moins jusqu'à la fin sur ce constat de 1916-1917 [p. 469] : « Il est [...] des maladies où les conditions étant les mêmes, nos procédés thérapeutiques ne sont jamais couronnés de succès [...] nous ne réussissons ni à écarter une résistance, ni à supprimer un refoulement. Ces malades [...] restent réfractaires au traitement psychanalytique. Quelle en est la raison ? [...] Nous sommes en présence d'un fait que nous ne comprenons pas. » Il pense même que ces pathologies, dans lesquelles le transfert ne se fait pas ou d'une façon qui rend impossible le travail, sont des contre-indications de la psychanalyse. Cependant, il envisage, dès 1904, que ce pourrait ne plus être le cas dès lors que la cure type pourrait être modifiée adéquatement, de façon à constituer, selon ses termes, une « psychothérapie des psychoses ». Comme dans certains autres cas, des aménagements temporaires ou durables de la cure sont en effet souvent nécessaires.

Melanie Klein a ouvert des voies nouvelles dans l'abord des psychoses. Citons aussi Gisela Pankow et ses travaux [cf., par exemple, *L'Homme et sa psychose*]. Mais les questions demeurent. Jacques Lacan, qui, entre autres travaux, consacre un séminaire à la seule question des psychoses, soutient cette thèse en 1955-1956 : c'est dans un accident du registre symbolique et de ce qui s'y accomplit qu'est « le défaut qui donne à la psychose sa condition essentielle avec la structure qui la sépare de la névrose ». Cet accident, ce défaut, il le nomme « forclusion du Nom du Père » et échec de la « métaphore paternelle » [1966, p. 575]. Par le terme de « forclusion », il fait valoir le rejet hors de l'ordre symbolique et désigne l'échec qui ouvrirait la voie sur la psychose.

3. Relations du sujet à « l'objet »

Depuis Freud, nous savons que la rencontre et le choix des premiers objets se font en premier lieu à l'entour du berceau. Ce choix est et reste lié à l'expérience des satisfactions éprouvées dans la relation au premier autre/« Autre primordial maternel » (mère ou son substitut), premier objet d'amour qui assure alors un rôle analogue à l'objet du désir, tel que les premières ébauches du fantasme en mettent en place l'« image mnésique ». Ainsi,

« ... des situations de satisfactions répétées ont créé cet objet, la mère, qui subit, dans le cas du besoin, un investissement intense et qu'on pourrait nommer "nostalgique" » [Freud, 1926b, p. 100]. Dans le cadre du narcissisme se trouvent donc conjoints amour et désir, et les choix d'objets ultérieurs porteront plus ou moins la marque de ces premières amours vers lesquelles, selon des voies et des modalités inconscientes, on revient toujours.

« Le désir est manque », note Lacan, pointant à la fois, chez l'être humain, la place du manque et celle du désir dont l'élan réitéré vise à le combler. Mais l'objet du désir infantile, dont le prototype est le sein (mère), est radicalement perdu. Il détermine la quête répétée de ce qui a eu lieu sans retour, la relance du désir, d'objet en objet substitutifs (tel peut être aussi le partenaire en tant qu'objet aimé et/ou désiré). Les relations du sujet désirant à l'objet ont donné lieu à de nombreuses recherches. Nous n'en reprendrons ici que quelques points.

• *L'« objet transitionnel »*. – Freud fraie la voie pour concevoir que la vie sexuelle chez l'être humain implique la relation à l'autre parlant et désirant. Que la pulsion soit d'emblée relation, que « l'Autre primordial maternel » joue un rôle déterminant dans l'accès initial de l'*infans* à l'autre et au monde qui l'entoure, c'est ce que Melanie Klein ou Donald Woods Winnicott (1896-1971) dans son sillage ont particulièrement éclairé. Ainsi, Winnicott est de ceux qui ont su rendre attentif au phénomène de l'« objet transitionnel » (cf. notamment « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels » [1951], *in De la pédiatrie à la psychanalyse*, [1975]).

Pour Winnicott, l'« objet transitionnel », tel le nounours, le mouchoir ou autre objet, se situe dans une aire intermédiaire entre moi et non-moi, dedans et dehors, mais ni dedans, ni dehors, il est une zone de bord, de transition. Le sein est, pour Winnicott, un premier objet transitionnel : à la fois faisant partie de l'enfant et partie de la mère, il n'est ni du côté de l'enfant ni de celui de la mère. Le coin de couverture, le pouce, des lallations, un refrain, etc., tout ce qui vient à cette place, dans cette « aire de transition », a fonction d'objet transitionnel : il permet à l'enfant de faire la transition entre la première relation orale à la mère et la relation à un objet extérieur situé comme tel : « Dans la petite enfance, cette zone intermédiaire est nécessaire à l'instauration d'une relation entre l'enfant et le monde. » (Winnicott.)

La conception de l'objet transitionnel, de même que celle de l'« objet a » de Lacan, objet /cause du désir, peuvent être ressaisies à partir de l'importance donnée, d'abord par Karl Abra-

ham, puis par Melanie Klein à l'objet partiel, tel le sein auquel le sujet s'identifie. « Je suis le sein », disait Freud. Cet objet est au cœur de l'activité fantasmatique dès les premiers temps de la vie. Comme le formule Lacan en 1958, « ces objets partiels ou non, mais assurément signifiants, le sein, l'excrément, le phallus, le sujet les gagne ou les perd sans doute, en est détruit ou s'en préserve, mais surtout il *est* ces objets, selon la place où ils fonctionnent dans son fantasme fondamental... » [1966, p. 614].

• *Le « complexe de l'objet ».* – L'« expérience de satisfaction » (cf. p. 42 *sq.*) implique la dimension de l'altérité et la fonction d'une première présence autre, source originelle de satisfaction. C'est notamment en reprenant la question des premières expériences de satisfaction, qui implique la fonction d'une première présence autre, que Jacques Lacan élabore sa conception du désir en regard du besoin et de la demande, met l'accent sur le fait que le désir suppose d'emblée la relation à l'autre, et fait valoir que, chez l'être humain, le désir et la parole se fondent du désir et de la parole de l'autre-Autre. Mais, là où Freud place la perte, constitutive d'un irréductible écart livrant le sujet au désir et à la répétition, dans l'inadéquation de l'objet réel et de l'objet fantasmé du désir, Jacques Lacan, réarticulant le « complexe d'autrui », montre cette perte comme un effet de la division du sujet du fait de sa prise dans le langage.

Le « complexe d'autrui » ou « complexe de l'objet », comme le traduit aussi Lacan, est la première version, élaborée par Freud en 1895 dans l'*Esquisse*, de l'« expérience de satisfaction ». Si, en 1900, il s'attache à penser l'éveil, la constitution du désir, en 1895, ce qu'il questionne, ce sont les premières perceptions de l'autre avec lequel s'établit, dit-il « une entente » et qui donne ses traits à l'« objet désiré », l'« objet sexuel ». Avec le « complexe d'autrui », il montre une division dans la saisie de l'objet : les attributs, qualités de l'objet, vont être investis et constituer les représentations primitives, mais « quelque chose reste comme un tout cohérent », note Freud, ce que relève Jacques Lacan : cette « Chose » est, dit-il, « l'élément qui est à l'origine isolé par le sujet, dans son expérience du prochain, comme étant par sa nature étranger » [1959-1960, p. 64]. Elle constitue un premier extérieur et introduit une part d'inconnu irréductible, une altérité radicale au plus intime du sujet. Cette « division originelle de l'expérience de la réalité » laisse donc subsister un reste irréductible, un quelque chose d'étranger. Ce quelque chose d'étranger, comme « premier extérieur », c'est, pour Jacques Lacan, « ce autour de quoi s'oriente tout le cheminement du sujet » [*ibid.*, p. 65]. Ainsi, dit-

il, « le monde freudien, c'est-à-dire celui de notre expérience, comporte que c'est cet objet, *das Ding* (la Chose), en tant qu'Autre absolu du sujet, qu'il s'agit de retrouver. On le retrouve tout au plus comme regret. Ce n'est pas lui qu'on retrouve, mais ses coordonnées de plaisir. C'est dans cet état de le souhaiter et de l'attendre que sera cherchée, au nom du principe de plaisir, la tension optima au-dessous de laquelle il n'y a plus ni perception ni effort » [*ibid.*, p. 65].

4. L'individu et le collectif

En divers moments de son travail, Freud s'interroge sur les interrelations entre l'individu et le collectif. En 1908, il y consacre un article intitulé « La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse des temps modernes ». En 1913, peu après la publication de *Totem et Tabou*, il remarque : « La psychanalyse a en vérité pris pour objet la psyché individuelle, mais, au cours de l'investigation de celle-ci, les fondements affectifs du rapport de l'individu à la société ne pouvaient lui échapper », et la psychanalyse découvre, dit-il, « que relations et exigences sociales participent à la causation des névroses, dans la plus large mesure » [1913b, p. 211]. Il pense ainsi le rapport de la névrose au social : « Les névroses elles-mêmes se révèlent être des tentatives individuelles pour résoudre le problème de la non-satisfaction des désirs, tandis que les institutions cherchent des solutions sociales à ce même problème » [*ibid.*, p. 209]. Il s'interroge : comment concilier, et est-ce possible, les revendications pulsionnelles de l'individu avec les exigences de la civilisation ? Il pense que, comme la prophylaxie des névroses, c'est un problème que l'éducation et la « morale civilisée » devraient s'attacher à résoudre. Dans ce sillage, Françoise Dolto, qui, enfant, voulait être « médecin d'éducation », consacre une large place à une tâche d'aide aux parents et aux éducateurs ; ses émissions à la radio en 1976 connaissent une large audience qui la feront connaître du grand public (émissions recueillies dans *Lorsque l'enfant paraît* ; cf. bibliographie).

Si le sujet de l'éducation intéresse Freud, et bien que sa fille Anna l'investisse, il reste néanmoins très réservé : la répression est nécessaire. Cependant, elle devrait, pense-t-il, opérer autrement. L'éducation traditionnelle est faite de « sévérité inutile et sans discernement », dit-il, de menaces de tous ordres, qui entravent le développement de la clairvoyance, de la faculté de penser et d'agir : excessive, elle renforce et pousse au refoulement, à l'inhibition. La psychanalyse invite donc à poser les questions de

la relation éducative, pédagogique et de la transmission du savoir. Qu'est-ce que transmettre, comment se fait la transmission ? L'enseignement traditionnel occulte toujours ce type de questions, pourtant centrales, qui engagent notamment, tant du côté de l'enseignant que de l'enseigné, celles du narcissisme, de l'identification, du transfert.

Freud, poursuivant son étude des relations de l'individu au social, en définit les termes en 1921 dans *Psychologie des foules et analyse du moi*, ouvrant des perspectives tant à la recherche en psychanalyse qu'en sciences humaines et sociales. Il y souligne notamment ceci :

« L'opposition entre la psychologie individuelle et la psychologie sociale, ou psychologie des foules, qui peut bien à première vue nous paraître très importante, perd beaucoup de son acuité si on l'examine à fond. Certes, la psychologie individuelle a pour objet l'homme isolé et elle cherche à savoir par quelles voies celui-ci tente d'obtenir la satisfaction de ses motions pulsionnelles, mais, ce faisant, elle n'est que rarement – dans certaines conditions exceptionnelles – en mesure de faire abstraction des relations de cet individu avec les autres. Dans la vie psychique de l'individu pris isolément, l'Autre intervient très régulièrement en tant que modèle, soutien et adversaire et de ce fait la psychologie individuelle est aussi, d'emblée et simultanément, une psychologie sociale, en ce sens élargi parfaitement justifié.

« Les rapports de l'individu à ses parents et à ses frères et sœurs, à son objet d'amour, à son professeur, et à son médecin, donc toutes les relations qui ont jusqu'à présent fait l'objet privilégié de l'investigation psychanalytique, peuvent revendiquer d'être considérés comme phénomènes sociaux… » [Freud, 1921, p. 123].

Jacques Lacan, sur les traces de Freud, reprend et poursuit ses approches permettant de saisir, grâce à la théorie de l'identification, que les processus en jeu dans les phénomènes de l'énamoration, de l'hypnose ou de la « formation de foule » sont identiques. Plus fondamentalement, en appelant aussi bien à Freud qu'à Lévi-Strauss, il fait valoir que les sujets ne préexistent pas au social (langage, famille, lignée, etc.), mais que celui-ci les commande, les organise, qu'ils en sont l'effet. Insistant sur le fait que l'individuel et le collectif relèvent de lois et de structures communes, il formule en ce sens : « L'inconscient, c'est le social. »

En guise de conclusion : quelques remarques sur les incidences et perspectives de la psychanalyse

La psychanalyse est en interaction avec différents champs et objets de recherches. Si elle se laisse interroger par ces champs et ces objets, inversement son incidence sur eux est à noter, et ce tant dans le champ des savoirs que dans celui des pratiques. Médecine, psychologie, histoire, littérature, etc. ont vu nombre de leurs approches et de leurs conceptions modifiées plus ou moins profondément par sa prise en compte, mais c'est surtout la position du sujet lui-même dans son rapport au savoir qui s'en trouve changée. Des indicences, nombreuses et variées, de la psychanalyse, retenons quelques exemples dans le champ clinique et celui du social.

En montrant l'importance du transfert dans la relation thérapeutique, Freud questionne la relation non seulement de l'analyste à son patient, mais aussi du médecin à son malade. Michael Balint (1896-1970), élève de Ferenczi, consacre nombre d'études à la relation médecin-malade (cf. bibliographie). Il a donné son nom aux « groupes Balint » dans lesquels des médecins, des infirmières se réunissent avec un psychanalyste pour interroger leur pratique. Évoquons aussi les travaux consacrés aux maladies dites « psychosomatiques » sous l'influence conjuguée des travaux de Freud, de Groddeck et d'autres, ou à l'abord des troubles dits « fonctionnels » ou encore à l'hospitalisation des enfants, à leur appréhension de la maladie, de la mort, et aussi à la relation médecin-malade-famille dans le cadre de maladies graves. On voit se produire sous cette influence quelques modifications concrètes dans les pratiques tant à l'hôpital que dans les crèches : ainsi pour cet « objet transitionnel », mouchoir, chiffon, etc., longtemps confisqué pour raison d'hygiène dans les crèches et lors des hospitalisations, malgré les pleurs, la perturbation visible, dont des psychanalystes et pédiatres tels Winnicott ou Françoise Dolto ont

montré l'importance parfois vitale. L'enfant est souvent autorisé maintenant à le garder, il est même parfois conseillé de le lui donner lorsqu'il est séparé de son monde familier, pour éviter la majoration, voire l'induction de troubles somatiques et/ou psychiques pouvant être majeurs.

Peu à peu est reconnu que ce qui se joue au plan psychique pour le sujet intervient dans la relation soignante, dans les soins demandés ou proposés. Nombre de psychanalystes sont consultés et travaillent, certes dans des conditions et des approches autres que celle de la cure, en centres de soins divers.

Par ailleurs et du fait même de la notoriété de la psychanalyse qui amène désormais chez le psychanalyste des personnes présentant des difficultés diverses, toute une interrogation s'est fait jour ces dernières décennies et se poursuit, notamment à propos des difficultés pratiques et du traitement possible par la psychanalyse de cas réputés « difficiles », telles les pathologies dites narcissiques, ce qu'on appelle les « cas limites », les conduites addictives comme l'alcoolisme ou la toxicomanie.

De même que, dans le champ clinique, la psychanalyse amène des questions nouvelles, invite à des reconsidérations, de même elle engage le scientifique, le théoricien des sciences de la nature, ou humaines, ou sociales, etc., à s'interroger sur ce qu'il en est du sujet, du savoir et de sa transmission, de la croyance, de l'identité, de l'étranger, de l'autorité, du lien social, etc. Ce d'autant que nombre de psychanalystes qui ont aussi des compétences dans ces champs, y consacrent des travaux. Par exemple, Pierre Legendre, psychanalyste et historien des institutions, s'attache à élucider, entre autres, la question de l'autorité, du pouvoir social, de la soumission, etc. (cf. notamment *L'Amour du censeur* [1974]).

Freud a très vite pensé à l'intérêt que pouvaient trouver d'autres champs à la psychanalyse, à l'incidence qu'elle pouvait avoir sur l'étude de questions qui n'appartiennent pas à son champ propre. En témoignent non seulement des articles, sa correspondance, ainsi avec le pasteur Pfister, mais des ouvrages tels *Totem et Tabou, Malaise dans la civilisation, L'Avenir d'une illùsion, Moïse et le monothéisme*. Dans ce sillage, en anthropologie, citons Geza Rôheim (1891-1953), élève de Ferenczi, qui a repris, dit Freud, les cheminements de pensée de *Totem et Tabou* (cf. bibliographie). Citons aussi Georges Devereux (1908-1985), chef de file de l'ethnopsychanalyse (cf. bibliographie).

Linguistique, mathématique, histoire, science des religions, médecine, biologie, sciences sociales, etc. sont sollicitées par la psychanalyse et ne peuvent plus ignorer son apport. Par exemple, on peut repérer l'incidence de la psychanalyse en sciences sociales

dans la prise en compte de la dimension symbolique des phénomènes sociaux (Lévi-Strauss) ou dans l'analyse des processus d'intériorisation des règles sociales, ainsi dans le concept d'habitus chez Pierre Bourdieu.

Il n'en reste pas moins que l'incidence de la psychanalyse en 1995 est moins importante qu'il y a quelques années et que les perspectives sont plutôt inquiétantes. Freud conteste que la psychanalyse relève de la pratique médicale et de son enseignement tel qu'il est dispensé. En 1926, il consacre un ouvrage, *La Question de l'analyse profane*, à ces questions, à la fois pour défendre le principe de l'exercice de la psychanalyse par les non-médecins (plusieurs psychanalystes non médecins sont alors poursuivis pour exercice illégal de la médecine, dont Theodor Reik), et défendre le fait que la psychanalyse n'est pas réductible à une modalité thérapeutique ni aux traitements de malades. La mise en cause de ce principe et de ce fait engage pour lui l'avenir même de la psychanalyse. Cette mise en cause, qui va de pair actuellement avec la mise en place de programmes de « santé psychique » et de maîtrise des soins et de leurs coûts qui tend à transformer les médecins en gestionnaires, est un fait dans nombre de pays, notamment européens. Si la psychanalyse n'est pas réductible à un élément ou un complément de l'« arsenal médical » et à son exercice, il n'en reste pas moins que l'avenir même de la médecine et particulièrement de la psychiatrie est déterminant pour la psychanalyse, ce que souligne vigoureusement Marcel Czermak dans un article intitulé « Le temps nous est compté ». Il y écrit : « Il m'importe au plus haut point de savoir ce que la médecine va devenir, car si elle est prise dans des voies qui la font dévier quant à son registre propre, la psychanalyse plongera avec, quels que soient les efforts des psychanalystes » [« Que peut-on attendre de la psychanalyse ? », *Passages*, novembre 1994, n° 65]. Le poids donné aux sciences technologiques, aux neurosciences, à la formation « DSM III » des psychiatres, autant de manifestations, entre autres, de la résistance à la psychanalyse. « Nous sommes d'ores et déjà dans quelque chose qui est un refoulement massif de la psychanalyse, dont je ne crois pas que nous subodorons jusqu'à quel point il risque d'aller. » [*Ibid.*] La psychanalyse, ce « commencement qui n'en finit pas », cent ans après que Freud lui a donné ses premières bases, nous met toujours devant ce fait : en nous, autre chose que nous nous agit, nous parle. Nous ne cessons de n'en rien vouloir savoir. Tant qu'il n'est pas interdit d'en dire quelque chose...

Annexe

Premiers moments du mouvement psychanalytique (1902-1926)

Sigmund Freud. – Né en 1856 à Freiberg (Moravie), mort en 1939 à Londres. Jeune neurologue, il ouvre son premier cabinet médical en 1886. Il fait connaissance de Wilhelm Fliess, oto-rhino-laryngologue de Berlin, en 1887. Leur étroite amitié prit fin en 1902. Cette même année, il voit se réaliser une de ses ambitions : il est nommé professeur extraordinaire.

Toujours en 1902, il commence à réunir chez lui un petit groupe d'intéressés par ses travaux ; ils forment la Société psychologique du mercredi. Parmi eux **Alfred Adler** (1870-1937) et **Wilhelm Steckel** (1868-1940). C'est le point de départ du mouvement psychanalytique et de ce qui va donner la première génération d'analystes.

En 1905, **Otto Rank** (1884-1939) rencontre Freud, c'est le début d'une longue collaboration. Il rompra avec la psychanalyse freudienne en 1926.

En 1907, **Karl Abraham** (1877-1925), **Carl Gustav Jung** (1875-1961) et **Ludwig Binswanger** (1881-1966) rendent visite à Freud ; de retour à Zurich, ces deux derniers fondent un petit groupe.

En 1908, **Sàndor Ferenczi** (1873-1933) rencontre Freud et s'ensuit une longue amitié (la rupture avec cet ami et disciple interviendra dans les années trente, Freud n'acceptant plus ses expériences techniques). **Ernest Jones** (1879-1958) rencontre aussi Freud cette année-là. Comme Ferenczi, il participe en 1908 au premier congrès international de psychanalyse où il fait une communication. 1908 est aussi l'année où la Société du mercredi devient la *Société viennoise de psychanalyse*.

En 1909, paraît la première revue de psychanalyse. Cette année-là, Ferenczi et Jung participe au fameux voyage de Freud aux États-Unis.

En 1910, deuxième congrès international où fut créée l'*Association internationale de psychanalyse*. **Theodor Reik** (1888-1969) est accueilli par Freud qui l'introduit à la Société psychanalytique de Vienne. Il fait son analyse avec Abraham. Psychanalyste non médecin, un procès lui est intenté pour exercice illégal de la médecine. Ce qui amène Freud à écrire « La question de l'analyse profane » (1926)

Pendant ce temps, au fil des années, des divergences se font plus nettes avec certains. C'est le temps des premières ruptures. En 1911, Adler quitte Freud et fonde une société dissidente. En 1912, Steckel le quitte à son tour. En 1913, c'est Jung.

Entre-temps, en 1912, **Lou Andreas-Salomé** (1861-1930) a fait la connaissance de Freud.

En 1917, **Georg Groddeck** (1866-1934) écrit à Freud pour savoir s'il peut se considérer comme analyste, et Freud l'accueille, mais il reste un « psychanalyste sauvage », selon son expression, et au fil des ans va s'éloigner des conceptions freudiennes. A la même époque, **Wilhelm Reich** (1897-1957) est admis (il a vingt et un ans) à la Société psychanalytique de Vienne. Dans les années trente, il s'éloigne de la psychanalyse.

En 1918, c'est **Helen Deustch** (1884-1955) qui contacte Freud pour entreprendre avec lui une analyse, puis la poursuit avec Karl Abraham avec lequel **Melanie Klein** (1882-1960), déjà psychanalyste, est aussi en analyse à la même époque. Elle a rencontré Freud en 1917 et a fait une première analyse avec Ferenczi. Elle a une grande influence sur la constitution de l'école anglaise de psychanalyse (les travaux de Winnicott, de Bion s'inscrivent dans son sillage).

En 1908, Abraham fonde la *« Société »* de Berlin. En 1911, Jones fonde l'*Association psychanalytique américaine*. En 1913, Ferenczi fonde la *Société psychanalytique de Budapest* et Jones, la *Société de Londres*, puis en 1919, la *Société anglaise*.

Pendant que la psychanalyse connaît une certaine diffusion dans nombre de pays d'Europe et en Amérique, que se passe-t-il en France ? Pas grand-chose. Freud s'en étonne. Il faut attendre 1926 pour voir traduite *L'Interprétation des rêves* (la publication allemande en est à sa septième édition) et que soit fondée la première société de psychanalystes : la *Société psychanalytique de Paris*.

Mais Freud est plus que réservé quant à ce qui se passe alors en France où sa découverte, ses élaborations sont bien malmenées, si ce n'est détournées. En 1925, il écrit à **René Laforgue**, futur premier président de la *Société psychanalytique de Paris* : « [...] j'ai bel et bien l'impression que vous avez fait au génie français cette grande concession de simplifier la complication réelle des faits au profit de la clarté [...] l'esprit latin a ici les défauts de ses vertus. » A cette époque, ce n'est pas en France, on l'entend, que Freud envisage un possible avenir pour la psychanalyse et sa réelle reconnaissance.

Repères bibliographiques

Œuvres de Sigmund Freud

Les œuvres complètes de Freud sont publiées en langue allemande (*Gesammalte Werke*, S. Fischer Verlag) et en langue anglaise (*The Standard Edition*, Londres, The Hogarth Press). En langue française, Freud est publié par trois éditeurs (PUF, Gallimard, Payot). Une édition des *Œuvres complètes* par les PUF, sous la direction de Jean LAPLANCHE, André BOURGUIGNON et Pierre COTET, est en cours de publication. Certains tomes sont déjà publiés.

Dans cet ouvrage, il est fait référence à (ordre chronologique) :

« Lettres à Wilhelm Fliess (1887-1902) », *in La Naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1969.

Et BREUER J., *Études sur l'hystérie* (1895a), Paris, PUF, 1967.

« Esquisse d'une psychologie scientifique » (1895b), *in La Naissance de la psychanalyse*, *op. cit.*

« Nouvelles remarques sur les psychonévroses de défense » (1896), *in Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973.

« Sur les souvenirs-écrans » (1899), *in Névrose, psychose et perversion*, *op. cit.*

L'Interprétation des rêves (1900), Paris, PUF, 1967.

Psychopathologie de la vie quotidienne (1902), Paris, Payot, 1966.

« La méthode psychanalytique de Freud » (1904), *in La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1967.

« Fragment d'une analyse d'hystérie (Dora) » (1905a), *in Cinq Psychanalyses*, Paris, PUF, 1967.

Trois Essais sur la théorie sexuelle (1905b), Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1987.

Délire et rêves dans la « Gradiva » de Jensen (1907), Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1971.

« La création littéraire et le rêve éveillé » (1908), *in Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1971.

« Perspective d'avenir de la thérapeutique analytique » (1910a), *in La Technique psychanalytique*, *op. cit.*

« A propos de la psychanalyse dite "sauvage" » (1910b), *in La Technique psychanalytique*, *op. cit.*

« Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques » (1911), *in Résultats, idées, problèmes*, tome I (1890-1920), Paris, PUF, 1984.

« Note sur l'inconscient en psychanalyse » (1912a), *in Métapsychologie*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1968.

« Conseils aux médecins sur le traitement psychanalytique (1912b), *in La Technique psychanalytique*, *op. cit.*

« La dynamique du transfert » (1912c), *in La Technique psychanalytique*, *op. cit.*

« Le début du traitement » (1913a), *in*

La Technique psychanalytique, *op. cit.*
« L'intérêt de la psychanalyse » (1913b), *in Résultats, idées, problèmes*, tome I (1890-1920), *op. cit.*
« Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique » (1914 a), *in Cinq Leçons sur la psychanalyse*, Paris, Payot, 1966.
« Remémoration, répétition et élaboration » (1914b), *in La Technique psychanalytique*, *op. cit.*
« Le refoulement » (1915a), *in Métapsychologie*, *op. cit.*
« L'inconscient » (1915b), *in Métapsychologie*, *op. cit.*
Introduction à la psychanalyse (1916-1917), Paris, Payot, 1966.
« Extrait de l'histoire d'une névrose infantile (l'homme aux loups) » (1918), *in Cinq Psychanalyses*, *op. cit.*
« "Un enfant est battu", contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles » (1919), *in Névrose, psychose et perversion*, *op. cit.*
« Au-delà du principe de plaisir » (1920), *in Essais de psychanalyse*, *op. cit.*
« Psychologie des foules et analyse du moi » (1921), *in Essais de psychanalyse*, *op. cit.*
« Psychanalyse et théorie de la libido » (1923), *in Résultats, idées, problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
« Le moi et le ça » (1923b), *in Essais de psychanalyse*, *op. cit.*
« Petit abrégé de psychanalyse » (1924), *in Résultats, idées, problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
« Résistances à la psychanalyse » (1925a), *in Résultats, idées, problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
Sigmund Freud présenté par lui-même (1925b), Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1986.
« Psycho-analysis » (1926), in *Résultats, idées problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
Inhibition, symptôme et angoisse (1926b), Paris, PUF, 1968
« La décomposition de la personnalité psychique » (1932), *in Nouvelles Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1987.
« Construction dans l'analyse » (1937), *in Résultats, idées, problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
Abrégé de psychanalyse (1938a), Paris, PUF, 1967.
« Some Elementary Lessons in Psycho-Analysis » (1938b), *in Résultats, idées problèmes*, tome II (1921-1938), *op. cit.*
Moïse et le monothéisme (1939), Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1967.

Autres références bibliographiques

ABRAHAM K., *Œuvres complètes*, 2 tomes, Paris, Payot, 1968.
ADLER A, *Pratique et théorie de la psychologie individuelle comparée*, Paris, Payot, 1961.
AULAGNIER P., « Cent fois sur le métier (on remet son écoute) », *Topique*, mars 1988, n° 41.
BALINT M., *Le Médecin, son malade et la maladie*, Paris, Payot, 1969.
CASTORIADIS-AULAGNIER P., « Un problème actuel : les constructions psychanalytiques », *Topique*, mai 1970, n° 3.
Colloque de Bonneval (1960), *L'Inconscient*, sous la direction de H. EY, Paris, Desclée de Brouwer, 1966.
CZERMAK M., *Passions de l'objet. Études psychanalytiques des psychoses*, Paris, Le Seuil, 1983.
DAYAN M., « Répétition et composition du réel », *Topique*, mars 1988, n° 41.
DEVEREUX G., *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1970.
DOLTO F., *Psychanalyse et pédiatrie*, Paris, Le Seuil, 1971.
DOLTO F., *Le Cas Dominique*, Paris, Le Seuil, 1971.
DOLTO F., *Lorsque l'enfant paraît*, 3 tomes, Paris, Le Seuil, 1977-1979.
DOR J., *Introduction à la lecture de Lacan*, 2 tomes, Paris, Denoël, 1985-1992.
FÉDIDA P., *Crise et contre-transfert*, Paris, PUF, coll. « Psychopathologie », 1992.
FERENCZI S., *Œuvres complètes*, 4 tomes, Paris, Payot, 1968-1982.

FERENCZI S., *Journal clinique*, Paris, Payot, 1985.
FREUD A., *Le Traitement psychanalytique des enfants*, Paris, PUF, 1951.
HARTMANN H., *La Psychologie du moi et le problème de l'adaptation*, Paris, PUF, 1968.
JUNG C. G., *Métamorphoses et symboles de la libido*, Paris, Montaigne, 1927.
JUNG C. G., *L'Homme à la découverte de son âme*, Paris, Albin Michel, 1987.
JUNG C. G., *Ma vie*, Paris, Gallimard, 1973.
JONES E., *Théorie et pratique de la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.
KLEIN M., *Psychanalyse d'un enfant* (1932), Paris, Tchou, 1973.
KLEIN M., *Essais de psychanalyse (1921-1945)*, Paris, Payot, 1967.
LACAN J., « Les écrits techniques de Freud » (1953-1954), *Le Séminaire*, livre I, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1975.
LACAN J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953), *in Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.
LACAN J., « Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique psychanalytique » (1954-1955), *Le Séminaire*, livre II, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1978.
LACAN J., « Les psychoses » (1955-1956), *Le Séminaire*, livre III, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1981.
LACAN J., « Entretien accordé à *L'Express* » (1957), republié *in Bulletin de l'Association freudienne*, novembre 1986, n° 20, p. 5-11.
LACAN J., « Les formations de l'inconscient » (1958-1959), *Le Séminaire* (non publié).
LACAN J., « L'éthique de la psychanalyse » (1959-1960), *Le Séminaire*, livre VII, Paris, Le Seuil, 1986.
LACAN J., « Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse » (1964), *Le Séminaire*, livre XI, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1973.
LACAN, J., *Écrits*, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966.
LACAN. J., « L'envers de la psychanalyse » (1969-1970), *Le Séminaire*, livre XVII, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1991.
LAPLANCHE J., « Interpréter (avec) Freud », *in L'Arc*, 1968, n° 34.
LAPLANCHE J., *Vie et mort en psychanalyse*, Paris, Flammarion, 1970.
LAPLANCHE J., *Problématiques*, 5 tomes, Paris, PUF, 1981-1987.
LAPLANCHE J., *Nouveaux Fondements pour la psychanalyse. La séduction originaire*, Paris, PUF, 1990.
LAPLANCHE J. et PONTALIS J.-B., *Fantasme originaire, fantasmes des origines, origines du fantasme*, Paris, Hachette, 1985.
LEGENDRE P., *L'Amour du censeur. Essais sur l'ordre dogmatique*, Paris, Le Seuil, 1974.
LECLAIRE S., *Psychanalyser*, Paris, Le Seuil, 1968.
LECLAIRE S., *Démasquer le réel*, Paris, Le Seuil, 1971.
MANNONI M., *L'Enfant, sa « maladie » et les autres*, Paris, Le Seuil, 1967.
MANNONI O., *Clefs pour l'imaginaire*, Paris, Le Seuil, 1969.
MANNONI O., *Un commencement qui n'en finit pas*, Paris, Le Seuil, 1980.
MANNONI O., *Freud*, Paris, Le Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1968.
MELMAN Ch., *Nouvelles Études sur l'hystérie*, Paris, Clims-Denoël, coll. « Le discours psychanalytique », 1984.
RANK O., *Le Traumatisme de la naissance*, Paris, Payot, 1968.
REICH W., *L'Irruption de la morale sexuelle*, Paris, Payot, 1972.
REIK Th., *Le Masochisme*, 2 tomes, Paris, Payot, 1958.
ROHEIM G., *Psychanalyse et Anthropologie*, Paris, Gallimard, 1967.
ROHEIM G., *Origine et fonction de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
SAFOUAN M., « De la structure en psychanalyse », *in Qu'est-ce que le structuralisme ?*, Paris, Le Seuil, 1968.
SAFOUAN M., *Études sur l'Œdipe*, Paris, Le Seuil, 1974.
WINNICOTT D. W., *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1975.
WINNICOTT D. W., *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.

Sur l'histoire du mouvement analytique

JONES E., *La Vie et l'Œuvre de Sigmund Freud*, 2 tomes, Paris, PUF, 1961-1970.

ROBERT M., *La Révolution psychanalytique*, 2 tomes, Paris, Payot, 1966.

MORDIER P., *Les Débuts de la psychanalyse en France, 1895-1926*, Paris, Maspero, 1981.

ROUDINESCO E., *Histoire de la psychanalyse en France*, 2 tomes, Paris, Ramsay, 1982-1986.

FAGES J.-B., *Histoire de la psychanalyse après Freud*, Toulouse, Privat, 1991.

Ouvrages généraux

Vocabulaire de la psychanalyse, LAPLANCHE J. et PONTALIS J.-B., sous la direction de Daniel LAGACHE, Paris, PUF, 1968.

Dictionnaire de la psychanalyse, sous la direction de Roland CHEMAMA, Paris, Larousse, 1993.

L'Apport freudien. Éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse, sous la direction de Pierre KAUFMANN, Paris, Bordas, 1993.

La Psychanalyse. Textes essentiels, R. CHEMAMA, Paris, Larousse, 1993.

Index terminologique

A

Abréaction, 9
Accomplissement de désir (*voir* Désir)
Affect, 21
Altérité, 85, 110
Analyse,
  Analyse didactique, 75
  Analyse personnelle, 75
Analytique,
  Effets analytiques, 78
  Expérience psychanalytique, 27
  Situation analytique, 79, 80, 83, 85
  Tâche analytique, 75, 76
Après-coup, 50
Appareil psychique (*voir* Topique)
Association, 9, 56
  Association libre, 53, 54, 58
  Association verbale, 55, 56
Attention flottante, 55, 58
Autre, 18, 19, 111, 112
  Autre primordial maternel, 19, 108
  Désir de l'Autre, 18, 19
  Discours de l'Autre, 18

C

Ça, 99, 100
Cathartique (méthode), 9, 10
Castration (complexe de), 105
Censure, 37
Choix d'objet (*voir* Objet)
Complexe d'Œdipe, 17, 18, 105, 106
Complexe d'autrui, 110
Compulsion de répétition, 44, 45, 83, 84, 88, 89, 90
Condensation, 36, 38
Conflit psychique, 13, 15
Conscience, 26
Construction, 58, 59, 76, 77
Contenu latent du rêve (*voir* Rêve)
Contenu manifeste du rêve (*voir* Rêve)
Cure (analytique), 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80
  Direction de la cure, 79
  Finalité de la cure, 80, 81

D

Déplacement, 36, 38
Désir, 13, 14, 15, 32, 42, 43, 44
  Accomplissement de désir, 31, 34, 35, 37, 44
  Désir de l'Autre (*voir* Autre)
  Désir inconscient, 32, 33, 42, 44
  Théorie de l'origine du désir, 42, 43, 44
Discours, 57, 58
Division subjective, 25, 27

E

Énigme, 19, 69, 85, 98
Expérience (psychanalytique) (*voir* Analytique)
Expérience de satisfaction, 42, 43, 110

F

Fantasme, 46, 47, 48
  Fantasme de désir, 16, 17, 19
  Fantasme inconscient, 18, 20, 48

Fantasme originaire, 18
Fonction paternelle (*voir* Père)
Forclusion, 108
Formation de compromis, 14
Formation de l'inconscient (*voir* Inconscient)

H

Hallucination, 32, 43, 45
Histoire, 77, 78, 79

I

Idéal du moi (*voir* Surmoi)
Identification, 66, 100, 101, 102
Identité de perception, 43
Imaginaire, 101, 102
Inconscient, 20, 22, 23, 25, 26, 27, 28
Découverte de l'inconscient, 27, 28
Désir inconscient (*voir* Désir)
Fantasme inconscient (*voir* Fantasme)
Formation de l'inconscient, 24, 51
Savoir inconscient, 24
Système de l'inconscient, 20
Lieu de l'inconscient, 22, 27
Interprétation, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 68
Interprétation des rêves (*voir* Rêve)
Interprétation « hors cure », 71, 72

L

Lettre, 41
Libido, 15
Libido du moi, 100
Libido d'objet, 100
Organisation libidinale, 105
Libre association (méthode de), 53, 54
Loi,
Loi symbolique, 107

M

Métaphore, 40
Métaphore paternelle (*voir* Père)
Métapsychologie, 24
Méthode psychanalytique, 53, 54, 55
Métonymie, 40
Moi, 99, 100, 101, 102

N

Narcissisme, 101, 102
Névrose, 8, 11, 19, 49, 111

O

Objet,
Objet a, 109
Objet d'amour, 108
Objet désiré, 42, 43, 110
Objet partiel, 110
Objet perdu, 109
Objet transitionnel, 109
Choix d'objet, 108, 109

P

Parole, 75, 76, 77, 78, 81, 85
Parole vraie, 78
Père,
Fonction paternelle, 23, 107
Métaphore paternelle, 107
Nom du père, 107
Phallus/phallique, 105
Pratique,
Pratique de la psychanalyse, 73, 74, 86, 91, 92, 93, 94, 95
Psychanalyse/enfant, 106
Préconscient, 20, 26
Principe de plaisir, 43, 45, 98
Principe de réalité, 45, 98
Processus primaire, 31, 32, 38, 40, 46
Processus secondaire, 32
Psychologie, 5, 24, 112
Psychologie sociale, 112
Psychose, 107, 108
Psychosexuel, 11, 15, 103, 105
Pulsion, 21, 104
Pulsions partielles, 15, 104
Pulsion sexuelle, 15, 103, 105
Pulsions de vie, 105
Pulsion de mort, 90, 105
Satisfaction pulsionnelle, 104
Théorie des pulsions, 105

R

Réalité psychique, 19, 20
Réel, 48, 61
Refoulé, 20, 21, 27
Retour du refoulé, 24
Refoulement, 12, 13, 20, 21

Théorie du refoulement, 12, 23
Refoulement originaire, 21, 22, 23
Règle fondamentale, 53, 54
Remémoration, 12, 89
Répétition (*voir* Compulsion de répétition)
Représentant,
Représentant psychique, 21, 22
Représentant de la représentation, 21, 22
Résistance, 12, 87, 88, 92, 93
Restes diurnes, 32, 33, 37
Rêve, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 49, 60
Interprétation des rêves, 60, 61, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70
Contenu latent du rêve, 38, 60
Contenu manifeste du rêve, 38, 60
Transfert dans le rêve (*voir* Transfert)
Travail du rêve, 37, 38, 39, 52
Rêve diurne, 46, 47

S

Supposé savoir, 80, 85
Séduction, 16, 18
Théorie de la séduction, 19
Séduction originaire, 80, 85
Sexuel, 15, 18
Sexualité, 102, 103
Sexualité infantile, 103, 105
Signifiant, 23, 41, 42, 68, 71
Souvenir écran, 50
Stade du miroir, 101
Sublimation, 104
Surmoi, 99, 100
Symbolique,
Ordre symbolique, 23, 107
Loi symbolique, 107
Symptôme, 8, 9, 10, 13, 14, 57

T

Thérapeutique,
Influence thérapeutique, 77, 78
Topique,
Première topique, 21, 98
Deuxième topique, 99
Trace mnésique, 22, 43, 44
Transfert,
Transfert dans le rêve, 33, 34, 35, 37
Transfert dans la cure, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88
Trauma/trauma psychique, 16, 18

V

Vie sexuelle/vie libidinale, 102, 103, 105

Table

Introduction 3

I / Le temps d'un « nouveau commencement » 7
1. Le « secret des névroses » et le désir de savoir de Freud 8
Premières approches et conceptions des mécanismes psychiques de la formation des symptômes névrotiques. Le cas Anna O. 8
Le temps d'une rupture et d'un nouveau commencement : la psychanalyse 10
2. Théorie du refoulement et du conflit psychique 12
Résistance et refoulement : de l'expérience clinique à la conception théorique 12
Refoulement et fantasmes de désir. Première confrontation au « complexe d'Œdipe » 16
3. L'opération du refoulement constitutive de l'inconscient 20
Refoulement originaire et « noyau de l'inconscient ». 21
Refoulement et « retour du refoulé » 24
4. L'inconscient au sens de Freud 25
L'inconscient « psychanalytique » : une découverte de Freud ? 25
L'inconscient au sens de Freud : une découverte contestée 27

II / Le rêve : « voie royale » d'accès à la vie psychique inconsciente 29
1. Le rêve : accomplissement de désir 31
Un accomplissement de désir inconscient 31
Le rêve, l'inconscient et le phénomène de transfert.. 33
Transfert, réalisation de désir et « travail du rêve ». 37
Immortalité et insistance du désir inconscient d'origine infantile 42

2. Le rêve et le fantasme 46
3. Le rêve : un paradigme 48

III / La méthode psychanalytique 53
1. Association libre et attention flottante 53
Des conditions propices à l'obtention d'indices 53
« Association verbale » et déterminisme psychique 55
La parole du patient : condition de l'activité du psychanalyste 57
2. Interprétation et construction 58
L'interprétation 59
Interprétation du rêve dit de « la belle bouchère » ... 64
L'interprétation : « ouverte à tout sens » ? 68
Interprétation et construction « hors cure » 71

IV / La psychanalyse : une pratique, une expérience, une situation 73
1. Une expérience de parole... 75
2. Dans une situation de transfert 81
3. Le problème des obstacles à l'analyse 87
Un paradoxe : la cure procède de ses propres obstacles 87
Résistance des psychanalystes à la psychanalyse ? 91

V / La psychanalyse : une élaboration incessante 96
1. Conception du psychisme : de problèmes cliniques à l'élaboration théorique 98
Première topique ou première théorie de l'appareil psychique 98
Deuxième topique ou deuxième théorie de l'appareil psychique 99
Théorie du moi. De Freud à Lacan 100
2. La vie sexuelle ou vie libidinale 102
Pulsions sexuelles 103
Organisation libidinale et problématique œdipienne. 105
3. Relations du sujet à l'objet 108
4. L'individu et le collectif 111

En guise de conclusion : quelques remarques sur les incidences et perspectives de la psychanalyse 113

Annexe 116

Repères bibliographiques 118

Index terminologique 122

La collection « Repères »
est animée par Jean-Paul Piriou
avec Bernard Colasse, Françoise Dreyfus,
Hervé Hamon, Dominique Merllié
et Christophe Prochasson

L'affaire Dreyfus, n° 141, Vincent Duclert.
L'analyse de la conjoncture, n° 90, Jean-Pierre Cling.
L'analyse financière de l'entreprise, n° 153, Bernard Colasse.
Les banques, n° 21, Claude J. Simon.
Les biotechnologies, n° 61, Chantal Ducos et Pierre-Benoît Joly.
La Bourse, n° 4, Michel Durand.
Le budget de l'État, n° 33, Maurice Baslé.
Le calcul économique, n° 89, Bernard Walliser.
Le capitalisme historique, n° 29, Immanuel Wallerstein.
Les catégories socioprofessionnelles, n° 62, Alain Desrosières et Laurent Thévenot.
Le chômage, n° 22, Jacques Freyssinet.
Le commerce extérieur de la France, n° 71, Françoise Milewski.
Le commerce international, n° 65, Michel Rainelli.
Le comportement électoral des Français, n° 41, Colette Ysmal.
La comptabilité en perspective, n° 119, Michel Capron.
La comptabilité nationale, n° 57, Jean-Paul Piriou.
La concurrence imparfaite, n° 146, Jean Gabszewicz.
La consommation des Français, n° 67, Nicolas Herpin et Daniel Verger.
La crise dans les pays de l'Est, n° 24, Marcel Drach.
La décentralisation, n° 44, Xavier Greffe.
La démographie, n° 105, Jacques Vallin.
La dette des tiers mondes, n° 136, Marc Raffinot.
Le dollar, n° 36, Monique Fouet.
Les DOM-TOM, n° 151, Gérard Belorgey et Geneviève Bertrand.
L'économie britannique depuis 1945, n° 111, Véronique Riches.
L'économie de l'Afrique, n° 117, Philippe Hugon.
L'économie de la RFA, n° 77, Magali Demotes-Mainard.
L'économie de l'URSS, n° 58, Gérard Duchêne.
L'économie des États-Unis, n° 80, Monique Fouet.
L'économie des organisations, n° 86, Claude Menard.
L'économie des relations interentreprises, n° 165, Bernard Baudry.
L'économie des services, n° 113, Jean Gadrey.
L'économie informelle dans le tiers monde, n° 155, Bruno Lautier.
Économie et écologie, n° 158, Frank-Dominique Vivien.
L'économie française 1995, n° 160, OFCE.
L'économie mondiale, n° 52, Denis Auvers.
L'économie mondiale 1993, n° 112, CEPII.
L'économie mondiale 1994, n° 127, CEPII.
L'économie mondiale 1995, n° 149, CEPII.
L'économie mondiale de l'énergie, n° 88, Jean-Marie Martin.
L'économie mondiale des matières premières, n° 76, Pierre-Noël Giraud.
L'économie néo-classique, n° 73, Bernard Guerrien.
L'économie sociale, n° 148, Claude Vienney.
L'emploi en France, n° 68, Dominique Gambier et Michel Vernières.
Les employés, n° 142, Alain Chenu.
L'ergonomie, n° 43, Maurice de Montmollin.
L'Europe monétaire, n° 92, Jean-Pierre Patat.
L'Europe sociale, n° 147, Daniel Lenoir.
La faim dans le monde, n° 100, Sophie Bessis.
Le FMI, n° 133, Patrick Lenain.
La formation professionnelle continue, n° 28, Claude Dubar.
Le GATT, n° 130, Michel Rainelli.
Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954, n° 102, Benjamin Stora.
Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962, n° 115, Benjamin Stora.
Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, n° 140, Benjamin Stora.
Histoire de la philosophie, n° 95, Christian Ruby.
Histoire de la sociologie 1 : Avant 1918, n° 109, Charles-Henri Cuin et François Gresle.
Histoire de la sociologie 2 : Depuis 1918, n° 110, Charles-Henri Cuin et François Gresle.
Histoire de l'URSS, n° 150, Sabine Dullin.
L'histoire des États-Unis depuis 1945, n° 104, Jacques Portes.
Histoires du radicalisme, n° 139, Gérard Baal.
L'histoire en France, n° 84, ouvrage collectif.
L'immigration, n° 8, Ezzedine Mestiri.
L'indice des prix, n° 9, Jean-Paul Piriou.
L'industrie française, n° 85, Michel Husson et Norbert Holcblat.
Inflation et désinflation, n° 48, Pierre Bezbakh.
Introduction à la microéconomie, n° 106, Gilles Rotillon.
Introduction à l'économie de Marx, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.
Introduction au droit, n° 156, Michèle Bonnechère.
L'Islam, n° 82, Anne-Marie Delcambre.
Les jeunes, n° 27, Olivier Galland.
La justice en France, n° 116, Dominique Vernier.
Macroéconomie financière, n° 166, Michel Aglietta.
Les médecins, n° 59, Michel Arliaud.
Les menaces globales sur l'environnement, n° 91, Sylvie Faucheux et Jean-François Noël.
Méthodologie de l'investissement dans l'entreprise, n° 123, Daniel Fixari.
La mobilité sociale, n° 99, Dominique Merllié et Jean Prévot.
Le modèle japonais de gestion, n° 121, Annick Bourguignon.
La modernisation des entreprises, n° 152, Danièle Linhart.

La monétique, n° 55, Nezih Dinçbudak et Ugur Müldür.
La monnaie et ses mécanismes, n° 70, Monique Béziade.
Les nouveaux produits financiers, n° 60, Jacques Régniez.
La nouvelle économie chinoise, n° 144, Françoise Lemoine.
Nouvelle histoire économique de la France contemporaine :
1. L'économie préindustrielle (1750-1840), n° 125, Jean-Pierre Daviet.
2. L'industrialisation (1830-1914), n° 78, Patrick Verley.
4. L'économie ouverte (1948-1990), n° 79, André Guestin.
La nouvelle microéconomie, n° 126, Pierre Cahuc.
Les nouvelles théories de la croissance, n° 161, Dominique Guellec et Pierre Ralle.
Les nouvelles théories du marché du travail, n° 107, Anne Perrot.
L'ONU, n° 145, Maurice Bertrand.
Les outils de la décision stratégique 1 : Avant 1980, n° 162, José Allouche et Géraldine Schmidt.
Les outils de la décision stratégique 2 : Depuis 1980, n° 163, José Allouche et Géraldine Schmidt.
Le patrimoine des Français, n° 81, André Babeau.
La philosophie de Marx, n° 124, Étienne Balibar.
Pierre Mendès France, n° 157, Jean-Louis Rizzo.
La population française, n° 75, Jacques Vallin.
La population mondiale, n° 45, Jacques Vallin.
La presse en France, n° 63, Yves Guillauma.
La protection sociale, n° 72, Numa Murard.
La psychanalyse, n° 168, Catherine Desprats-Péquignot.
La publicité, n° 83, Armand Mattelart.
Les relations Nord-Sud, n° 101, Christian Comeliau.
Les revenus en France, n° 69, Yves Chassard et Pierre Concialdi.
Le revenu minimum garanti, n° 98, Chantal Euzéby.
La science économique en France, n° 74, ouvrage collectif.
Les sciences de l'éducation, n° 129, Éric Plaisance et Gérard Vergnaud.
La sociologie de Durkheim, n° 154, Philippe Steiner.
Sociologie de l'éducation, n° 169, Marlaine Cacouault et Françoise Œuvrard.
Sociologie de l'emploi, n° 132, Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud.
Sociologie du sport, n° 164, Jacques Defrance.
La sociologie en France, n° 64, ouvrage collectif.
Les sondages d'opinion, n° 38, Hélène Meynaud et Denis Duclos.
Les stratégies des ressources humaines, n° 137, Bernard Gazier.
Le syndicalisme en France depuis 1945, n° 143, René Mouriaux.
Le système éducatif, n° 131, Maria Vasconcellos.
Le système monétaire international, n° 97, Michel Lelart.
Tableau de bord de la planète, n° 135, Worldwatch Institute.
Les taux de change, n° 103, Dominique Plihon.
La télévision, n° 49, Alain Le Diberder, Nathalie Coste-Cerdan.
La théorie de la décision, n° 120, Robert Kast.
Les théories des crises économiques, n° 56, Bernard Rosier.
Les théories du salaire, n° 138, Bénédicte Reynaud.
Les théories économiques du développement, n° 108, Elsa Assidon.
Le tiers monde, n° 53, Henri Rouillé d'Orfeuil.
Travail et travailleurs aux États-Unis, n° 16, Marianne Debouzy.
Travail et travailleurs en Grande-Bretagne, n° 32, François Eyraud.
Les travailleurs sociaux, n° 23, Jacques Ion et Jean-Paul Tricart.
L'Union européenne, n° 170, Jacques Léonard et Christian Hen.
L'urbanisme, n° 96, Jean-François Tribillon.

Collection « Guides Repères »

L'art du stage en entreprise, Michel Villette.

Voir, comprendre, analyser les images, Laurent Gervereau.

L'art de la thèse, *Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Michel Beaud.

Collection « Dictionnaires Repères »

Dictionnaire de gestion, Elie Cohen.

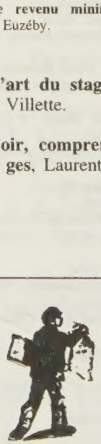

Composition Facompo, Lisieux (Calvados).
Achevé d'imprimer en février 1995
sur les presses de l'imprimerie Carlo Descamps,
Condé-sur-l'Escaut (Nord).
Dépôt légal : février 1995.
Premier tirage
ISBN 2-7071-2436-2

Catherine Desprats-Péquignot
La psychanalyse

Quelle définition Freud donne-t-il de la psychanalyse ?

Pourquoi cette question mérite-t-elle encore d'être posée un siècle après ce «nouveau commencement» que Freud nomme psychanalyse en 1896 ?

Qu'est-ce que la méthode psychanalytique ? Quels sont les enjeux de la cure ?

Quelles conceptions du symptôme, du rêve, de l'inconscient, de la vie sexuelle, etc., la psychanalyse propose-t-elle ?

Quelles sont ses avancées essentielles ?

En quoi et pourquoi chacun est-il concerné, qu'il le veuille ou non, par la psychanalyse ?

Catherine Desprats-Péquignot est psychanalyste, membre de l'Association freudienne internationale, maître de conférence à l'université de Paris-VII et membre du Laboratoire de psychopathologie fondamentale (université de Paris-VII). Elle a publié La psychopathologie de la vie sexuelle *(PUF, «Que sais-je ?»).*

KS-411-866

Collection Repères

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

ISBN 2-7071-2436-2 P 33168-9 03-95

9 782707 124364